

Sommaire

- 3 ■ Les C.A. de l'ANEF
- 7 ■ Le CIRFF 2018
- 39 ■ Violences sexistes et sexuelles
dans l'Enseignement supérieur
et la Recherche
- 45 ■ Réseaux
- 51 ■ Thèses et HDR
- 69 ■ Livres

Les C.A. de l'ANEF

C.A. du 11 avril 2018

Présentes : Sylvie Cromer, Erika Flahault, Annik Houel, Catherine Marry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq et Marie Mathieu (Efigies).

Axe VSS (Violences sexistes et sexuelles dans l'ESR)

Suite au colloque international du 4 décembre 2017 mis en place par l'Anef, la CPED et Femmes et maths, quatre groupes de travail ont été mis en place :

- Sensibiliser (Erika Flahault),
- Enquêter (Catherine Marry), dont la première réunion a eu lieu le 12 avril,
- Formation – GT le plus ambitieux – actions en direction du personnel du CROUS (Sylvie Cromer, Erika Flahault, Hélène Marquié, Catherine Marry, Geneviève Pezeu)
- Mettre en place un dispositif (Rachida Lemmaghti de la CPED).

Erika Flahault présente le Groupe de travail Sensibiliser. La troisième réunion a eu lieu le 10 avril avec une dizaine de personnes très mobilisées. Y a notamment été présentée une campagne initiée à l'université McGill à Montréal par une étudiante de licence : images sur des objets liés à la sexualité (à l'instar de celles sur les paquets de cigarettes).

La campagne initiée par le ministère à la seule attention des étudiant.e.s, avec le GT Sensibiliser en « comité scientifique », est progressivement diffusée depuis le 19 mars. Une dernière étape sera la diffusion de deux vidéos, en attente d'un sous-titrage.

Le GT poursuit son projet d'une campagne à destination de l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche. La date visée est la journée nationale sur les violences faites aux femmes le 25 novembre. Cette campagne s'appuiera sur la mobilisation de dessinatrices et dessinateurs très suivi.e.s par les jeunes (et les moins jeunes) sur les réseaux sociaux.

Le groupe Formation comprend dix-neuf personnes (dont cinq de l'ANEF, six en incluant Isabelle Collet qui sera fortement sollicitée concernant la gestion) ; il a été décidé de créer un réseau VSS formation, qui s'est doté d'une charte et d'une page web. Trois associations ont adhéré à la charte : l'Anef, la CPED, Jurisup. Clasches a suspendu sa décision pour l'instant. À la dernière réunion, un responsable du CROUS a adressé une demande de conseil au groupe pour mettre en place une

politique et un plan de formation. Le Centre Hubertine Auclert a été consulté sur les conséquences juridiques de la mise en place par l'Anef d'actions de formation.

Les actes du colloque sont en préparation et seront publiés dans un numéro spécial du *Bulletin de l'ANEF* dont l'impression sera assurée par le MESRI. L'objectif est de pouvoir diffuser ces actes au CIRFF d'août.

Nicole Décuré a fait la traduction des deux textes en anglais et procède à la révision des textes. Les deux communications en anglais seront publiées en français et en anglais.

Les trois associations Anef, CPED, Femmes et maths réfléchissent à un séminaire sur le fonctionnement des sections disciplinaires pour collecter les problèmes rencontrés au long des procédures, préciser les cadres juridiques qui sont mal connus, repérer les dysfonctionnements, apporter certaines réponses ou suggestions à ce qui peut être amélioré en l'état, et réfléchir aux modifications à demander concernant les cadres (le code de l'éducation, par exemple).

COLLOQUE DU CIRFF

(Congrès des recherches féministes dans la francophonie)

- Accord Anef-CIRFF : 2 000 euros sont apportés par l'Anef. Discussion sur les droits d'inscription (qui pourront être payés à la journée, 30 euros pour les retraité.e.s) et les permanences d'une demi-journée pour les récupérer. Deux séances le matin, une en début d'après-midi, dix-huit débats dans la deuxième partie de la journée introduits par une responsable (accompagnée d'une présidente). « Mai 68 et le féminisme » (Françoise Picq). « Où en sommes-nous de l'institutionnalisation des études genre » (Sylvie Cromer, GIS genre) ? « Décoloniser les savoirs sur le genre ? Lutttes féministes et lutttes intersexes, quelles convergences ? » (Cendrine Marro).

- Réseau e-Toile au CIRFF : séminaire de deux jours fixé aux 20 et 21 juin avec Françoise Picq, Geneviève Pezeu, Sylvie Cromer et Annick Houel pour mettre en place l'association, ses organes.

- Rencontre avec l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) le 15 mars entre Geneviève Pezeu et Françoise Picq pour l'Anef, une responsable parisienne et une Québécoise et, en visio-conférence, deux autres à Montréal. Rencontre enthousiasmante: l'attente est énorme. Mais aucune convention n'est possible avec l'AUF avant que l'association e-Toile ait trois ans d'existence.

C.A. du 20 novembre 2018

Présentes : Isabelle Collet, Nicole Décuré, Erika Flahault, Hélène Marquié, Catherine Marry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq.

CIRFF

Discussion-bilan autour du CIRFF d'août dernier, retour sur les polémiques autour de l'organisation, des participant.e.s, et des conflits, finalement inhérents à quasiment tous les CIRFF. Le prochain CIRFF se tiendra en Haïti.

Projet e-Toile

Le MESRI nous a alloué 3 500 €. Véronique Perry a donc démarré le travail de faisabilité avec une stagiaire.

Compte rendu des deux sessions du réseau e-Toile au CIRFF (dans ce *bulletin*).
Discussion et adoption de la Charte (dans ce *bulletin*).

VSS – Formation

Nous avons reçu 1 000 euros pour organiser le séminaire sur les procédures disciplinaires du jeudi 18 octobre qui aura deux suites (et donc des coûts à prévoir) : une réunion de travail des expert.e.s le 16 janvier 2019 à la MGEN (Tour Montparnasse) et l'impression d'une note au MESRI.

Clasches s'est désolidarisé de VSS-formation car l'association tenait à ce que les formations soient gratuites. Nous avons trouvé cette décision regrettable.

- Faire payer une telle formation valorise la thématique auprès de l'université ou de l'institution qui la demande.
- Des personnes formatrices qui font cette formation vivent grâce à ces prestations.
- Les universités ont évidemment les moyens de s'offrir de telles formations. Discussion autour du prix de la formation et de la rémunération des formatrices.

Les deux jours de formation du 17 et 19 octobre 2018 ont été subventionnés par la MGEN avec une convention signée avec la CPED.

Bulletin de l'ANEF

Bilan des textes à fournir pour le *Bulletin*.

La date du futur C.A. et de l'Assemblée générale est envisagée fin janvier 2019.

LE CIRFF 2018

8^e Congrès des recherches féministes dans la francophonie

ESPACES ET ENJEUX DES SAVOIRS FÉMINISTES : RÉALITÉS, LUTTES, UTOPIES.

Université Paris-Nanterre,
du 27 au 31 août 2018

Histoire et histoires des congrès internationaux de recherche féministe dans la francophonie

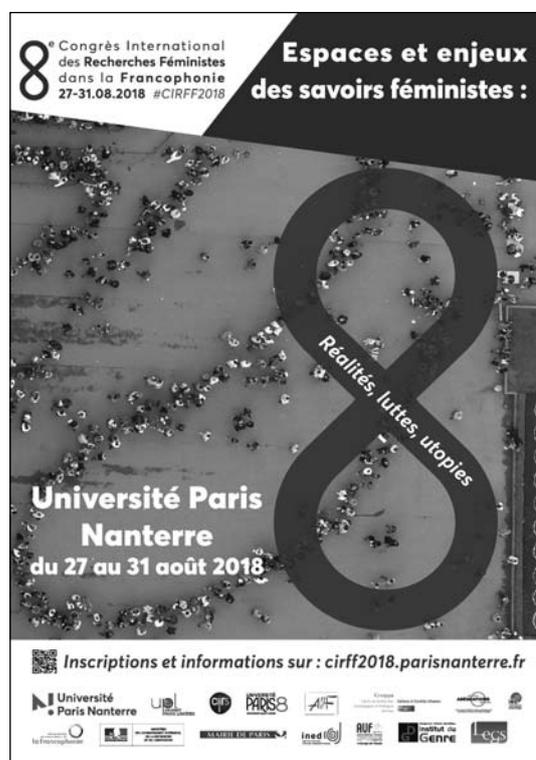
Cette intervention entend restituer, et resituer, l'histoire de l'organisation des CIRFF. Notre projet est de comprendre ce qui s'est passé au départ, s'est organisé puis a évolué, voire s'est institutionnalisé, puisque nous en sommes au 8^e congrès de recherches qui se veulent, et veulent le rester, féministes.

Le travail que nous présentons est un travail de mémoire, de quatre participantes, plus ou moins anciennes, aux différents congrès, presque des historiques mais qui ne sont pas pour autant des historiennes, même si nous voulons faire notre histoire, celle de la déjà longue histoire des relations professionnelles et/ou militantes entre chercheuses féministes, dans la francophonie. Histoire de plus de vingt ans, une génération donc.

Qui dit féminisme suppose quelques précisions et notre intervention, pour ce faire, se déroulera en trois points :

1. La spécificité féministe de ces rencontres
2. Qu'est-ce qu'une recherche féministe ?
3. Qu'est-ce qu'un congrès féministe et que peut-on en retenir pour un éventuel 9^e congrès ?

Tout ce que nous allons dire s'appuie sur les témoignages enregistrés d'organisatrices officielles des sept premiers congrès, et de quelques participantes,



en tout une quinzaine de témoins¹, ainsi que sur les différents documents produits par les Congrès : appels à communications, programmes, etc.

Un espace féministe à soi

Donc, premier point, qu'est-ce qui caractérise un congrès féministe ?

C'est d'abord une ambiance particulière

L'une dit : « A Québec, je dirais que c'était un pur plaisir de se rencontrer pour la première fois, de se retrouver et de s'apercevoir qu'un peu partout, les études féministes trouvaient preneur dans différentes régions. » Toujours à propos de Québec, le premier colloque donc, en 1996, une autre : « J'avais passé une semaine extraordinaire, je comprenais tout, on pouvait se contredire en se comprenant, on pouvait être pas d'accord, mais en se comprenant. »

Témoignages de deux anciennes et fidèles participantes, alors que pour des plus jeunes, ça a pu tenir de la révélation, voire du coup de foudre : « J'étais un bébé féministe. [...] C'était mon premier colloque féministe. J'ignorais totalement qu'il puisse y avoir autant de féministes ! [...] J'imaginai pas qu'il y avait des fédérations nationales, militantes, de solidarité. Ça m'a semblé fort, je me suis sentie deux fois plus féministe, deux fois plus courageuse, ça m'a boostée. » Le coup de foudre peut même se changer en un amour plus durable : « Moi, je veux rester dans des réseaux où l'affect peut circuler et est reconnu comme une chose positive. »

Mais il y a des risques, celui de l'entre-soi. Je cite cette jolie formule : « On tombe dans une bulle » pour exprimer le plaisir de retrouver celles qu'on connaît, mais ce qui peut restreindre l'ouverture aux autres, avec le risque du ghetto qui peut se constituer, ou se reconstituer, par groupes nationaux, et du coup : « ...pas d'autres contacts nouveaux... j'aurais dû », regrette cette Québécoise, *a posteriori*.

C'est l'honnête prise de conscience d'un constat qui n'est pas sans conséquences sur les enjeux politiques qui traversent les congrès, et qui sont d'ailleurs encore loin d'être résolus, et qui entraînent, souligne celle-ci, « ...une méconnaissance de certaines femmes qui font un travail super intéressant et qu'on ne connaît pas. »

À preuve : « À Dakar, dit encore la même Québécoise déjà citée, j'ai appris beaucoup de choses sur le féminisme noir, je ne connaissais rien, dans mon centre de recherches, on était plus branché sur ce qui se passait en France ». Cette centration sur les relations entre le Québec et la France, si elles sont historiques, ne fait que souligner la ligne d'un clivage potentiel auquel on essaye toujours, plus ou moins naïvement, de remédier : « Il y avait eu déjà ce souci-là à Ottawa,

1 - Les organisatrices : Malika Benradi, Huguette Dagenais, Francine Descarries, Anne-Marie Devreux, Nicky Le Feuvre, Patricia Roux, Fatou Sow, Marie-Blanche Tahon. Et des participantes : Isabelle Boisclair, Isabelle Collet, Dominique Fougeyrollas, Diane Lamoureux, Léna Lavinas, Brigitte Lhomond, Kheira Maïni, Jacqueline Martin.

de ne pas avoir uniquement des femmes blanches qui parlaient [...], dès Ottawa c'était une vraie préoccupation. » (Diane) Mais si, effectivement, « à Ottawa il y avait beaucoup d'Africaines », explicite une autre, « c'est au risque de considérer ce qu'elles évoquent comme des problématiques spécifiques, au risque donc de fabriquer de l'exclusion malgré une sincère volonté de partage ».

C'est tout l'intérêt, cependant, de montrer que ces congrès continuent malgré leur hétérogénéité, bien que traversés par des rapports de pouvoir, des tensions entre un groupe majoritaire, quel qu'il soit, et des groupes minoritaires. Constatons simplement que cette tension ne s'applique pas qu'à la question de la racisation, la définition et donc la visibilité des minorités étant fluctuante, sans que, même au sein du féminisme, les problèmes de discrimination soient forcément résolus.

C'est donc une ambiance particulière, vécue comme positive, malgré quelques engueulades, mais *c'est aussi un lieu de socialisation professionnelle*, en particulier pour les plus jeunes : « La compétition est forte pour avoir des postes maintenant, et forcément il faut qu'elles présentent leurs travaux », dit une moins jeune, qui ne pense, vous le voyez, qu'au féminin, alors qu'il y a de plus en plus d'hommes, en particulier en sociologie.

Nécessité donc de construire son CV, pour toutes, et pour tous, mais c'est aussi l'occasion de collaborations internationales, personnelles ou entre groupes de recherches et associations.

Cette socialisation professionnelle est-elle alors le signe d'une institutionnalisation du féminisme ? Certaines peuvent considérer que c'est un risque mais, pour les aînées, il n'apparaît pas comme tel, suscitant au contraire un certain enthousiasme, celui de la transmission : « Pour les étudiantes », formule celle-ci en riant, « l'intérêt, c'est en partie de rencontrer, en personne, leur bibliothèque », et pour les aînées en question, l'occasion de rencontrer leurs lectrices.

La transmission est-elle alors acquise ? Oui, mais à la condition de bien garder le souci de la formation : « Un grand colloque comme ça, où on prend les débutantes, les chercheuses aguerries et on met tout le monde ensemble, c'est vraiment formateur. Si ça se trouve, il n'y a personne dans leur labo qui les a guidées correctement sur ces questions de genre. » Désir de formation qui se continue à travers les revues, de toute façon, pour certaines des organisatrices : « Pour moi, la transmission, c'est la revue maintenant mon gros investissement ».

Pour conclure cette première partie, disons que si, en une génération, les CIRFF sont peut-être devenus une institution, c'est surtout, du point de vue de nos interviewées, un lieu de convivialité, mais aussi de transmission, de construction d'une vraie généalogie féministe, à travers la consolidation de réseaux scientifiques, de fabrique de savoirs, en d'autres termes d'un espace de recherches féministes, aussi d'un point de vue épistémologique, notre deuxième point.

De la recherche féministe aux recherches féministes

La succession des CIRFF, de 1996 à 2018, dans leurs titres et leurs thèmes, signale plusieurs évolutions :

- les « colloques » deviennent « congrès » en s’inscrivant dans la continuité,
- la francophonie affirme sa différence, mais garde le qualificatif « féministe »,
- la recherche féministe devient les recherches féministes. On parle même aujourd’hui de « savoirs » féministes.

Du colloque aux congrès

Le début d’une tradition : la série commence à trois

Lorsqu’est organisé le premier colloque *La recherche féministe dans la Francophonie : état de la situation et pistes de collaboration* à l’Université Laval à Québec, en 1996, qui peut savoir alors qu’il s’agit du premier ? La titulaire de la Chaire Bonenfant, face au développement des rencontres internationales anglophones des *Women’s Studies*, propose de faire l’équivalent dans les milieux francophones. L’année précédente, déjà, avait eu lieu à Rio de Janeiro un colloque Québec-France-Brésil, qui mettait en question le modèle anglo-saxon, et forgeait des liens entre chercheuses féministes non-anglophones.

Cela aurait pu être un coup d’épée dans l’eau. Mais pour celle qui va être l’organisatrice du colloque suivant, cette expérience est un tel bouleversement que « quand quelqu’un a dit ‘il faut que ça puisse continuer, que quelqu’un puisse prendre la suite’, je me suis lancée ». Lorsque le troisième a lieu à Toulouse, en 2002, l’idée de pérennité se dessine : c’est à la troisième fois qu’on reconnaît alors le début d’une série. Au 4^e, à Ottawa en 2005, le « Colloque » devient Congrès. Et c’est le terme repris pour tous les suivants.

Pourquoi ce changement ? Le terme de Congrès évoque en principe la régularité, la pérennité, tandis que Colloque désigne des rencontres libres et ouvertes. Au CIRFF, les deux sont maintenant combinés, puisqu’on y tient des colloques à l’intérieur du congrès.

La francophonie plurielle

Ce n’est pas un hasard si la volonté de s’émanciper de l’hégémonie anglo-saxonne des *Women’s Studies* est née au Québec, où les études féministes étaient les plus institutionnalisées et où les publications francophones disparaissaient sous l’inflation des anglophones. Habituees aux rencontres, dites bilingues, qui se déroulaient très majoritairement en anglais, les Québécoises avaient envie et besoin d’échanger directement sans traduction, avec des collègues féministes qui

partagent la même langue dans différentes régions du monde, envie d'élargir et d'intensifier leur réseautage féministe.

La francophonie est le partage d'une langue, le français, langue maternelle pour certaines, langue de travail pour d'autres, chercheuses du Maghreb ou de l'Afrique subsaharienne qui s'y sentent à l'aise. « L'Afrique est l'espace qui rassemble le plus de locuteurs du français », remarque l'une d'elles. Mais la francophonie, c'est aussi un espace à construire, au-delà du poids post-colonial, pour montrer la diversité du monde francophone et l'apport des différents pays, du monde occidental ou africain, aux questionnements féminins et féministes. Parmi les sept rencontres², trois utilisent la formulation « francophonie plurielle » (Dakar, Ottawa, Rabat) dans trois pays qui ont en commun que le français n'y est pas la langue dominante, même si, est-il expliqué : « c'est sûr que ça peut être perçu comme ça par ceux qui veulent parler l'arabe ou le wolof, nous en tout cas c'est une langue de travail dans laquelle on est à l'aise. »

Ce terme de « plurielle » est donc utilisé par les régions en proie à un pouvoir colonial, passé, Sénégal et Maroc, ou encore présent, comme à Ottawa, où la langue dominante est l'anglais et, en revanche, il n'apparaît pas dans les titres en Europe ni au Québec. Pas besoin, c'est la fameuse force de l'évidence du référent dominant, si bien décrit par notre regrettée Colette Guillaumin.

De l'usage du singulier à l'usage du pluriel

Il y avait plus de 300 participantes à Québec³, il y en a plus de 900 à Toulouse, on change de catégorie. Il y a là une transformation démographique, ce n'est plus la recherche féministe faite dans un entre-soi. Dès lors, cohabitent plusieurs acceptions des recherches féministes. L'acronyme CIRFF se constitue, mais sous des déclinaisons différentes : recherche avec ou sans s ; francophones ou dans la francophonie.

2 - Québec 1996 : La recherche féministe dans la Francophonie ; Dakar 1999 : La recherche féministe dans la francophonie plurielle ; Toulouse 2002 : 3^e Colloque international des recherches féministes francophones ; Ottawa 2005 : 4^e Congrès international de recherches féministes dans la francophonie ; Rabat 2008 : 5^e Congrès des recherches féministes dans la francophonie plurielle ; Lausanne 2012 : 6^e Congrès international des recherches féministes francophones. Montréal 2015 : 7^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie ; Paris Nanterre 2018 : 8^e Congrès international de recherches féministes et francophones.

3 - 320 conférencières et conférenciers, dont plus d'une centaine de l'étranger, sont intervenu.e.s dans les 56 séances. Il y eut 475 inscriptions payantes, en provenance d'une trentaine de pays, auxquelles s'ajoutent les inscriptions non payantes.

Épistémologie : cartographie des concepts à travers les titres des colloques/congrès⁴

Les titres des rencontres indiquent l'intention. Certains sont œcuméniques, volontairement vagues, afin que tout le monde puisse s'y inscrire : c'est la recherche féministe toute entière qui est invitée à Québec, comme à Dakar, les recherches féministes à partir de Toulouse, quitte à ce que les appels à communication soient davantage centrés sur les enjeux en cours. D'autres affichent dès le titre une problématique plus centrée : féminisme et « multiculturalisme », à Rabat ; « imbrication des rapports de pouvoir » à Lausanne.

À travers les thèmes proposés, c'est l'évolution des concepts qu'on peut suivre : rapports sociaux de sexe, genre, *queer*, intersectionnalité, etc., même s'il y a les grands thèmes toujours d'actualité (le travail, l'éducation, la conciliation travail/famille ou les questions et enjeux du moment comme le sida ou les PMA).

À partir de Toulouse, le mot « genre » apparaît dans le titre de nombreuses communications. Si le terme de « genre » s'est imposé, notamment en Europe, avec les institutions européennes, les politiques de l'ONU, les divers programmes d'aide au développement, au risque d'atténuer l'aspect féministe, militant, au Québec on résiste davantage à l'anglais et à son usage francophone : « Genre n'est pas un mot français », « Nous au Québec, on a toujours utilisé féministe, on fait pas des trucs d'études sur les femmes ou des trucs sur le genre, mais des trucs d'études féministes, oui, alors nous, genre, oui on l'emploie, mais pas nécessairement ».

La thématique de l'intersectionnalité fait son apparition à Lausanne, même si elle n'apparaît pas en clair dans l'intitulé, l'organisatrice précisant que cette approche est une mise en question fondamentale de la catégorie femmes : « Ce 'nous les femmes' sur lequel on s'est appuyées pendant longtemps, comment le rendre opérationnel aujourd'hui, et sur le plan théorique et sur le plan scientifique et militant ? C'est un aspect politique, c'est-à-dire féministe, important ».

Un espace de débats : les sujets qui fâchent

C'est que dans ces congrès, « Il y a toujours ces deux aspects, militant et scientifique » et que, du coup, en dépit de la volonté d'unité, on note de fortes tensions.

4 - Québec 1996 : La recherche féministe dans la francophonie : état de la situation et pistes de collaboration ; Dakar 1999 : La recherche féministe dans la francophonie plurielle : Toulouse 2002 : Ruptures, résistances et utopies ; Ottawa 2005 : Citoyennes sans frontières ; Rabat 2008 : Le féminisme face aux défis du multiculturalisme ; Lausanne 2012 : Imbrication des rapports de pouvoir : discriminations et privilèges de genre, de race, de classe, de sexualité ; Montréal 2015 : Penser, créer, agir les féminismes. De la révolution des savoirs au changement social ; Nanterre 2018 : Espaces et enjeux des savoirs féministes.

Il y a d'abord le sentiment d'invisibilité des Africaines, qui se sentent minorées, même si tout le monde dit tenir à leur présence et que la solidarité s'organise à travers la prise en charge de leur séjour. Malgré tout, reste « un problème de communication entre le Nord et le Sud qui existe toujours, y compris dans les études féministes », reconnaît une organisatrice qui évoque des thèmes qui n'intéresseraient pas tout le monde. Ainsi à Rabat, lors des débats sur le féminisme musulman, où « elles n'étaient pas d'accord entre elles », ou lors de débats qualifiés de débats internes. Y-aurait-il des thématiques de blanches et des thématiques de non-blanches ?

On peut donner deux autres exemples de thèmes minorés. Le lesbianisme : régulièrement il y a des protestations concernant les ateliers. Les lesbiennes se considèrent comme trop oubliées, estiment que la question du lesbianisme qui traverse aussi les congrès, n'est en fait jamais vraiment traitée, ou alors à la marge. Le risque d'effacement derrière la question LGBTQI+ en serait le dernier exemple. Les autochtones : cette question a fait débat lors de rencontres canadiennes. Non évoquée à Québec, elle surgit à Ottawa suite au recours à une anthropologue blanche pour aborder la question en plénière. Ceci n'avait pourtant pas été faute d'avoir cherché à inviter des femmes autochtones mais, en 2005, elles « refusaient de participer dans les trucs de Blancs », témoigne l'organisatrice. Ça a évolué aujourd'hui, comme on a pu le constater à Montréal⁵.

Espace féministe, la recherche est aussi le lieu des débats, parfois virulents, qui divisent le féminisme. Et on peut suivre, d'un congrès à l'autre, les clivages qui se poursuivent en se recomposant. L'excision fait encore débat à Dakar en 1999, questionnant la légitimité des féministes blanches à prendre position.

Rien encore sur le voile ou la religion : « À ce moment-là, on avait encore une religion tranquille, il n'y avait pas encore de femmes voilées sur le campus. La radicalisation arrive à la fin des années 90, début des années 2000 ». Mais la question n'émergera pas en 2005, à Ottawa, où c'est autour de la prostitution – ou du travail du sexe – que les débats s'avèrent les plus conflictuels. C'est à Rabat, en 2008, que la question émerge vraiment et va diviser les congrès ultérieurs comme elle divise les féministes : « On a vu qu'on n'avait pas les mêmes positions sur le voile qu'un certain nombre de femmes du Maghreb [...] il y en avait qui étaient pour l'interdiction du voile en France, par exemple ». Sujet, semble-t-il, d'une actualité toujours aussi brûlante.

Des clivages, donc, mais aussi constat d'une certaine censure parfois surprenante. Ainsi, de jeunes chercheuses communiquant sur l'informatique ont-elles été stupéfaites d'être prises à partie par « une femme éco-féministe qui nous

5 - Nous nuancions avec les précisions que Huguette Dagenais a bien voulu nous fournir, dans l'après-coup, et qui sont données en annexe à la suite de ce texte.

disait que l'informatique, c'était le complexe militaro-industriel, c'était ce qui détruisait la planète, qu'il ne fallait pas militer pour qu'il y ait plus de femmes en informatique, au contraire ».

Sur le thème du viol, une participante raconte comment une doctorante qui présentait un film à Rabat a été agressée au prétexte que c'était « insupportable de passer des trucs comme ça ». Ce qui fut plutôt traumatisant pour cette toute jeune chercheuse, insiste-t-elle. C'est aussi ce qui est arrivé à cette même interviewée dans un autre cadre. À propos d'extraits de films sur le viol, elle parlait de l'inceste, et a reçu un avertissement, mot sur lequel elle insiste, parce que ça pourrait déclencher des souvenirs traumatiques.

Tensions, clivages, censures, asymétrie des rapports de pouvoir : les CIRFF sont des espaces de débats, scientifiques et féministes, qui reproduisent toutes les contradictions du féminisme.

Le principal constat est que celles du Nord y sont surreprésentées. N'empêche que, malgré tout, les CIRFF demeurent des pôles de rencontre, d'information pour les féministes du Sud.

Les enjeux de l'organisation

Cette troisième partie est consacrée aux modalités concrètes. La morphologie des congrès évolue, certes, avec la taille et le nombre de participantes mais aussi dans leur configuration. On peut même dire que chacun a une physionomie particulière. Certains ont adopté une organisation simple, du type plénière et/ou tables rondes le matin, ateliers l'après-midi ; pour d'autres, c'est une conférence publique, mais le nombre de participantes – et surtout de communicantes – augmentant d'un congrès à l'autre, l'organisation s'est complexifiée, de nouvelles catégories émergent : caucus, forum, débats, foire des livres féministes, pour n'en citer que quelques-unes, et même colloques !

Quant aux données chiffrées globales, dans certains cas, il est relativement facile de compter les inscrites, ce qui ne donne pas pour autant une information fiable sur les participantes, quand pour d'autres, nous n'avons d'information que sur les communications annoncées.

Dans les deux cas, les comptages risquent de donner une image inexacte. Donc pas de chiffres ! Cependant, il nous a semblé intéressant de regarder de plus près le point crucial des inégalités nord/sud : l'Afrique est présente partout mais en faible nombre, même si Montréal semble avoir été une réussite sur ce plan. Les personnes ayant été recensées à partir de leur lieu d'implantation de travail, le résultat serait très différent si on pouvait inclure ici les doctorantes du sud qui sont très présentes, mais identifiées par leur équipe de rattachement qui est souvent au nord.

C'est pourquoi nous suggérons la distribution d'un court questionnaire sur ce genre de précisions et sur les participations antérieures.

Les ressources institutionnelles

Intéressons-nous, dans un premier temps, au profil des sept organisatrices, puisque chacune nous a accordé un entretien.

Premier point : ce sont des figures reconnues. Elles sont toutes détentrices d'une thèse, en sciences humaines et sociales : sociologie et/ou anthropologie, droit, et même littérature. Leurs thèses ont été réalisées entre 1969 et 1991, quatre ont été soutenues en France, sans que ce soit forcément dans le pays d'appartenance, ce qui montre la persistance, dans ces années-là, de la domination symbolique et académique française en matière d'attractivité scientifique, en tout cas dans la francophonie. Mais leurs objets s'inscrivent là où elles vivent ou d'où elles sont originaires : Québec, Algérie, Sénégal. Quatre d'entre elles ont fait des thèses directement axées sur les rapports sociaux de sexe mais les autres se sont tournées plus tard vers ce type d'approche, en particulier en créant des enseignements féministes, ou sur le genre.

En outre, ces liens sont constitutifs d'une ressource essentielle : celle de la mobilité, avec une mobilité particulière entre la Belgique, le Maghreb, la France et le Québec. Cette mobilité, le temps des études, s'est poursuivie plus tard en participant à des colloques universitaires, en obtenant des bourses pour séjourner à l'étranger, lors de diverses collaborations scientifiques internationales.

Enfin, les organisatrices sont bien ancrées dans leur carrière au moment où elles s'investissent dans l'organisation d'un CIRFF, malgré les difficultés qu'elles ont pu rencontrer antérieurement pour cause de féminisme. Elles ont en moyenne 18 ans d'insertion en tant que titulaire d'un poste (MCF, CR ou PR) mais plus encore si l'on tient compte de l'année de soutenance de thèse⁶. Ce sont donc des enseignantes-chercheuses bien inscrites dans leurs universités respectives, même s'il leur a fallu bien du temps !

L'organisation d'une manifestation comme les CIRFF réclame à la fois un savoir-faire relationnel et un savoir-faire organisationnel, comme le décrit l'une des pionnières : « J'avais l'habitude d'organiser des colloques et il y avait la volonté de se réunir et de nouer des contacts. »

6 - La moyenne d'ancienneté s'élève alors à 23,7 ans. Les enseignantes ont, pour plusieurs d'entre elles, connu des années de précarité avant la titularisation comme professeure. Il faut également compter avec les différences d'intégration professionnelle selon les systèmes propres à chaque pays. Par défaut, nous avons ici considéré le moment de titularisation pour mesurer la temporalité des carrières à l'aune de ce critère.

Des ressources militantes au service des recherches scientifiques féministes

Deuxième point, outre leurs capitaux propres, leur légitimité scientifique et institutionnelle, locale et internationale, les organisatrices ont d'autres ressources académiques. En effet, toutes ont participé à la création et au fonctionnement d'instances universitaires dont la matrice est féministe : enseignements sur les femmes, en études féministes ou sur le genre, réseaux de recherches féministes, instituts de recherche, équipes ou revues, de sorte que les ressources dont elles disposent leur permettent d'allier travail scientifique et action militante dans un environnement qui reconnaît ces domaines, bien que du bout des lèvres. Car les ressources locales sont essentielles, et se situent à deux niveaux.

Le premier est celui de l'université. Il s'agit de recueillir le soutien des instances universitaires, plus ou moins conciliantes, au prix, pour certaines, de quelques prouesses médiatrices. Tous les témoignages concordent sur le fait qu'il s'agit de s'entourer d'allié.e.s dans l'université, même pour bénéficier de moyens humains et logistiques. Ce soutien des instances locales qui détiennent le pouvoir est indispensable puisque, de leur accord, dépend la possibilité du lancement de l'organisation, et sa viabilité, en particulier face à l'épineuse question des financements. À cet égard, les montages financiers attestent de configurations forcément très variables d'un continent à l'autre. Le point commun reste la dotation en moyens des universités (salles et personnels), et c'est sans doute sur ce point que les inégalités entre le nord et le sud sont le plus flagrantes. Ainsi le colloque de Dakar s'est-il tenu principalement dans un grand hôtel.

Quant à l'auto-financement par les inscriptions, la composition de la grille tarifaire s'avère cruciale, et souvent conflictuelle, au sein des différents comités d'organisation, ainsi bien sûr qu'aux yeux des participantes. Il faut arbitrer entre les aspirations à la gratuité généralisée, qui réaliserait une sorte d'utopie féministe, et le principe de réalité quand il s'agit de lever des fonds, ce qui fait l'objet de nombreuses négociations avec des institutions touchant à la francophonie qui prennent généralement en charge les financements des collègues du Sud. Mais les doctorant.e.s ou étudiant.e.s du Nord peinent, elles aussi, à obtenir des financements si leurs institutions de rattachement refusent de les aider.

C'est pourquoi être adossé.e à des structures internes fortes, comme des équipes de recherche, un centre ou un laboratoire reconnu, facilite l'exercice mais nécessite néanmoins une mobilisation de tous les instants, et de toutes les instances : « On était au Conseil d'administration, on était au Conseil scientifique, on avait vraiment fait de l'entrisme, on avait un labo qui tournait bien, qui était plutôt reconnu. Par définition, tu peux pas monter un truc d'envergure comme ça si tu n'as pas une assise institutionnelle ».

On voit, dans cette citation, l'importance du « on », qu'il est donc impossible de faire sans une solide équipe sur laquelle on puisse compter, institutionnelle, c'est-à-dire rémunérée, même si elle doit être accompagnée d'une pratique plus ou moins militante.

Car, outre le nerf de la guerre, le budget, la concrétisation des congrès repose sur des forces vives locales qui dépassent le cadre du comité d'organisation ; c'est le deuxième niveau des ressources. Généralement, c'est le système D et l'engouement pour le congrès à mesure qu'il se rapproche qui pousse à l'action, bien souvent au-delà des heures de travail rémunéré : « On avait un énorme, énorme travail, on a vraiment travaillé pour ce colloque. Une bonne équipe. Avec les bonnes volontés. Tous les corps étaient représentés. »

Ça peut donc être le pied, même pour les organisatrices ! « C'était un défi, mais j'estime que ça a été un succès », affirme l'une d'elles, et même si « c'était énormément de boulot, on a vraiment bossé ». Une autre se souvient pourtant que « c'était chouette, vraiment chouette ».

Gratifiant donc pour les organisatrices, mais reste en suspens la question de l'abus de pouvoir, que pose clairement une participante assidue : « Moi, je veux que, dans les prochains colloques, tout le monde participe à tout ; dans une organisation, on devrait pas déléguer à des subalternes, pas fabriquer des subalternes : ne plus déléguer, ne plus reléguer, au moins remercier [...] ».

Désir d'un vrai partage donc, d'une équipe fonctionnant sur des critères d'égalité, voire féministes, et alors traversée par tous les enjeux classiques du féminisme : gratuité, on l'a vu, mais aussi celui de l'exclusion, c'est-à-dire, très concrètement, celui de la sélection, dans un premier temps, de la composition des comités d'organisation et/ou scientifiques et, c'est évidemment très lié, celui de la douloureuse question de la sélection des communications. Dans les faits, le problème est résolu à chaque fois par une position de principe qui jusqu'ici ne s'est pas démentie : « Dans ces congrès, on peut pratiquement pas refuser ! On s'interroge, mais on se dit : ça a toujours été fait comme ça, alors on continue », tout en se demandant si c'est une bonne chose de laisser tout le monde participer, avec des communications qui sont parfois hors sujet. Et qui pose du coup la question de ce que certaines vivent comme une relative monstruosité des derniers CIRFF du point de vue de la taille.

La rotation des continents

Si la vocation féministe, professionnelle et militante, des congrès fait partie de l'identité des CIRFF et des raisons de leur reconduction, d'un congrès à l'autre, s'est imposée une règle que l'on pourrait qualifier de « jurisprudence Dagenais », la pionnière en 1996, c'est-à-dire faire en sorte que les congrès puissent se tenir

sur les différentes aires géographiques, compte tenu des difficultés spécifiques : « C'était quand même Huguette Dagenais qui a pris le premier à Québec et donc, sa volonté, c'était d'instaurer ces congrès et elle a dit il faut que ça tourne en disant là, c'est au Québec, après ce sera en Afrique et après ce sera en Europe et c'est ce qui a été fait régulièrement. »

Penser le congrès suivant est un suspense qui met en tension la volonté d'en prendre la responsabilité *versus* la capacité de le mettre sur pied. La régularité des congrès, malgré les vicissitudes, fait preuve de l'intérêt féministe et francophone de les faire exister. Si un noyau élargi des premières organisatrices semble, au fil des années, avoir constitué une sorte d'instance morale de régulation, les modalités de cooptation prennent des tournures tantôt anticipées, tantôt improvisées, en particulier suivant les possibilités locales, matérielles ou politiques, de chaque pays possiblement concerné.

Aussi, un temps est-il toujours réservé pendant la semaine du congrès pour prévoir la suite, dans la pratique quasi-rituelle d'un souper où les anciennes organisatrices, après avoir sondé les éventuelles volontaires, entendent confirmer autour d'un repas et de quelques verres la transmission du relais, qui sera annoncée le lendemain en AG de clôture.

Pour autant, reste que chaque congrès a vu surgir des volontaires qui, de façon plus ou moins concertée, se sentent de se lancer, dans un élan paradoxalement anticipé et spontané, comme l'exprime très bien cette organisatrice : « C'est pas une décision spontanée au point de dire que j'y avais pas pensé, mais c'est pas une décision que j'avais concertée. J'en avais parlé dans mon entourage. Ça a été spontané, dans le sens où, si on ne le prenait pas, il n'aurait pas lieu, alors je pensais honnêtement que nous avons les ressources et les moyens de le faire. »

Conclusion

S'il s'agissait de mettre en place une structure pérenne de type associatif pour assurer la pérennité des CIRFF, peut-être au risque d'une certaine bureaucratisation et d'une prise de pouvoir, faudrait-il aussi retenir cette idée émise par une organisatrice : « Je pense qu'il faudrait trouver quelque chose à faire entre les CIRFF, parce qu'il y a un CIRFF et puis trois ans d'un silence total, ni informations ni formations, c'est le vide, il pourrait peut-être y avoir des petits colloques » ?

Une autre organisatrice conclut : « Depuis 22 ans, il s'est passé tellement de choses par rapport au féminisme et donc on continue ». C'est une affirmation et un vœu, mais bien évidemment la question est ouverte, comme il en sera débattu lors de la Table ronde « Tisser la toile des réseaux des études féministes dans la francophonie : e-Toile ».

Et comme on le verra surtout à la fin de ce 8^e congrès, auquel, fondamentalement, nous souhaitons une très bonne semaine.

Michèle Ferrand, Annik Houel, Delphine Naudier, Françoise Picq

ANNEXE

Les précisions d'Huguette Dagenais

« La présence et la participation de membres des Peuples autochtones du Canada et du Québec aux rencontres des CIRFF remontent à plus de vingt ans, soit au tout premier, qui a eu lieu à Québec en 1996. En effet, la séance « Les spécificités de la recherche féministe avec les autochtones », au programme le vendredi 27 septembre, réunissait, pendant une demi-journée, cinq conférencières féministes autochtones et non autochtones. Cette séance a suscité beaucoup d'intérêt parmi l'assistance, certaines des chercheuses françaises s'étant d'ailleurs étonnées que des personnes autochtones et non autochtones puissent partager de tels intérêts communs en contexte universitaire. Le même jour avait aussi lieu une « Rencontre avec le réseau mondial d'échanges [...] entre groupes de femmes autochtones utilisant la langue française comme outil de travail ».

En 2005 à Ottawa, les organisatrices avaient invité la présidente de l'association Femmes autochtones du Québec (FAQ) à s'adresser aux participantes en séance plénière. Un conflit d'horaire ayant empêché sa présence, c'est une chercheuse alliée de longue date de FAQ qui a présenté les résultats de leurs travaux de recherche conjoints destinés à faire connaître les luttes sociales, juridiques et politiques des femmes autochtones au Québec et au Canada. De plus, la rencontre avait mobilisé plusieurs femmes autochtones qui se trouvaient dans l'assistance à ce moment-là.

En 2015 à Montréal, plusieurs séances traitèrent de préoccupations communes à des Autochtones de différentes régions du monde. Ainsi, un atelier réunissant des chercheuses autochtones et non autochtones, venues aussi bien du Canada, de la France et des États-Unis que du Mexique, portait spécifiquement sur le grand enjeu de la violence perpétrée contre des femmes autochtones. Les représentantes de Femmes autochtones du Québec ont alors fait état de leurs initiatives récentes dans le dossier des femmes autochtones disparues ou assassinées. De plus, une séance du congrès a consisté en une « Plénière soulignant les 40 ans de Femmes autochtones du Québec. Penser Créer Agir - Recherche et co-construction des connaissances avec, pour et par les femmes autochtones ». Soulignons, par ailleurs, que deux femmes autochtones faisaient partie du comité scientifique du CIRFF de Montréal.

Enfin, une délégation de femmes autochtones du Québec s'est rendue au 8^e CIRFF à Paris, en août 2018. Ses membres avaient participé à l'organisation de

plusieurs séances et ont agi comme conférencières, s'inscrivant ainsi dans l'objectif des CIRFF en matière de décolonisation et de solidarité féministe entre chercheuses et militantes autochtones et non autochtones. »

Vu et entendu au Congrès

Fin de l'été, à l'université.

Au terme d'une semaine d'échanges très denses, et plutôt sereins malgré la diversité des points de vue représentés et des thèmes abordés, le 8^e Congrès International des Recherches Féministes dans la Francophonie (CIRFF) s'est achevé.

Synthèse⁷

Durant une semaine, à l'Université Paris-Nanterre, près de 1 500 congressistes venant de 44 pays de différents continents se sont rassemblé.e.s sur le thème général des « Espaces et enjeux des savoirs féministes : réalités, luttes, utopies ».

Un historique des congrès a été présenté en plénière, qui fait l'objet d'un texte donné à la suite de cette synthèse.

Ouvert aux chercheuses et chercheurs académiques, aux étudiant.e.s et militant.e.s d'associations et aux membres d'ONG, le congrès a ensuite abordé toutes les questions qui traversent les féminismes contemporains dans le monde francophone : des violences contre les femmes à leurs droits reproductifs ; des obstacles empêchant le développement des études féministes dans les universités francophones à la portée des analyses intersectionnelles des rapports de domination ; des féminismes africains aux débats féministes dans les Caraïbes ; du français comme langue de domination coloniale à ses usages subversifs par les artistes et écrivaines dans les départements français d'outre-mer ; des droits des personnes LGBTQ aux analyses transféministes et *queer* ; des politiques de santé publique aux luttes syndicales des salariées dans les maisons de retraite ; de la rencontre entre recherche féministe et mouvements sociaux aux savoirs féministes produits en partenariat avec les associations ; etc.

Difficile sans doute de choisir entre tous les espaces de réflexion et de débat proposés en parallèle ou en suivi : 173 activités, dont 54 colloques représentant 227 sessions, 29 tables rondes (40 sessions), 58 ateliers (86 sessions), 42 sessions thématiques et 9 thèmes de débat. Sans oublier 9 performances artistiques, 6 expositions, 8 projections de films, et bien sûr des tables de vente de revues, de maisons d'édition ou de librairie, sans oublier les plénières et les activités culturelles du soir. Le programme du congrès de 2018 et les résumés des 850 communications sont en ligne : [https://cirff2018.parisnanterre.fr/le-congres/ programme/](https://cirff2018.parisnanterre.fr/le-congres/programme/)

7 - Ces paragraphes ont été extraits du document de synthèse du Conseil scientifique.

Difficile aussi de dire que ce congrès, bien que très important par son ampleur et sa diversité, était le premier du genre, serait le porte-drapeau du féminisme ou pourrait être désigné comme « le » congrès du féminisme. Celui-ci s'accorde évidemment au pluriel sans que ce pluriel autorise à jeter le voile sur le projet commun des savoirs féministes : forger, proposer, discuter et améliorer les instruments pour penser les dominations subies par les femmes partout dans le monde. Et vu l'ampleur de la tâche, ce projet collectif suscite de très nombreux congrès, colloques ou universités d'été. Vingt-cinq ans après la première édition des CIRFF, la 9^e se déroulera en Haïti, en 2021.

Impressions

Faire pour le *Bulletin de l'ANEF* un compte rendu de l'événement est totalement chimérique. On a eu beau courir, impossible d'avoir une vision autre que très limitée de ce qui s'est passé pendant cette semaine. Il nous a donc fallu nous résoudre à rassembler quelques impressions glanées de ci de là, sans aucune prétention à la représentativité : un film, une exposition, un atelier, un colloque ou deux, un point de vue, etc.

UN FILM :

Ouvrir la voix, le mardi 29 août à 18 heures

Le très intéressant film d'Amandine Gay a été projeté, dans le grand amphi, (900 places !), à 18h, heure de grande écoute. Amandine Gay est une réalisatrice, comédienne et afro-féministe française, et son film *Ouvrir la voix* est un documentaire sur les femmes noires issues de l'histoire coloniale européenne en Afrique et aux Antilles. Le film est centré sur l'expérience de la différence en tant que femme noire et des clichés spécifiques liés à ces deux dimensions indissociables de l'identité « femme » et « noire ». Il y est notamment question des intersections de discriminations, d'art, de la pluralité des parcours de vies et de la nécessité de se réapproprier la narration. Film tout à fait passionnant, dont on ne saurait nier la véracité et la force des témoignages mais, car pour moi il y a un mais, qui n'interroge pas la place de la religion dans l'expérience de ces jeunes femmes, voire qui l'entérine comme un refuge et une possible identité, sans autre forme de remise en question. La seule jeune femme qui s'autorise à se démarquer de la religion musulmane adhère au judaïsme : ce qu'on ne saurait considérer comme une libération.

Annik Houel

UNE EXPOSITION :

« Prolétaires de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? »

Conçue et organisée par Hélène Flekinger, Nadja Ringart et Michèle Larrouy, toute la durée du Congrès.

Le Mouvement de Libération des femmes des années 1970 a été un mouvement politique, mais aussi culturel et artistique : chansons, cinéma, vidéo, théâtre, photos explosent, aux côtés des tracts, slogans et affiches, qui se distinguent par leur humour et leur inventivité formelle.

Cette exposition se proposait d'inviter les participant.e.s du congrès à une promenade critique à travers des documents adossés à une plateforme numérique éditorialisée, « Bobines féministes », en cours de réalisation.

Accès à la plateforme en ligne, vidéos permanentes, photos, affiches, journal mural, projections et rencontres autour de l'exposition, pour garder trace de notre histoire collective et résister aux falsifications. On peut y voir des manifestations diverses depuis la Marche du 20 novembre 1971 pour le droit à disposer de son corps, des actions internationales, telles la Marche d'Hendaye contre le fascisme en Espagne, le soutien aux Trois Maria portugaises, etc.

Cinq films étaient projetés en continu, dont *Larmes de sang* d'Ali Akiki et Anne-Marie Autissier, montrant des témoignages de femmes algériennes en région parisienne à la fin des années 1970.

Beaucoup de monde est passé par la salle D09. Les cinq postes de vidéo étaient occupés en permanence, et les organisatrices toujours disponibles pour apporter des précisions et répondre aux questions. J'ai particulièrement regretté de ne pas pouvoir assister aux ateliers-débats permettant de contextualiser et de relier les engagements d'hier aux enjeux d'aujourd'hui, « Votre libération sexuelle n'est pas la nôtre », « Sisterhood is powerful », et celui sur la coordination des femmes noires à Paris.

Françoise Picq

UN ATELIER-DÉBAT :

L'Institut du Genre au CIRFF 2018

L'Institut du Genre – Groupement d'intérêt scientifique créé en 2012 par le CNRS pour valoriser les études de genre en France et à l'international⁸ – a souhaité non seulement soutenir le CIRFF financièrement mais y participer activement, par la participation de plusieurs de ses membres et par la proposition de deux activités : un débat et un atelier.

8 - Pour une présentation des missions et des activités de l'IdG, voir son site : <http://institut-du-genre.fr/>



Le débat du 28 août 2018 s'intitulait « Les nouveaux territoires du genre ont-ils créé un nouveau genre ? ». Selon les règles du CIRFF, il s'agissait, en une heure trente, de favoriser les échanges entre les participant.e.s, après une problématisation du sujet. Cette forme d'intervention reflète bien la fonction de l'Institut du Genre, qui n'est pas un centre de recherche, ni une instance de « normalisation » des études de genre, mais une structure d'animation de la recherche en France. Membre du conseil scientifique de l'IdG, le sociolinguiste Luca Greco avait accepté de proposer une lecture des évolutions des études de genre. Il s'agissait moins de faire un état des lieux, certes toujours pertinent du fait des mises en cause réitérées que subit ce champ, que de s'interroger sur ce que fait l'institutionnalisation aux disciplines, au genre, au féminisme, à la société. Luca Greco a dessiné trois mouvements. Le premier temps est la structuration du domaine, avec le développement du genre, au-delà des disciplines classiques de la sociologie et de l'histoire : par exemple, géographie, sciences du langage, arts du spectacle, études cinématographiques, études littéraires, histoire de l'art, droit, philosophie. Le deuxième est un moment de stabilisation avec l'apparition de nouveaux paradigmes. Dans le troisième temps, l'époque actuelle, Luca Greco distingue une nouvelle politisation de la recherche sur le genre et une hybridation des recherches, avec le développement de nouveaux collectifs de lutte, comme les collectifs queer ou antispécistes. Le chercheur a souligné qu'il lui semblait difficile aujourd'hui de penser en termes de césure recherches/militantisme. Selon lui, le concept de genre gardait entière sa potentialité subversive.

Après cette introduction, le débat s'est engagé avec beaucoup d'énergie, voire de passion, entre les personnes présentes, public intergénérationnel et très nombreux. Ce qui démontre la nécessité, dans les congrès et colloques de cette ampleur, de ces temps de réflexion interactive entre participant.e.s.

La deuxième activité proposée par l'Institut du Genre était l'atelier du mercredi 29 août 2018, « Une nouvelle façon de faire de la recherche : les thèses sur le genre ». En effet, depuis les années 2000, la France a connu un développement sans précédent des thèses sur le genre, dont témoigne la création de l'association Efigies, et de plusieurs prix de thèse sur le genre (prix de la Ville de Paris, prix de l'Institut du genre). On peut parler d'un véritable mouvement collectif, avec une auto-organisation entre doctorant.e.s. Ayant l'ambition de soutenir plus particulièrement la jeune recherche, l'Institut du Genre lance, depuis 2013, une campagne annuelle

du prix de thèse⁹. Il offre également un outil novateur sur son site : le répertoire des thèses soutenues en France (<http://institut-du-genre.fr/fr/ressources/repertoire-des-theses/>).

L'atelier, animé par Michel Bozon, sociologue, directeur adjoint du GIS Institut du Genre, a débuté par une analyse du répertoire des thèses de l'IdG, qui comprenait, à la date d'août 2018 (sans prétendre à l'exhaustivité) 400 thèses soutenues entre 2012 et 2017 en France dans 16 disciplines. Si la suprématie de la sociologie est avérée (30 % des thèses du répertoire), l'émergence de nouvelles disciplines se confirme, attestant du rayonnement des études de genre. 63 % des thèses sont soutenues en Île-de-France ; des villes en région se détachent : Lyon, Toulouse, Aix, dessinant une géographie des recherches sur le genre¹⁰.

Un doctorant et deux docteurs ont ensuite été invité.e.s à retracer leur parcours en thèse, les liens avec leurs pair.es., et la suite : Mathieu Arbogast, EHESS-CEMS et université de Paris Nanterre / Cresppa-GTM, association EFiGiES¹¹ ; Delphine Lacombe, CNRS, Urmis-université Paris Diderot, lauréate du prix de thèse de l'IdG en 2017 ; Heta Rundgren, LEGS, université Paris 8, en post-doctorat. En écho avec le débat de la veille, les récits ont montré les liens tissés entre la recherche et le féminisme, par les rencontres et/ou les lectures : que l'une mène à l'un... ou l'inverse, sans césure entre savoirs scientifiques et mouvements sociaux. Que ce soit dans les témoignages ou dans les interventions lors des échanges avec la salle, faire une thèse sur le genre n'est jamais apparu comme faisant question ou posant problème : confirmation implicite de la légitimité des études sur le genre en France ?

Sylvie Cromer

UN COLLOQUE :

Travail et genre : quelles rencontres entre recherches féministes et mouvements sociaux ?

Le Mage (Marché du Travail et genre) a tenu un colloque sur un jour et demi.

Le propos en était le suivant : « Le mouvement féministe et syndical connaît dans 'l'espace de la francophonie' un renouveau des mobilisations dans le champ du travail (lutttes d'ouvrières contre la restructuration, travail dans la dignité en

9 - Le prix s'adresse à tou.te. les docteur.e.s ayant soutenu une thèse dans un établissement partenaire du GIS. La thèse peut avoir été rédigée en langue étrangère et soutenue dans une université française partenaire du GIS (ou au moins en co-tutelle). Le prix a pour objectif une aide à la publication.

10 - Cette analyse du répertoire sera poursuivie au 2^e Congrès international de l'Institut du Genre, « Genre et émancipation », qui se tiendra à l'Université d'Angers les 27-30 août 2019.

11 - Tanya Karagyozova de l'association Efigies, également invitée, n'a pu venir.

Tunisie, valorisation des métiers du soin au Québec, mobilisations pour l'égalité salariale autour du 8 mars en France, etc.) L'objectif de ce colloque est de dynamiser et enrichir les analyses et expériences sur le thème 'travail et genre' au cœur des recherches féministes et portées notamment par le réseau Mage depuis plus de vingt ans, par des rencontres intergénérationnelles et internationales de chercheur.e.s, de syndicalistes et d'associations féministes. »

Six sessions d'une heure et demi chacune ont tenu les promesses du prologue, et ont été mises sur site très vite : Colloque Mage/ CIRFF (<http://recherche.parisdescartes.fr/mage>).

Session 1 : Les « gagnantes » de l'égalité professionnelle ?

Présidente de la session : Jacqueline Laufer (sociologue, professeure émérite HEC, Mage).

Session 2 : Les « oubliées » de l'égalité professionnelle ? Les métiers ouvriers

Présidente de la session : Sophie Pochic (sociologue, directrice de recherche CNRS-CMH, Mage).

Session 3 : Les « oubliées » de l'égalité professionnelle ? Les métiers de services

Présidente de la session : Christelle Avril (sociologue, maîtresse de conférences, EHESS-IRIS).

Session 4 : Le genre de l'espace numérique : quelles opportunités d'emploi pour les femmes ? Présidente de la session : Nathalie Lapeyre (sociologue, maîtresse de conférences, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, Mage).

Session 5 : Le genre de l'espace numérique : du cyberféminisme au cybersexisme
Présidente de la session : Rachel Silvera (économiste, maîtresse de conférences, Université Paris-Nanterre, Mage)

Session 6 : Conséquences des violences familiales et conjugales sur l'emploi des femmes : un enjeu féministe

Présidente de la session : Séverine Lemièrre (économiste, maîtresse de conférences, IUT Paris Descartes, Mage)

Annik Houel

UN AUTRE COLLOQUE :

Féministes à l'épreuve du moment : novations et confusions au temps des controverses

Particulièrement titillée par les accusations de *féminisme blanc* qui avait quelque peu pollué la préparation du congrès, j'avais très envie d'écouter ce colloque. Malheureusement j'ai dû remplacer une présidente de session absente et n'ai pas pu assister à la première séance : « Questions aux théories modernes », où devaient intervenir Liliane Kandel, Fatou Sow et surtout Monique Boireau-Rouillé car elle proposait une analyse conceptuelle de l'intersectionnalité qui m'intéressait

particulièrement. Je n'ai donc pas pu l'entendre mais j'ai pu prendre connaissance de son article¹² que reprenait sa communication où elle montrait notamment qu'il n'est pas nouveau de croiser les dominations ! Ce qui ne m'a guère étonnée mais j'ai trouvé son propos tout à fait percutant ! En revanche j'ai pu assister à la séance suivante qui se proposait de quitter le débat théorique pour parler davantage de terrains, de quartiers, de luttes avec un titre explicite : « La praxis féministe rempart contre les dogmes ».

Nadja Ringart montrait la mise en question de ses hypothèses au regard des pratiques, soulignant, par exemple, qu'il faut cesser de confondre culture et religion ou encore que la couleur de peau ne signifie pas systématiquement l'existence d'une culture de cette couleur. Julie Muret, qui a cofondé Osez le féminisme, lequel se définissait comme féministe généraliste, mixte, universaliste antiraciste et abolitionniste, m'a convaincue que notre façon de voir et de vivre le féminisme pouvait être partagée (à part sur la question de la mixité !) avec la génération suivante : le contexte est certes différent comme le montre leur façon d'afficher une attitude plus ouverte que la nôtre par rapport aux institutions mais je pouvais me retrouver dans leur féminisme dès qu'étaient abordées la question de l'universalisme.

Dans la dernière séance, « Féminisme et politique : identité, inclusion, universalisme », Annie Sugier, à partir de la pratique des compétitions sportives, montre comment, sous le prétexte de mener une politique inclusive, les instances sportives internationales dérogent aux principes universels dès lors qu'il s'agit des femmes de culture musulmane.

Puis Françoise Picq, par son analyse de la manière dont les femmes socialistes avaient inventé au début du XX^e siècle la notion de « féminisme bourgeois », pour le disqualifier, m'a permis d'analyser un peu mieux le malaise que je ressentais – et ressens toujours d'ailleurs – devant certaines critiques de certaines jeunes féministes (d'ailleurs beaucoup plus des universitaires que des militantes) nous font aujourd'hui, en dénonçant un « féminisme blanc » et où cette dénomination sous-tend clairement une accusation implicite (et parfois même explicite) d'illégitimité.

Malheureusement, faute de temps, le débat a été beaucoup trop court et m'a laissée à la fois sur ma faim et sur le sentiment qu'il reste vraiment à mener.

Michèle Ferrand

12 - Monique BOIREAU-ROUILLÉ, « L'intersectionnalité, une idée à la mode », *Réfraction*, n° 39 « Repenser les oppressions ? », automne 2017.

UN POINT DE VUE :

Les sujets qui fâchent

Le Congrès a été traversé par les grandes controverses qui aujourd'hui divisent le féminisme, particulièrement en France.

La *prostitution* reste une pomme de discorde. Dans une volonté œcuménique, le Conseil scientifique avait accepté la tenue d'un colloque « Féministe pute, expertises et luttes des travailleurSEs du sexe ». Celui-ci, semble-t-il, ne s'est pas tenu dans le même esprit de coexistence pacifique, puisqu'un atelier ayant pour thème « La désenprise masculine », organisé par les associations « Zéro Macho » et « Femmes pour le dire, femmes pour agir » a été envahi violemment par un groupe de cinq personnes se présentant comme appartenant au STRASS (Syndicat des Travailleurs/ses du Sexe).

« Vous êtes des assassins, vous avez sur les mains le sang de Vanessa, vous êtes contre notre métier et pour la loi contre nos clients ! » (Il s'agit d'une personne prostituée tuée dans le bois de Boulogne quelques semaines auparavant et dont ces personnes tiennent pour responsable la loi du 13 avril 2016 visant à pénaliser les clients de la prostitution). Violences verbales, intimidations, arrachage de l'affiche sur les « bonnes pratiques » pour permettre des échanges respectueux, exigence de se voir remettre les téléphones portables pour effacer les photos de la scène, etc. Ce courant « féministe », qui avait déjà perturbé le CIRFF de Montréal, a fait à nouveau la démonstration de son intolérance.

Espérons que l'expérience, qui sera transmise à l'équipe organisatrice du prochain CIRFF, lui sera utile.

Rappelons que ce 9^e CIRFF devrait avoir lieu dans trois ans en Haïti.

Féminisme universaliste versus féminisme intersectionnel-postcolonial :

Il n'était pas question que le Congrès choisisse entre ces deux conceptions et exerce une quelconque censure idéologique. L'appel à communication était cependant assez clairement marqué par l'approche « post-coloniale » qui domine aujourd'hui chez les jeunes féministes universitaires. C'est pour contrebalancer ce point de vue, qui ne craint pas de caricaturer le féminisme de la génération précédente pour mieux s'en démarquer, que j'ai proposé un colloque « Féministes à l'épreuve du moment, novations et confusions au temps des controverses ».

Ce colloque, après quelques vicissitudes, a été tout à fait passionnant, mais proposé en parallèle avec 39 autres, dont certains que j'aurais bien aimé suivre. Ce qui était le plus frustrant dans ce congrès : la quasi impossibilité de suivre d'autres initiatives que celles où nous étions impliquées. Et réciproquement.

Un débat proposé par le Café de l'IEC (Institut Emilie du Châtelet), « Conditions et contours d'un féminisme universaliste, aujourd'hui », a été annulé par décision

du Conseil scientifique. On ne peut que regretter que cela ait pu donner à penser à une censure de ce courant du féminisme. Et espérer que le débat soit encore possible parmi les féministes universitaires en France, avec le soutien de nos amies francophones des autres continents.

Françoise Picq

Plaidoyer pour une politique intégrée du genre dans les enseignements universitaires

Du 27 au 31 août 2018 a eu lieu à l'université Paris Nanterre, le 8^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF). Ce congrès est un moment fort et essentiel de la recherche et de la diffusion des connaissances en études féministes, plus souvent nommées étude de genre dans le cadre universitaire. C'est un moment privilégié permettant aux chercheuses et chercheurs en études de genre de sortir de l'ornière et de l'isolement dans lesquels, souvent, elles et ils évoluent au sein des instances universitaires. Avec l'organisation de plusieurs colloques, ateliers, performances et débats, simultanément, le congrès témoigne, face aux accusateurs/trices d'une soit-disant « théorie du genre », de la diversité des objets, des approches et des méthodes en études de genre. Des médias aux violences sexuelles, de la politique aux théories féministes, du travail à l'éducation (<https://cirff2018.parisnanterre.fr>), la production des savoirs féministes et/ou sur le système de genre, à l'échelle de la francophonie, est dynamique, tout comme les questionnements et tensions qui animent ce champ.

Pourtant l'institutionnalisation de ces recherches et/ou formations n'échappent pas à de multiples résistances. Dans l'enseignement supérieur français, ces formations sont recommandées pour toutes les filières d'enseignement et obligatoires dans la formation des enseignant-es depuis 2013 (voir la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système scolaire). Mais cinq ans plus tard, l'état des lieux sur les formations existantes force au constat d'un relatif immobilisme. Si les formations en études de genre (DU et/ou master) progressent depuis une dizaine d'années dans le paysage universitaire francophone (Rennes, Paris, Bordeaux, Lyon 1 et Lyon 2, Grenoble, Toulouse, Lausanne, UQAM, ULaval), elles demeurent presque exclusivement dépendantes de l'engagement et de la conviction de quelques chercheuses et butent sur des résistances politiques et institutionnelles : les difficultés de reconnaissance et de soutiens matériels, la rareté des métiers alors que les besoins sociaux sont énormes, les incompréhensions théoriques, l'indifférence. Les initiatives présentées au Congrès sur l'offre du Centre d'Etudes Genre (GEC)

de l'université de Lausanne (<https://www.unil.ch/ceg/fr/home.html>) par Sabine Kradolfer, Farinaz Fassa et Damien Michelet sur le master Genre, à distance, des universités de l'ouest de la France (<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/offre-de-formation/master-lmd-MLMD/sciences-humaines-et-sociales-03/master-etudes-sur-le-genre-program-master-etudes-sur-le-genre.html>) par Nahema Hanafi et sur le parcours Egal'APS (Égalité dans et par les activités physiques et sportives) de la mention Études sur le genre à l'université de Lyon 1 (<https://ufr-staps.univ-lyon1.fr/formations/licence-et-master/master-mention-etudes-sur-le-genre-811677.kjsp>) par Cécile Ottogalli, en rendent compte.

Du côté de la formation des enseignant.e.s – où les modules genre sont censés être obligatoires – l'état des lieux réalisé, en France, par le Haut conseil à l'égalité F/H en 2017 et par l'ARGEF (<http://www.argef.org/carte-de-france-des-espe/>) sur les enseignements dispensés dans la formation des professeur.e.s des écoles (Sigolène Couchot-Schiex) montre les mêmes résistances et atteste de l'extrême hétérogénéité de l'offre en fonction des ESPE (absence de formation sur certains sites, grande variabilité des volumes horaires allant de 1 à 10 % des enseignements de l'année, absence d'évaluation des enseignements, manque de ressources humaines formées, etc.). Enfin, force est de constater qu'il n'existe pas de recensement à l'échelle des universités sur la mise en place de modules de formation à destination des personnels ou/et des étudiant.e.s en matière d'égalité entre les sexes.

Le mythe d'un Québec idéal, où les rapports sociaux de sexe seraient apaisés, a aussi volé en éclats avec les communications de Gabrielle Richard et de Joëlle Braueumer. Toutes deux notent une disparition progressive des enseignements en faveur de l'égalité sous la pression, d'une part, d'une réforme scolaire qui individualise les procédés pédagogiques et, de fait, invisibilise les dynamiques sociales à l'œuvre et, d'autre part, sous la pression de puissants mouvements masculinistes, intégrés jusque dans la conception des programmes, qui instrumentalisent la sur-représentation des femmes parmi le personnel enseignant pour contester les inégalités et les processus de la domination masculine. Ainsi, l'égalité F/H est remplacée par un discours pour la reconnaissance des sexualités sans que cela soit l'occasion d'aborder les dominations à l'œuvre.

Seule l'université de Genève (Isabelle Collet), grâce au soutien de la direction de l'IUFE, de la présidence des sciences de l'éducation et de moyens réels suivis par la direction de l'Instruction publique, semble résister avec, pour les enseignant.e.s du secondaire, 30 heures d'enseignement obligatoire en première année et 30 heures optionnelles en deuxième année. Mais les contextes politiques changent et, avec la nouvelle magistrature de 2018, l'égalité n'apparaît plus comme une priorité de

l'Instruction publique, menant même à la remise en cause de la formation genre des enseignant.e.s du primaire.

Si les enseignant.e.s sont la plupart du temps bienveillant.e.s et favorables à l'égalité entre les sexes, elles/ils n'en demeurent pas moins majoritairement incompetent.e.s sur les concepts, les méthodes et les enjeux de l'égalité. Entre la croyance d'une égalité « déjà là » ou « en train de se faire » et celle d'une « égalité dans la différence », le pessimisme est de mise, d'après les chercheuses, sur le pouvoir émancipateur de l'école (pourtant au cœur de ses missions) en l'absence d'un véritable projet de formation du personnel sur les dominations à l'œuvre dans le contexte scolaire et les façons d'y remédier.

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo – L-Vis, Lyon 1

e-TOILE

COMPTE RENDU DES TABLES RONDES

« Tisser la toile des réseaux des études féministes dans la francophonie : e-Toile »

28 août 2018 – 8^e CIRFF Paris Nanterre

@dresse pour nous contacter : adhesioncirff@anef.org

Mardi 28 août 2018, 9 h-10h20

Séance 1 : *Échanges préparatoires à la constitution du réseau e-Toile*

Chaque partenaire répond aux deux questions posées au préalable :

- Qu'attendez-vous de e-Toile ?
- Comment envisagez-vous son fonctionnement ?

Véronique Perry, au nom de l'Anef, présente un projet qu'elle intitule : « Penser un dispositif numérique de ressources et de pratiques » (Annexe 1).

Mardi 28 août 2018, 11h 40-12h45

Séance 2 : *Assemblée constitutive du réseau e-Toile dans le cadre du 8^e Congrès international des recherches féministe dans la francophonie* (notes prises par Damien Michelet).

Présent.e.s : Soukeina Bouraoui, Francine Descarries, Bouba Diop, Dominique Gauthiez-Rieucan, Annik Houel, Couro Kane Niang, Sabine Kradolfer-Morales, Damien Michelet, Marcelline Nnomo-Zanga, Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Véronique Perry, Geneviève Pezeu, Françoise Picq, Marta Roca i Escoda, Leila Saadé.

Geneviève Pezeu présente l'ordre du jour / le déroulement de la séance et l'introduit. Elle demande notamment que les personnes présentes complètent l'annuaire qu'elle nous a fait parvenir.

Bouba Diop : Il est important de bien définir la mission du réseau. L'égalité a beaucoup été évoquée et c'est important. Mais là où le bât blesse dans notre pays, c'est au niveau de la diversité. Cette nouvelle structure pourrait beaucoup aider à comprendre l'égalité et la diversité. Recenser les travaux est très intéressant, mais il ne faut pas seulement recenser les travaux sur les femmes, mais également les travaux des hommes. Il ne faut pas sous-estimer la masse de travail et donc les coûts. Il ne faut pas oublier de partager et de doser la répartition aussi bien des ressources que de la visibilité.

Leila Saadé : L'idée de faire un réseau féministe est très bien, mais c'est réducteur. La répétition des termes « féministe » et « féminisme » dans la phrase introductive de la charte est redondante.

Francine Descarries insiste sur la nécessité de définir ce réseau comme féministe.

Leila Saadé demande si le réseau doit être un consortium de réseaux ou un réseau de l'Anef.

Soukeina Bouraoui demande ce qu'on entend par réseau informel. Il lui semble que ce sur quoi nous nous étions mises d'accord, c'était de nous regrouper et de structurer le réseau informel actuel. Elle explique que le problème c'est qu'elle représente vingt-deux réseaux arabes qui travaillent à obtenir l'égalité entre les sexes, mais dont certains ne veulent pas entendre parler de féminisme. Est-ce qu'il est nécessaire de le définir comme un « Réseau de structures pour l'égalité entre les sexes et le féminisme » pour fédérer des réseaux si on sait d'avance que certains refuseront.

Francine Descarries : Ce qui l'intéresse, c'est un réseau féministe qui travaille pour l'égalité. Il faut que nous acceptions de partir d'une perspective féministe

Françoise Picq : Il faut qu'on inscrive le réseau dans l'histoire du CIRFF. Or, le CIRFF s'inscrit dans le féminisme.

Leila Saadé : Il faut fédérer le maximum de réseaux.

Plusieurs personnes considèrent que nous ne visons pas forcément à fédérer le maximum de structures.

Annik Houel relève que, dans certains pays, lorsqu'on parle de féminisme, il devient impossible d'obtenir le moindre financement. C'est une réalité à laquelle nous devons rester attentives.

Marcelline Nnomo Zanga relève la difficulté que représente ce doublement du terme « féminisme ». Il lui semble qu'il faut plus insister sur les revendications d'égalité et de parité afin de pouvoir lancer des projets qui seront susceptibles d'obtenir des financements.

Véronique Perry relève que l'objectif est la pérennisation des CIRFF et qu'il y ait une continuité. Or dans CIRFF, il y a « féminisme ».

Leila Saadé : Certains mots, comme « féminisme » ou « genre », sont clivants. Même « équité » l'est dans certains pays arabes. La question est de savoir si on veut un réseau du CIRFF ou si on veut quelque chose de plus large.

Annik Houel : On doit se poser la question de la domination et se demander si l'inscription du féminisme n'est pas une domination du Nord.

Francine Descarries voit le réseau comme très ciblé sur ce qui se fait, qui touche les études et la recherche féministes et ne voit pas comment faire plus large avec le peu de moyens dont nous disposerons.

Françoise Picq propose que nous continuions l'examen du projet de charte afin de voir si c'est le seul point qui bloque.

Leila Saadé : L'objectif est clair dans son contenu, mais il ne correspond pas à ce qui a été décidé à Montréal. Nous sommes un réseau de femmes universitaires, mais pas un réseau de recherche et d'enseignement.

Soukeina Bouraoui demande si c'est un réseau féministe qui n'engloberait que des réseaux, des recherches, des enseignements, etc. féministes ou s'il intègrerait également les questions d'égalité. Est-ce que le réseau ne travaillerait que pour le CIRFF ou également pour d'autres réseaux qui ne seraient pas forcément féministes ?

Françoise Picq : En plus de « féministe », on doit également pour ce paragraphe décider si on garde seulement « enseignement et recherche » ou est-ce qu'il faut élargir ?

Sabine Kradolfer propose de mentionner la plateforme internet.

Geneviève Pezeu explique que l'objectif de « faciliter la transmission pour l'organisation des rencontres CIRFF » est apparu pendant l'organisation du congrès de Nanterre.

Françoise Picq : Ce nouvel objectif est arrivé lorsqu'on s'est dit, à l'Anef, que le projet e-Toile tel qu'il était pensé était au-dessus de nos capacités et qu'il fallait limiter les objectifs.

Soukeina Bouraoui souligne qu'il ne faut pas superposer l'Anef, le CIRFF et le réseau. Sa question est : est-ce que c'est le réseau des réseaux féministes ou le réseau des réseaux qui travaillent pour l'égalité ?

Francine Descarries : J'ai organisé le 7^e CIRFF et on s'est rendu compte qu'on ne pouvait pas continuer ainsi, que le CIRFF était devenu trop grand. Il faut donc qu'on trouve une structure, parce que l'Afrique, par exemple, ne pourra plus jamais l'organiser si nous ne disposons pas d'une structure pérenne. Il faut également pouvoir capitaliser l'expérience.

Geneviève Pezeu affirme que l'Anef n'a ni les moyens humains ou financiers, ni l'envie, de gérer seule le réseau.

Leila Saadé se demande si nous avons bien toutes les mêmes objectifs. L'idée développée à Montréal, c'était de faire un réseau des réseaux, un « consortium ». L'introduction des objectifs commence par « Le Réseau vise à participer à la production et la promotion de l'égalité entre les sexes dans l'espace de la francophonie ». Ça ne tient pas la route de formuler comme premier objectif « faciliter la transmission pour l'organisation des rencontres CIRFF » car ça ne joue pas au niveau de la méthodologie.

Annik Houel pense que le contexte attire trop l'attention sur le CIRFF et l'Anef. Elle propose qu'on le supprime et qu'on passe directement aux objectifs parce que ça donne l'impression que le CIRFF a le pouvoir sur le réseau.

Françoise Picq acquiesce.

Soukeina Bouraoui considère que le contexte est nécessaire.

Françoise Picq liste les points de débat à résoudre ensemble pour se mettre d'accord sur la charte :

- l'usage du terme « féministe » dans le projet de charte à adopter d'ici la fin de la matinée ;
- s'accorder sur les objectifs de e-Toile ;
- les réseaux partenaires et leur positionnement, les uns en tant que réseau de femmes universitaires, les autres en tant que réseau de recherche et d'enseignement.

Leila Saadé propose l'ordre 4-3-1-2 pour les objectifs, ce qui est accepté par toutes les personnes présentes.

- Remonter le dernier paragraphe « Le Réseau s'inscrit dans la perspective... » avant la liste des quatre objectifs et le raccourcir est également accepté à l'unanimité.

Marcelline Nnomo Zanga trouve l'expression « utilité sociale » réductrice, et préférerait que nous parlions de « progrès humain ».

Francine Descarries propose « mobilisation sociale », ce qui est accepté.

Soukeina Bouraoui soulève deux problèmes : associer composantes et fonctionnement d'une part, et le fait que les composantes ne soient pas clairement spécifiées ou listées.

Il est décidé de supprimer les actions projetées de la Charte. Elles feront l'objet d'un plan d'action séparé.

Dénomination adoptée : « e-Toile »

Définition retenue : e-Toile est un réseau de structures d'enseignement et de recherche féministes sur l'égalité ».

Un groupe de travail va continuer la réunion afin de réviser le texte de la charte qui circulera ensuite par courriel entre les participantes. Le but est de présenter la charte vendredi à l'assemblée générale.

Mardi 28 août 2018, 12h45-13h30

Le groupe de travail (Francine Descarries, Leila Saadé, Marcelline Nnomo, Geneviève Pezeu, Dominique Gauthiez-Rieucan) s'est réuni à l'issue des deux séances pour s'accorder sur la CHARTE. Cette charte d'une page est adoptée à l'unanimité le mardi 28 août (voir Annexe 2).

ANNEXE 1

**Projet de plateforme numérique e-Toile :
une étude de faisabilité financée pour un « réseau »**

En réponse à l'appel à projets de mai 2018 intitulé « Actions en faveur de l'égalité des sexes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de l'Enseignement supérieur et de la recherche (Axe 3. Diffusion des recherches sur le genre), le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a alloué un financement de 3 500 € à l'ANEF pour une étude de faisabilité visant la création d'une plateforme numérique pour favoriser la diffusion des recherches féministes sur le genre au sein des pays de langue française par la modélisation d'une plateforme numérique bénéficiant d'un hébergement institutionnel stable et pérenne.

Historique du projet

C'est suite à une première rencontre à Dakar sous l'égide de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)¹³ en novembre 2014¹⁴ que l'ANEF s'est chargée de prolonger le projet en mobilisant l'atelier « Structurer un réseau féministe universitaire dans la francophonie », atelier qui s'est tenu au 7^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie (CIRFF) de Montréal en août 2015¹⁵. Ainsi, de nombreux réseaux partenaires, universitaires ou associatifs ont manifesté de l'intérêt pour le projet et il a été décidé d'en confier la responsabilité à l'Anef. Au sein de l'Anef, une commission spécifique a été créée pour faire un recensement des réseaux féministes existants et solliciter les participations des

13 - Agence universitaire de la francophonie : cf. <https://www.auf.org/>.

14 - Sommet de la francophonie « Femmes universitaires, femmes de pouvoir ? » organisé par l'AUF, 13-14 novembre 2014 à Dakar (<http://www.anef.org/lanef-participe-au-colloque-international-femmes-universitaires-femmes-de-pouvoir-dakar-senegal-13-14-novembre-2014-deux-interventions-a-partir-du-livre-blanc/>).

15 - Après Québec (1996), Dakar (1999), Toulouse (2002), Ottawa (2005), Rabat (2008) et Lausanne (2012), c'est Montréal qui a accueilli en août 2015 le 7^e Congrès international des recherches féministes dans la francophonie » (<http://cirff2015.uqam.ca/>).

partenaires à une Table ronde proposée lors du 8^e CIRFF à Paris fin août 2018¹⁶. Intitulée « Tisser la toile des réseaux des études féministes dans la francophonie : ANEF e-Toile », cette table ronde a eu pour objectifs de (1) définir les principes et les modalités du réseau (objectifs, modes de fonctionnement, programme de travail, Charte) ; (2) faire la première assemblée constitutive de e-Toile avec l'ensemble des partenaires présent.e.s.

La plus-value numérique

Une communication de l'ANEF par Véronique Perry a précisément porté sur la possibilité d'une « modélisation numérique pour le réseau e-Toile : comment optimiser et pérenniser les échanges grâce à une interface innovante ? ». En effet, si la volonté de maintenir les liens entre les différentes dynamiques féministes qui s'expriment dans les CIRFF successifs depuis 1996 n'est pas nouvelle et bien que la pertinence des réseaux féministes ne soit plus à démontrer, leur nature et objectifs s'articulent aujourd'hui à l'évolution technologique et à l'environnement numérique. Pour amorcer l'étude de faisabilité d'un dispositif numérique qui réponde à de nouvelles pratiques d'échange, de communication-transmission et surtout de co-construction des savoirs sur le féminisme et le genre par de nouveaux médias et outils de médiation, il s'avère nécessaire de penser les questions à partir des axes suivants.

Axe A – Le renouvellement des pratiques par un autre accès au(x) savoir(s)

- De quelles bonnes pratiques « numériques » peut-on s'inspirer : comment le numérique construit-il et déconstruit-il les réseaux ? Comment articuler la verticalité et l'horizontalité des savoirs dans la transmission féministe (approche réflexive de l'historicité féministe) relativement à la constitution de paradigmes critiques dominants ?
- En quoi un réseau serait-il une valeur ajoutée pour la création d'une communauté de pratiques féministes articulant dynamiques associatives et académiques ? Comment nourrir le contenu et les interactions médiées (forums mixtes et non-mixtes, liens vers des blogs thématiques, articulation du féminisme et du genre aux concepts et problématiques en lien avec les autres discriminations) ?

Axe B – La dimension technique et financière de l'environnement numérique

- Quelle plateforme proposer : capacité de stockage, hébergement, gestion, modération et financement ? Comment cette interface peut-elle contribuer à l'organisation d'un 9^e CIRFF ?

16 - Voir le programme du CIRFF 2018 (p.76-77 & 100) : <https://cirff2018.parisnante.fr/le-congres/programme/>.

- Comment penser des regroupements réguliers avec les partenaires (en présentiel et/ou à distance), avec quels outils techniques et quels financements internationaux (subventions) ?
- Peut-on envisager un archivage ouvert et libre de droits des textes fondateurs du féminisme en langue française (voir l'exemple du projet FRAGEN¹⁷) et des formations à distance gratuites (Un Mooc sur le genre¹⁸ ? Un Mooc sur l'harmonisation des pratiques rédactionnelles et communicationnelles non-sexistes/non-discriminantes, paritaires et inclusives en langue française ?).

L'étude de faisabilité

L'étude va se concentrer sur la création de la plateforme, la gestion et l'utilisation de la base de données. La période de mise en place des actions s'étend d'août 2018 à août 2019. Le suivi du projet et l'encadrement d'un stage sera assuré par Véronique Perry, docteure en didactique des langues-cultures (anglais-français/genre), membre du CA de l'ANEF. Le stage en informatique (web design / mars-juin 2019) portera sur les possibilités techniques et les extensions dynamiques (plus-value technologique d'une plateforme dédiée interactive relativement à un site d'information et d'échanges). Un montant supplémentaire de 1000€ (pour des prestations techniques) a été sollicité et obtenu en juillet 2018 auprès de la vice-présidence « Responsabilité Sociale et sociétale de l'Université »¹⁹ de Toulouse 3 grâce à Catherine Armengaud, MCF, chargée de mission égalité entre les femmes et les hommes.

Véronique Perry

ANNEXE 2

Charte e-Toile

e-Toile est un réseau de structures d'enseignements et de recherches féministes sur l'égalité, les femmes, le féminisme, le genre et les sexualités dans la francophonie.

Contexte

Il s'agit de structurer le réseau qui s'est constitué au cours de sept congrès internationaux de recherche féministe dans la francophonie (CIRFF) afin de le

17 - De 2009 à 2011, l'ANEF a été partenaire pour la France du Projet européen FRAGEN (activité de QUING : Quality in Gender+ Equality Policies) dont l'objectif était la constitution d'une base de données sur les textes fondateurs du féminisme de 29 pays européens (sélection, archivage, numérisation, diffusion libre) (<http://www.fragen.nu/atria/fragen/>).

18 - En 2015, l'ANEF avait co-organisé au MESR la journée « Quel genre de MOOC ? De la pertinence d'un cours en ligne en études de genre » (www.anef.org/journee-anef-argef-2015-quel-genre-de-mooc-de-la-pertinence-dun-cours-en-ligne-en-etudes-de-genre/).

19 - RSU: <http://www.univ-tlse3.fr/responsabilite-societale-de-l-universite/>.

pérenniser et de lui donner les moyens d’agir à long terme comme il a été décidé au congrès de Montréal de 2015, à l’occasion de l’atelier organisé par l’Anef (Association nationale des études féministes, France) avec le soutien de l’AUF (Agence universitaire de la francophonie).

Objectifs

Le réseau s’inscrit dans la perspective de la mobilisation sociale des enseignements et des recherches féministes. Il se veut un espace permettant d’impulser les politiques publiques et les projets de terrain pour contribuer à construire l’égalité entre les sexes.

Le réseau vise à participer à la production et la promotion de l’égalité entre les sexes dans l’espace de la francophonie.

Ce réseau féministe francophone agit pour :

- encourager les liens et collaborations entre les structures de la recherche et de l’enseignement féministes dans l’espace de la francophonie, afin de contribuer à l’enrichissement et au rayonnement de ce domaine ;
- favoriser le dialogue et les partenariats entre le monde académique, le monde institutionnel et le monde associatif (triangle de velours), œuvrant pour l’égalité des sexes ;
- renforcer la reconnaissance institutionnelle des enseignements et recherches sur les femmes, le féminisme, le genre, afin de les légitimer et pérenniser, en tant que domaine scientifique à part entière ;
- faciliter la transmission pour l’organisation des rencontres CIRFF.



© Geneviève Pezeu, 2018

Composition et fonctionnement

Le réseau e-Toile regroupe des réseaux francophones régionaux, nationaux et locaux : structures académiques scientifiques d'universitaires, de doctorant.e.s d'étudiant.e.s, de laboratoires, d'équipes de recherche, de centres d'enseignement et d'associations formant, travaillant et publiant sur les femmes, le féminisme, le genre, les sexualités et toutes les inégalités.

Ce réseau fonctionne de manière autonome et indépendante. Ses composantes conservent leur autonomie et leurs spécificités. Il est piloté par un comité d'organisation élu tous les trois ans lors d'une assemblée générale au moment des Congrès féministes francophones (CIRFF) ou, à défaut, par consultation électronique.

Nanterre, 28 août 2018

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'année 2018 a été une année particulièrement active en matière de lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur et la recherche, alors même que le mouvement #MeToo initié fin 2017 et générant un flot continu et globalisé de révélations, n'a pas encore touché, en France, le monde de la recherche ni les universités. La sphère des lieux de recherches et de transmission de savoirs reste encore étrangement silencieuse, malgré l'implication des pouvoirs publics, la mobilisation de plusieurs associations, la démultiplication des actions.

L'année 2017 a été clôturée, le 4 décembre, par le premier colloque international en France organisé par l'Anef, la CPED, l'Association *femmes et mathématiques* à l'université Paris Diderot. Ce colloque¹, le premier de cette ampleur en France, a reçu le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), de plusieurs universités et associations, de nombreux partenaires.

Le colloque fut l'occasion de donner une nouvelle impulsion à la mobilisation grâce à la constitution et l'animation en 2018 de quatre groupes de travail, sur les thématiques de la prévention, de la formation, mais aussi de la mise en place de dispositifs d'écoute et de la mise en œuvre d'enquêtes. L'Anef et la CPED ont fait le choix de travailler de manière collaborative en ouvrant largement les groupes aux partenaires : plusieurs ministères, les conférences (CDEFI, CGE, CPU), plus d'une quinzaine d'universités et des organismes (dont le CNRS et l'Ined), d'autres associations et syndicats. Ces entités sont représentées par des personnes aux fonctions diverses : des référent.e.s et chargé.e.s de mission égalité entre les femmes et les hommes, des services de communication, services juridiques, étudiantes et doctorantes, représentant.e.s des personnels, des enseignant.e.s-chercheur.e.s.

1 - Les actes sont publiés dans un hors-série du *Bulletin de l'Anef*, supplément au bulletin n° 67, 2018 (<http://www.anef.org/actes-du-colloque-violences-sexistes-et-sexuelles-dans-lenseignement-superieur-et-la-recherche-de-la-prise-de-conscience-a-la-prise-en-charge-aout-2018/>)

Résultats de ces travaux

- Une campagne nationale de sensibilisation « Violences sexistes et sexuelles STOP ! » : les visuels sont disponibles.
- Un guide modélisant les dispositifs types.
- Un réseau interdisciplinaire et inter-partenarial de formation (VSS Formation)² a été créé et a déjà répondu à plusieurs demandes de formation, telles que « appréhender les violences sexistes et sexuelles », « initier un dispositif d'écoute et de formation » ou « se former à l'écoute », ce qui démontre le besoin crucial de formation. De plus, l'Anef a participé à une journée de mobilisation contre les violences sexistes et sexuelles à l'université de Nanterre le 22 novembre 2018.
- Un vade-mecum pour réaliser une enquête dans un établissement sera diffusé début 2019.
- En outre, un séminaire de réflexion sur la procédure disciplinaire a été organisé en octobre 2018. Son objectif a été de dresser un état des lieux des difficultés et des obstacles, en s'appuyant sur des retours d'expériences pour proposer un guide et faire des préconisations au ministère. Les expert-es rendront un mémoire début 2019.
- L'Anef publie un communiqué de presse avec la CPED et JuriSup (voir ci-dessous).

Communiqué de presse – 18 décembre 2018

Un an après #MeToo et le colloque sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur organisé à l'Université Paris Diderot, l'ANEF, la CPED et JuriSup, avec le soutien du MESRI, dévoilent des outils pour les établissements. Campagne de communication, guide pour la création de dispositifs, réseau de formation : des outils précieux pour faire avancer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, après la publication de la tribune « Violences sexuelles : dans l'enseignement supérieur et la recherche aussi ! #SupToo ».

Il y a un an, lors du colloque international « Violences sexistes et sexuelles : de la prise de conscience à la prise en charge » organisé à l'Université Paris Diderot, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Frédérique Vidal a annoncé la mise en place de quatre groupes de travail pour proposer des outils aux établissements. Avec le soutien de ce ministère, l'Anef et la CPED ont ainsi piloté en 2018 les travaux d'une cinquantaine de personnes, issues d'institutions et organisations, parmi lesquelles les conférences d'établissements (CPU, CGE, CDEFI), des organismes de recherche et le ministère de la Culture. Engagées ensemble depuis 2014, notamment par la publication avec le Clasches du Vade-mecum à l'usage des établissements Le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'Anef et la CPED sont rejointes aujourd'hui par JuriSup.

² - « VSS formation » rassemble des intervenant.e.s de l'Anef, la CPED et JuriSup : contact@vss-formation.fr. Site en cours de construction : <http://vss-formation.fr>

Une campagne de communication à destination des témoins et responsables de violences

Le groupe de travail « Sensibiliser » a choisi pour cette campagne de s'adresser aux responsables et témoins de violences sexistes et sexuelles. Illustrées par plusieurs artistes de bande dessinée – Catel, Cilvert, Noémie Chust, Laurier the Fox et Matilda Nottage – ces affiches proposent, chacune, un scénario de violences et l'accès à des ressources via un code QR.

Un guide pour monter un dispositif de prévention et de prise en charge

Ce guide détaille pas à pas le processus de création d'un dispositif de prévention et de prise en charge, tout en prenant en compte la diversité des configurations propres à chaque établissement. De la conception à l'évaluation, en passant par les multiples formats possibles d'organisation interne, c'est un outil indispensable pour les agent.e.s de l'enseignement supérieur.

Un réseau de formation spécialisé sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche

Pour répondre à une demande croissante de formation de la part des établissements, l'Anef, la CPED et JuriSup ont créé un réseau indépendant, « VSS-Formation », qui propose des sensibilisations et formations spécialisées et sur mesure, à destination de toute la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Découvrez l'ensemble de ces outils sur le site du MESRI

Ces outils sont accessibles et opérationnels pour les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche, pour leurs personnels et pour leurs étudiantes et étudiants. Ils posent des jalons nécessaires dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

En 2019, le travail collaboratif continue, avec la publication d'un vade-mecum pour aider à la réalisation d'enquêtes dans les établissements universitaires, la montée en puissance des formations, la remise au MESRI de préconisations sur la réforme des procédures disciplinaires.

Contact : Anissa Benaïssa, chargée de projets CPED (anissa.benaïssa@ens-rennes.fr)

Violences sexistes et sexuelles : dans l'enseignement supérieur et la recherche aussi, #SupToo!

Plus d'une centaine d'universitaires, de toutes les disciplines, appellent à témoigner des violences sexistes ou sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche, grâce aux réseaux Tumblr SupToo et #SupToo. Loin d'être des lieux

préservés, « nos établissements sont des espaces où les circonstances aggravantes d'abus d'autorité et de dépendance, sont au cœur même des fonctionnements institutionnels ».

La tribune est en accès libre : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/061218/violences-sexuelles-dans-l-enseignement-superieur-et-la-recherche-aussi-suptoo>

Des sites/pages ont été créés pour recueillir des témoignages anonymes : Tumblr SupToo, Twiter, Facebook.

Enquête VIRAGE

Outre les textes officiels, les ressources spécialisées (en termes de ressources dédiées et d'outils), l'ESR dispose désormais de chiffres issus des études de l'enquête VIRAGE (Violences et rapports de genre : contextes et conséquences des violences subies par les femmes et par les hommes) portée par l'Ined. En effet, début décembre 2017, Amandine Lebugle, Justine Dupuis et l'équipe de l'enquête VIRAGE de l'Ined ont publié les résultats de VIRAGE Universités : *Les violences subies dans le cadre des études universitaires : Principaux résultats des enquêtes Violences et rapports de genre (Virage) réalisées auprès d'étudiants de quatre universités françaises : Les résultats de l'enquête VIRAGE Université*, dans un document de 42 pages, téléchargeable sur le site de l'Ined : https://virage.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/20838/document_travail_2018_245_violences.de.genre_universites.fr.fr.pdf

Le rapport se compose de trois parties.

La première partie est consacrée aux enquêtes Virage-universités réalisées par internet dans quatre universités partenaires (université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, université Paris Diderot et Institut de physique du globe de Paris, université de Strasbourg et université de Bretagne occidentale) et à une présentation du module « Études » dans Virage en population générale, enquête par téléphone qui a concerné 1 120 étudiant.e.s.

La deuxième partie porte sur les caractéristiques socio-démographiques des étudiant.e.s des différentes universités partenaires qui ont répondu au questionnaire. Plus de 100 000 étudiant.e.s ont été sollicité.e.s et, malgré des taux de réponse faibles, les effectifs de ce volet permettent d'explorer la nature des violences subies dans le cadre universitaire, leurs contextes et conséquences. En effet, 6 648 questionnaires complets exploitables ont été recueillis, soit un taux de participation moyen de 5,2 %. Ce taux varie d'une université à l'autre, entre 3,7 % et 7,7 %.

Ces deux premières parties apportent un éclairage méthodologique particulièrement pertinent pour les établissements qui souhaiteraient mettre en place des enquêtes auprès des étudiant.e.s, voire des personnels.

Enfin la troisième partie présente les principaux résultats de l'enquête sur les violences, subies dans le cadre des études qui sont explorées dans le questionnaire de l'enquête Virage sur deux temporalités différentes : au cours des douze derniers mois et pour l'ensemble de la vie, avant cette période. Au total, 13 faits de violences ont été explorés, relevant de violences psychologiques (5 faits), physiques (2 faits) ou sexuelles (6 faits). Précisons que le questionnaire ne comporte jamais le mot « violence » ou « agression » mais décrit des situations de la manière la plus factuelle possible. « Les violences psychologiques incluent les insultes, les moqueries, les intimidations ainsi que les atteintes au travail, comme son appropriation par autrui, et les mises à l'écart des autres étudiant.e.s. Les violences physiques comprennent les brutalités physiques et les tentatives de meurtre. Enfin, les questions portant sur les violences sexuelles se décomposent en trois ensembles : les violences sexuelles sans contact (propos et attitudes à caractère sexuel, exhibition et voyeurisme), les violences sexuelles avec contact sans pénétration (pelotage, embrasser de force) et les violences sexuelles avec pénétration (attouchement du sexe, viol, et tentative) ».

Malgré le caractère volontaire de l'enquête Virage-universités, qui en particulier ne permet pas de connaître l'ampleur des violences en général, des résultats intéressants sont à relever. Nous en retiendrons ici deux.

Dans les quatre universités de l'enquête Virage-universités, les étudiantes ont déclaré plus souvent des faits que leurs homologues masculins. Selon les universités, entre un tiers des étudiantes et un quart ont déclaré au moins un fait au cours des douze derniers mois, parmi ceux listés. Pour les hommes, les proportions oscillent entre 18 % et 28 %. « Ces taux sont nettement plus élevés que ceux de l'enquête Virage réalisée par téléphone en population générale où 16 % des étudiantes et 15 % des étudiants ont déclaré au moins un fait au cours des douze derniers mois dans le cadre des études ». Ceci est lié au caractère volontaire du remplissage du questionnaire. Les enquêtes Virage-universités ont ainsi permis d'ouvrir un espace d'expression pour dénoncer les violences dans les études.

Concernant les faits dénoncés, ils ne sont pas de la même nature, selon le sexe. Les faits le plus souvent déclarés par les étudiantes touchent à la sexualité. Le fait le plus fréquemment relevé concerne les propos et attitudes à caractère sexuel, déclarés par 10 % à 16 % des étudiantes selon les universités. Les étudiants dénoncent essentiellement des faits de violence psychologique, des moqueries (6 % à 10% des étudiants selon les universités), des insultes (5 % à 10 % selon

les universités). Particulièrement intéressante est la typologie des situations de violences prenant en compte l'ensemble des faits subis, leur fréquence et leur gravité créée parce qu'elle met en évidence le continuum des violences de genre. Cette classification permet notamment de distinguer trois situations de violences sexuelles : violences sexuelles sans contact, violences sexuelles avec contact sans pénétration, violences sexuelles avec pénétration.

Les enquêtes Virage-Universités apportent également des informations sur les contextes et les lieux de survenue des violences, en fonction de leur nature, ainsi que sur les auteurs des violences. Elles révèlent aussi que les violences sont relativement récurrentes et s'inscrivent dans la durée.

Toutes ces données apportées par l'enquête VIRAGE sont précieuses : non seulement, comme nous l'avons dit, pour éventuellement guider dans la mise en place d'enquête, mais aussi et surtout pour mettre en place des politiques de prévention dans les établissements et l'égalité entre tous et toutes.

RÉSEAUX

Les « Faiseuses d'histoire » sortent du bois

À la veille des *Rendez-vous de l'Histoire* qui se tiennent à Blois chaque année dans la première quinzaine du mois d'octobre (10 au 14 octobre 2018), un groupe d'historiennes ont provoqué un coup d'éclat médiatique en réussissant à « Sortir du Blois ».

En catimini, évitant les réseaux sociaux pour garder l'effet de surprise, elles ont sollicité la signature de 520 femmes historiennes (liste ci-dessous) pour accompagner la tribune parue dans l'édition du *Monde* du 3 octobre 2018.

Cet appel attire l'attention de la profession des historiennes en poste dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, sur la persistance des inégalités liées au genre. Statistiques à l'appui, la pétition témoigne d'une situation qui accorde toujours une prédominance incontestable aux hommes dans les positions de pouvoir universitaire ou médiatique. La tribune insiste à juste titre sur l'importance des discriminations indirectes, implicites ou invisibles, dans la formation de ces hiérarchies fondées sur le genre. La tribune appelle au changement des pratiques professionnelles avec une série de recommandations concrètes permettant de rendre plus visibles les femmes et leurs travaux tout en visant à neutraliser les difficultés spécifiques qui marquent les carrières féminines.

La tribune a un retentissement certain dans le milieu universitaire. Depuis, les « Faiseuses d'histoire 2018 » se sont dotées d'un site internet accessible à l'adresse suivante : <https://lesfaiseusesdhistoire2018.wordpress.com/>. Il s'agit d'un blog qui pour le moment contient :

- le texte de la tribune « Sortons du Blois » ;
- la liste des 520 signataires ;
- une rubrique « Ils et elles en ont parlé » qui recense tous les articles et interviews qui ont relayé la tribune. Si vous avez eu connaissance de réactions médiatiques ou autres, n'hésitez pas à les transmettre ;
- et une rubrique latérale intitulée « ressources » qui renvoie à quelques études statistiques et analyses chiffrées existantes sur le poids des femmes à l'université, en particulier en histoire et dans les sciences humaines.

Elles souhaitent à l'avenir recenser sur ce site les actions de promotion à l'égalité femmes-hommes dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur et nous invitent à faire connaître et à partager toutes les initiatives locales dont nous avons connaissance. N'hésitez pas à faire connaître le site autour de vous, auprès de vos collègues, femmes et hommes.

Les « Faiseuses d’histoire 2018 » ont créé pour le collectif un compte Twitter à l’adresse suivante <https://twitter.com/Faiseusesdhist1> auquel vous pouvez vous abonner.

Enfin, les « Faiseuses d’histoire 2018 » ont le projet de rédiger un guide des bonnes pratiques pour rappeler la législation existante mais aussi donner des idées concrètes pour promouvoir l’égalité et la mixité dans l’enseignement supérieur et la recherche. Elles sont ouvertes à toutes les bonnes idées de tous les collègues, femmes et hommes, qui veulent faire bouger les choses collectivement. N’hésitez pas à écrire à l’adresse lesfaiseusesdhistoire@gmail.com pour enrichir et développer leurs propositions.

Comme le goût de l’archive motive toute bonne historienne, le *Bulletin de l’Anef* est l’occasion de dresser la liste des 520 signataires afin de garder une trace « papier » de cet événement médiatique. Mais pas seulement une trace, nous espérons qu’il aura une suite optimiste, positive, efficace qui fera changer le regard et la mise en valeur des travaux universitaires des femmes.

Geneviève Pezeu

Liste des rédactrices (15 premières signataires)

Barthélémy Pascale, ENS Lyon ; Blais Hélène, ENS Ulm ; Callard Caroline, Sorbonne Université ; Christen Carole, Université de Lille ; Eismann Gaël, Université Caen Normandie ; Enders Armelle, Université Paris 8 ; Guignard Laurence, Université de Lorraine ; Larrère Mathilde, Université Paris-Est Marne-la-Vallée ; Lefebvre Camille, CNRS ; Maldavsky Aliocha, Université Paris-Nanterre ; Poutrin Isabelle, Université de Reims Champagne-Ardenne ; Rainhorn Judith, Université Panthéon-Sorbonne ; Sauget Stéphanie, Université de Tours ; Theis Valérie, ENS Ulm ; Verdo Geneviève, Université Panthéon-Sorbonne.

Liste des signataires

Adde Eloïse, U. du Luxembourg ; Aglan Alya, U. Panthéon-Sorbonne ; Alazard Florence, U. de Tours ; Albert Anaïs, U. Paris-Diderot ; Alvarez Maria Elvira, U. Panthéon-Sorbonne ; Amacher Korine, U. de Genève ; Ambroise-Rendu Anne-Claude, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Andretta Elisa, CNRS ; Andro Gaïd, U. de Nantes-ESPE ; Angotti Claire, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Anrich Ines, U. Panthéon-Sorbonne ; Aprile Sylvie, U. Paris-Nanterre ; Arribet Danielle, U. Panthéon-Sorbonne ; Avignon Carole, U. d’Angers ; Awenengo Dalberto Séverine, CNRS ; Baby Sophie, U. de Bourgogne-Franche-Comté ; Backouche Isabelle, EHESS ; Balzer Laura, U. Panthéon-Sorbonne ; Bard Christine, U. d’Angers ; Barillé Claire, U. de Lille ; Barrandon Nathalie, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Barré Louise, U. Bordeaux Montaigne ; Baudoux-Rousseau Laurence, U. d’Artois ; Baurain Laurence, U. de Lorraine ; Beaulande-Barraud Véronique, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Beauvalet Scarlett, U. de Picardie-Jules Verne ; Beccarelli Marine, U. Panthéon-Sorbonne ; Becker Annette, U. Paris-Nanterre ; Belayche Nicole, EPHE ; Bellavitis Anna, U. de Rouen Normandie ; Belliard Corine M., U. de Cergy-Pontoise ; Benbassa Esther, EPHE ; Bérard Reine-Marie, CNRS ; Bérenger Agnès, U. de Montpellier ; Berges Karine, U. de Cergy-Pontoise ; Bernard Carmen, U. Paris-Nanterre ; Bernard Gwladys, U. Paris 8 ; Beroujon Anne, U. de Grenoble Alpes ; Berthezène Clarisse, U. Paris-Diderot ; Berthiaud Emmanuelle, U. de Picardie-Jules Verne ; Blandin Claire, U. Paris 13 ; Bléger Anne, U. Panthéon-Sorbonne ; Blin Alexia,

EHESS-U. Sorbonne Nouvelle ; Blonce Caroline, U. Caen Normandie ; Blum Françoise, CNRS ; Bodiou Lydie, U. de Poitiers ; Boehringer Sandra, U. de Strasbourg ; Boitel Isaure, U. de Picardie-Jules Verne ; Boltanski Ariane, U. de Rennes 2 ; Bonnet Corinne, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Bonnet Marie-Jo, Paris Diderot ; Bonzon Anne, U. Paris 8 ; Borello Céline, U. du Mans ; Bosseman Gaëlle, EPHE ; Boudhors Anne, CNRS ; Bouhaïk-Gironès Marie, CNRS ; Bouju Marie-Cécile, U. Paris 8 ; Bouloux Nathalie, U. de Tours ; Boutet Marjolaine, U. de Picardie-Jules Verne ; Bouyssy Maïté, U. Panthéon-Sorbonne ; Branche Raphaëlle, U. de Rouen Normandie ; Brassel Marie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Brée Sandra, CNRS ; Brétéché Marion, U. d'Orléans ; Brian Isabelle, U. de Lorraine ; Briegel Françoise, U. de Genève ; Briquel-Chatonnet Françoise, CNRS ; Brodiez-Dolino Axelle, CNRS ; Brondino Laura, Sorbonne U. ; Brouquet Sophie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Bruno Anne-Sophie, U. Panthéon-Sorbonne ; Bubenicek Michelle, Ecole Nationale des Chartes ; Buchholzer Laurence, U. de Strasbourg ; Bugnon Fanny, U. de Rennes 2 ; Bussy Genevois Danièle, U. Paris 8 ; Buttay Florence, U. Bordeaux-Montaigne ; Caby Cécile, U. de Lyon 2 ; Cadene Nicole, U. d'Aix-Marseille ; Carastro Cléo, EHESS ; Carol Anne, U. d'Aix-Marseille ; Carrangeot Delphine, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Carribon Carole, U. Bordeaux-Montaigne ; Caru Vanessa, CNRS ; Castagnez Noëlline, U. d'Orléans ; Castelli Hélène, U. Panthéon-Sorbonne ; Castiglioni Maria Paola, U. de Grenoble Alpes ; Cerutti Simona, EHESS ; Chaperon Sylvie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Charageat Martine, U. Bordeaux-Montaigne ; Charton Hélène, CNRS ; Charvet Amandine, U. Paris Descartes ; Chatelain Claire, CNRS ; Chatenet-Calyste Aurélie, U. Rennes 2 ; Cheng Anne, Collège de France ; Chessel Marie-Emmanuelle, CNRS-Sciences Po Paris ; Chilà Roxane, U. Bordeaux-Montaigne ; Chirio Maud, U. Paris-Est Marne-la-Vallée ; Cholet Mathilde, U. du Maine ; Claire Elisabeth, CNRS ; Claustre Julie, U. Panthéon-Sorbonne ; Clayer Nathalie, CNRS-EHESS ; Cohen Evelyne, ENSIB ; Cohen Muriel, Lycée Maurice Utrillo-Stains ; Conchon Anne, U. Panthéon-Sorbonne ; Coquery Natacha, U. Lumière-Lyon 2 ; Coquery-Vidrovitch Catherine, U. Paris-Diderot ; Cosandey Fanny, EHESS ; Cottias Myriam, CNRS ; Couderc Anne, U. Panthéon-Sorbonne ; Coulomb Clarisse, U. de Grenoble Alpes ; Coumert Magali, U. de Bretagne Occidentale ; Crémoux Françoise, U. Paris 8 ; Crépin Annie, U. d'Artois ; Cronier Emmanuelle, U. de Picardie-Jules Verne ; Croq Laurence, U. Paris-Nanterre ; Crouzet Guillemette, U. de Warwick ; Crouzet-Pavan Elisabeth, Sorbonne U. ; Cunill Caroline, Le Mans U. ; Dakhli Leyla, CNRS ; Dakhli Jocelyne, EHESS ; Dallet Sylvie, U. Paris-Est Marne-la-Vallée ; Damasceno Fonseca Claudia, EHESS ; Damet Aurélie, U. Panthéon-Sorbonne ; Dana Madaline, U. Panthéon-Sorbonne ; d'Andurain Julie, U. de Lorraine ; Dausse Marie-Pierre, U. Paris 8 ; De Cock Laurence, U. Paris-Diderot ; De Mathan Anne, U. de Bretagne Occidentale ; Debax Hélène, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Debbagi Baranova Tatiana, Sorbonne U. ; Debié Muriel, EPHE ; Deflou-Leca Noëlle, U. de Grenoble Alpes ; Deguilhem Randi, CNRS ; Dejoux Marie, U. Panthéon-Sorbonne ; Delattre-Destemberg Emmanuelle, U. Polytechnique Hauts-de-France ; Della Sudda Magali, CNRS-Sciences Po Bordeaux ; Demartini Anne-Emmanuelle, U. Paris 13 ; Deniel-Ternant Myriam, U. Paris-Nanterre ; Denmat-Leon Aurore, Sorbonne U. ; Denoix Sylvie, CNRS ; Denys Catherine, U. de Lille ; Derat Marie-Laure, CNRS ; d'Ercole Cécilia, EHESS ; Derrien Marie, U. de Lille ; Desaunay Marie, U. de Strasbourg ; Descamps Florence, EPHE ; Deslaurier Christine, Institut de Recherche pour le Développement ; Dessi Rosa-Maria, U. de Nice-Sophia Antipolis ; Devienne Elsa, U. Paris-Nanterre ; Dewez Harmony, U. de Poitiers ; Diaz Delphine, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Dirèche Karima, CNRS ; Donato Maria-Pia, CNRS ; Downs Laura Lee, Institut Universitaire Européen de Florence ; Doyon Julie, U. Paris 13 ; Drieu Cloé, CNRS ; Dubesset Mathilde, Sciences Po Grenoble ; Dubet Anne, U. Clermont Auvergne ; Dubourg Ninon, U. Paris-Diderot ; Ducreux Marie-Elisabeth, CNRS ; Dulucq Sophie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Dumas Hélène, CNRS ;

Dumas Juliette, U. d'Aix-Marseille ; Duprat Annie, U. de Cergy-Pontoise ; Duroux Rose, U. Clermont Auvergne ; Dusserre Aurélia, U. d'Aix-Marseille ; Edelman Nicole, U. Paris-Nanterre ; Edouard Sylvène, U. Jean Moulin-Lyon 3 ; Effosse Sabine, U. Paris-Nanterre ; Estienne Sylvia, ENS Ulm ; Eyméoud Juliette, EHESS ; Farge Arlette, CNRS-EHESS ; Fauvel Aude, U. de Lausanne ; Favier Irène, U. de Grenoble Alpes ; Fayolle Caroline, U. de Montpellier ; Ferrand Angélique, U. de Poitiers ; Ferrier-Viaud Pauline, Sorbonne U. ; Fila-Bakabadio Sarah, U. de Cergy-Pontoise ; Fléchet Anaïs, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Flory Céline, CNRS ; Fontaine Marion, U. d'Avignon ; Fouché Nicole, CNRS-EHESS ; Foucher Zarmanian Charlotte, CNRS ; Fraisse Geneviève, CNRS ; Fredj Claire, U. Paris Nanterre ; Froment Delphine, ENS Ulm ; Gaillard Claire-Lise, U. Paris-Diderot ; Galland Caroline, U. Paris-Nanterre ; Gallot Fanny, U. Paris-Est Créteil ; Gangloff Anne, U. de Rennes 2 ; Gardey Delphine, U. de Genève ; Garrigues Véronique, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Gaude-Ferragu Murielle, U. Paris 13 ; Gauthier Laure, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Gazeau Véronique, U. Caen Normandie ; Génard Elsa, U. Panthéon-Sorbonne ; Gensburger Sarah, CNRS ; Gherchanoc Florence, U. Paris-Diderot ; Ghermani Naima, U. de Grenoble Alpes ; Gimenez Irène, ENS Lyon ; Giraudier Fanny, U. Lumière-Lyon 2 ; Girault Bénédicte, U. de Versailles-Saint-Quentin-ESPE ; Giron-Panel Caroline, U. de Strasbourg ; Gobin Charlotte, U. Lumière-Lyon 2 ; Godineau Dominique, U. de Rennes 2 ; Godineau Laure, U. Paris 13 ; Goerg Odile, U. Paris-Diderot ; Goetschel Pascale, U. Panthéon-Sorbonne ; Goldberg Sylvie Anne, EHESS ; Goupil-Lucas-Fontaine Marie, U. Panthéon-Sorbonne ; Grand-Clément Adeline, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Granet-Abisset Anne-Marie, U. de Grenoble Alpes ; Grangaud Isabelle, CNRS ; Granger Sylvie, Le Mans U. ; Green Nancy, EHESS ; Guiard Claudine, U. d'Aix-Marseille ; Guichard Charlotte, CNRS ; Guillemard Eléna, U. Jean Moulin-Lyon 3 ; Guillemet Pauline, U. Paris-Est Marne-la-Vallée ; Guillourel Eva, U. Caen Normandie ; Gutron Clémentine, CNRS ; Guyot-Bachy Isabelle, U. de Lorraine ; Haack Marie-Laurence, U. de Picardie-Jules Verne ; Hachez-Leroy Florence, U. d'Artois ; Hanafi Nahema, U. d'Angers ; Hayes Ingrid, U. Paris-Nanterre ; Haziza Typhaine, U. Caen Normandie ; Hebrard Véronique, U. de Lille ; Heimbürger Franziska, Sorbonne U. ; Helias-Baron Marlène, CNRS ; Heller Anna, U. de Tours ; Helvétius Anne-Marie, U. Paris 8 ; Hermant Héloïse, U. de Nice-Sophia Antipolis ; Herr-Laporte Catherine, U. Paris-Diderot ; Herrmann Irène, U. de Genève ; Hilaire-Pérez Liliane, U. Paris-Diderot ; Honvault Juliette, CNRS ; Houbre Gabrielle, U. Paris-Diderot ; Houllé Marie, U. de Picardie-Jules Verne ; Hugon Anne, U. Panthéon-Sorbonne ; Huitric Solenn, ENS Lyon ; Ingold Alice, EHESS ; Ingrand-Varenne Estelle, CNRS ; Jami Irene, Lycée Janson de Sailly ; Jas Nathalie, INRA ; Join-Lambert Odile, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Jollet Anne, U. de Poitiers ; Judde de Larivière Claire, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Julien Elise, Sciences Po Lille ; Juratic Sabine, CNRS ; Jusseume Anne, U. d'Artois ; Karila-Cohen Karine, U. de Rennes 2 ; Keren Célia, Sciences Po Toulouse ; Kichelewski Audrey, U. de Strasbourg ; Kikuchi Catherine, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Klapisch-Zuber Christiane, EHESS ; König Mareike, Institut Historique Allemand ; Kouamé Nathalie, U. Paris-Diderot ; Koulouri Christina, U. Panteion Athènes ; Krampfl Ulrike, U. de Tours ; Kucab Anne, U. Paris-Sorbonne ; Kunth Anouche, CNRS ; Kurdziel Emilie, U. de Poitiers ; Labbé Morgane, EHESS ; Laboulais Isabelle, U. de Strasbourg ; Labrune-Badiane Céline, U. de Nantes ; Lachaud Frédérique, Sorbonne U. ; Lachaud Stéphanie, U. Bordeaux Montaigne ; Lacoue-Labarthe Isabelle, Sciences Po Toulouse ; Lacroix Annick, U. Paris-Nanterre ; Lafont Anne, EHESS ; Laignoux Raphaëlle, U. Panthéon-Sorbonne ; Lalanne Berdouticq Aude-Marie, Sciences Po Aix-en-Provence ; Lalanne Sophie, U. Panthéon-Sorbonne ; Lambauer Barbara, Chercheuse indépendante ; Lambert Karine, U. Nice Cote d'Azur ; Lamy Claire, Sorbonne U. ; Laneyrie-Dagen Nadeije, ENS Ulm ; Lanoë Catherine, U. d'Orléans ; Latte Abdallah Stéphanie,

CNRS ; Laurent Natacha, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Lavaud Sandrine, U. Bordeaux-Montaigne ; Layani Fanny, U. Panthéon-Sorbonne ; Le Bail Karine, CNRS ; Le Bonhomme Fanny, U. de Poitiers ; Le Gac Julie, U. Paris-Nanterre ; Le Roux Muriel, CNRS ; Leboissetier Léa, ENS Lyon ; Lecuppre-Desjardin Elodie, U. de Lille ; Lefèvre Corinne, CNRS ; Legoy Corinne, U. d'Orléans ; Legris Patricia, U. de Rennes 2 ; Lehoërf Anne, U. de Lille ; Leleu Laurence, U. d'Artois ; Lemaitre Nicole, U. Panthéon-Sorbonne ; Lemerrier Claire, CNRS ; Lémonon Isabelle, EHESS ; Lempriere Annick, U. Panthéon-Sorbonne ; Lespinet-Moret Isabelle, U. Panthéon-Sorbonne ; Lillo Natacha, U. Paris-Diderot ; Lion Brigitte, U. Panthéon-Sorbonne ; Llinares Sylviane, U. de Bretagne Sud ; Loriga Sabina, EHESS ; Loriou Céline, U. Panthéon-Sorbonne ; Lozere Christelle, U. des Antilles ; Luciani Isabelle, U. d'Aix-Marseille ; Lusset Elisabeth, CNRS ; Lyon-Caen Judith, EHESS ; Mabboux Carole, Ecole Française de Rome ; Machu Laure, U. Paris-Nanterre ; Madeira-Santos Catarina, EHESS ; Madeline Fanny, Lycée de Cachan ; Magnani Eliana, CNRS ; Mäilander Elissa, Sciences Po ; Maillot Stéphanie, U. Clermont Auvergne ; Maingon Claire, U. Caen Normandie ; Mairey Aude, CNRS ; Maitte Corine, U. Paris-Est Marne-la-Vallée ; Marin Annabelle, Sorbonne U. ; Marine-Gougeon Adélaïde, Sorbonne U. ; Marmursztejn Elsa, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Martin Virginie, U. Panthéon-Sorbonne ; Martinat Monica, U. Lumière Lyon 2 ; Martinez Françoise, U. Paris 8 ; Martini Manuela, U. Lumière Lyon 2 ; Martyshva Lana, Sorbonne U. ; Marynowier Claire, Sciences Po Grenoble ; Masetti-Rouault Maria-Grazia, EPHE ; Massoni Anne, U. de Limoges ; Matamoros Isabelle, U. Lumière Lyon 2 ; Matard-Bonucci Marie-Anne, U. Paris 8 ; Mathé Virginie, U. Paris-Est Créteil ; Maurel Chloé, chercheuse indépendante ; Maurer Catherine, U. de Strasbourg ; Mayeur-Jaouen Catherine, Sorbonne U. ; Mehl Véronique, U. de Bretagne Sud ; Meiss Marjorie, U. de Lille ; Merle Isabelle, CNRS ; Métivier Sophie, U. Panthéon-Sorbonne ; Michel Aurélia, U. Paris-Diderot ; Michel Cécile, CNRS ; Migani Guia, U. de Tours ; Moine Caroline, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Moisand Jeanne, U. Panthéon-Sorbonne ; Monge Mathilde, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Monnier Solène, U. Panthéon-Sorbonne ; Montel Laurence, U. de Poitiers ; Mormiche Pascale, U. de Cergy-Pontoise ; Morrissey Priska, U. de Rennes 2 ; Moulinier Brogi Laurence, U. Lumière Lyon 2 ; Mouradian Claire, CNRS ; Mouysset Sylvie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Muchnik Natalia, EHESS ; Muller Caroline, U. de Rennes 2 ; Nadal Émilie, CNRS ; Nagy Piroska, U. du Québec ; Neveu Norig, CNRS ; Nicoud Marilyn, U. d'Avignon ; Nimis Erika, U. du Québec ; Nuq Amélie, U. de Grenoble Alpes ; Panata Sara, U. Panthéon-Sorbonne ; Pansini Valeria, U. de Rennes 2 ; Papaconstantinou Arietta, U. de Reading (Royaume-Uni) ; Pauthier Céline, U. de Nantes ; Pavard Bibia, U. Panthéon-Assas ; Pellegrin Nicole, CNRS ; Peneau Corinne, U. Paris-Est Créteil ; Pepy Emilie-Anne, U. Savoie Mont Blanc ; Péré-Noguès Sandra, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Peretz Pauline, U. Paris 8 ; Perez Tisserant Emmanuelle, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Peters-Custot Annick, U. de Nantes ; Petiteau Natalie, U. d'Avignon ; Pezeu Geneviève, U. Paris Descartes ; Phay Soko, U. Paris 8 ; Philip Marion, Sorbonne U. ; Picco Dominique, U. Bordeaux-Montaigne ; Pignot Manon, U. de Picardie-Jules Verne ; Pilorget Julie, Sorbonne U. ; Pirenne Vinciane, Collège de France ; Pirez-Huart, Stéphanie, U. Polytechnique des Hauts-de-France ; Planas Natividad, U. Clermont Auvergne ; Plas Régine, U. Paris Descartes ; Plumauzille Clyde, CNRS ; Poilpré Anne-Orange, U. Panthéon-Sorbonne ; Ponsard Nathalie, U. Clermont Auvergne ; Pouzol Valérie, U. Paris 8 ; Pozner Valérie, CNRS ; Puma Giulia, U. de Nice-Sophia Antipolis ; Quennouëlle-Corre Laure, CNRS ; Quiroz Lissell, U. de Rouen Normandie ; Rabier Christelle, EHESS ; Raflik Jenny, U. de Nantes ; Rahal Malika, CNRS ; Rance Karine, U. Clermont Auvergne ; Raux Sophie, U. Lumière Lyon 2 ; Raymond Candice, U. Panthéon-Sorbonne ; Réal Isabelle, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Rebolledo-Dhuin Viera, U. de Versailles-Saint-Quentin ; Renault Rachel, Le Mans U. ; Revest Clémence, CNRS ; Rey Coraline, U. de Bourgogne-Franche-Comté ; Richard Elodie, CNRS ;

Richard Nathalie, Le Mans U. ; Rihal Dorothée, IAO ; Rillon Ophélie, CNRS ; Riot-Sarcey Michèle, U. Paris 8 ; Ripa Yannick, U. Paris 8 ; Robin Isabelle, Sorbonne U. ; Roby Agathe, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Rochefort Florence, CNRS ; Rochefort Suzanne, EHESS ; Rogers Dominique, U. des Antilles ; Rogers Rebecca, U. Paris Descartes ; Rolland-Boulestreau Anne, U. Catholique de l'Ouest ; Romano Antonella, EHESS ; Rosé Isabelle, U. de Rennes 2 ; Rosenblieh Emilie, U. de Bourgogne-Franche-Comté ; Rossigneux-Méheust Mathilde, U. Lumière Lyon 2 ; Rouch Marine, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Roussel Diane, U. Paris-Est Marne-la-Vallée ; Roussy Caroline, U. Panthéon-Sorbonne ; Rouxpetel Camille, U. d'Angers ; Roynette Odile, U. de Bourgogne-Franche-Comté ; Sage Pranchère Nathalie, Sorbonne U. ; Salle Muriel, U. Claude Bernard Lyon 1 ; Salomé Karine, U. Panthéon-Sorbonne ; Sanchez Romy, CNRS ; Sansico Virginie, U. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines ; Santinelli Emmanuelle, U. de Valenciennes ; Savoy Bénédicte, Collège de France ; Schaub Marie-Karine, U. Paris-Est Créteil ; Sebastiani Silvia, EHESS ; Sebillotte Cuchet Violaine, U. Panthéon-Sorbonne ; Sibeud Emmanuelle, U. Paris 8 ; Siméon Ophélie, U. Sorbonne Nouvelle ; Simonin Anne, CNRS ; Smolovic Ksenia, U. Panthéon Sorbonne ; Sohier Estelle, U. de Genève ; Sohn Anne-Marie, ENS Lyon ; Solognat Anne-Valérie, U. de Strasbourg ; Sonnet Martine, CNRS ; Soussen Claire, U. du Littoral ; Steinberg Sylvie, EHESS ; Stunault Clémentine, U. Toulouse Jean Jaurès ; Subirade Patricia, U. Panthéon-Sorbonne ; Surun Isabelle, U. de Lille ; Szczech Nathalie, U. Bordeaux-Montaigne ; Szczepanska Ania, U. Panthéon-Sorbonne ; Taddei Ilaria, U. de Grenoble Alpes ; Tamagne Florence, U. de Lille ; Taraud Christelle, Programme parisien de Columbia ; Tardivel Chloé, U. Paris-Diderot ; Tcherneva Irina, EHESS ; Teulieres Laure, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Thébaud Françoise, U. d'Avignon ; Thébaud-Sorger Marie, CNRS ; Theiller Isabelle, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Thivend Marianne, U. Lumière Lyon 2 ; Tignolet Claire, U. Panthéon-Sorbonne ; Tisseau Violaine, CNRS ; Tixier du Mesnil Emmanuelle, U. Paris-Nanterre ; Toneatto Valentina, U. de Rennes 2 ; Touchelay Béatrice, U. de Lille ; Travers Alice, CNRS ; Traversier Mélanie, U. de Lille ; Trespeuch Berthelot Anna, U. Caen Normandie ; Trevisi Marion, U. de Picardie-Jules Verne ; Trivellato Francesca, Institute for Advanced Study Princeton ; Troadec Cécile, Ecole Française de Rome ; Tsikounas Myriam, U. Panthéon-Sorbonne ; Valenci Lucette, EHESS ; Van Renterghem Vanessa, INALCO ; Vanz Jennifer, U. Panthéon-Sorbonne ; Vargaftig Nadia, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Vaughan Géraldine, U. de Rouen Normandie ; Vaz Céline, U. de Valenciennes ; Verdeil Chantal, INALCO ; Verlaine Julie, U. Panthéon-Sorbonne ; Verna Catherine, U. Paris 8 ; Vezzadini Elena, CNRS ; Victor Sandrine, Institut national universitaire Champollion d'Albi ; Vidal Cécile, EHESS ; Vidal-Naquet Clémentine, U. de Picardie-Jules Verne ; Villacèque Noémie, U. de Reims Champagne-Ardenne ; Vincent Marie-Bénédicte, ENS Ulm ; Vincent-Cassy Cécile, U. Paris 13Voguet Elise, CNRS ; Voisin Vanessa, EHESS ; Volait Mercedes, CNRS ; Voyer Cécile, U. de Poitiers ; Walin Manon, U. de Rouen Normandie ; Walin Marie, U. de Toulouse-Jean Jaurès ; Watteaux Magali, U. de Rennes 2 ; Wegener Sleeswijk Anne, U. Panthéon-Sorbonne ; Wenzek Florence, U. Paris Descartes ; Wiewiorka Annette, CNRS ; Wion Anaïs, CNRS ; Wu Christina, U. Panthéon-Sorbonne ; Yusta Mercedes, U. Paris 8 ; Zakharova Larissa, EHESS ; Zalc Claire, CNRS-EHESS ; Zancarini-Fournel Michelle, U. Claude Bernard Lyon 1 ; Zupanov Ines G., CNRS.

THÈSES et HDR

Julie Ancian

Des grossesses catastrophiques. Une sociologie des logiques reproductives dans les mises en récit judiciaires et biographiques de néonaticide

Thèse de sociologie soutenue le 19 novembre 2018 à Paris V.

Jury

Nathalie Bajos, directrice de recherche, INSERM

Simone Bateman, directrice de recherche émérite, CNRS (directrice)

Marc Bessin, directeur de recherche, CNRS (co-directeur)

Coline Cardi, maîtresse de conférence en sociologie, Paris 8

Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public, Paris Nanterre

Dominique Memmi, directrice de recherche, CNRS (rapporteuse)

Olivier Schwartz, professeur émérite de sociologie Paris Descartes (rapporteur)

Résumé

Le terme d'infanticide recouvre des homicides divers, souvent appréhendés de manière indifférenciée. Parmi eux, le néonaticide désigne le meurtre d'un nouveau-né dans les vingt-quatre heures qui suivent sa naissance. Dans les pays connaissant une forte diffusion de la contraception et de l'accès à l'avortement, cette conduite – anciennement associée à un mode de régulation des naissances – est devenue marginale. Cette recherche propose une approche sociologique de la pratique du néonaticide fondée sur ses mises en récits par la justice et par les auteurs de ces actes elles-mêmes en France (2005-2015). L'enquête s'est appuyée sur des séries d'entretiens approfondis avec cinq femmes jugées pour ces faits et l'observation de cinq procès en cour d'assises. Ces matériaux ont été complétés par l'analyse d'entretiens avec des avocat.e.s et magistrat.e.s, de dossiers judiciaires et d'un corpus de 300 articles de presse portant sur 75 affaires jugées sur la même période. Les récits judiciaires dévoilent la prégnance d'une approche essentialiste de la maternité et de la procréation qui pèse sur les efforts de mise en intelligibilité déployés par les professionnel.le.s. L'analyse des parcours de ces femmes, de leurs processus de socialisation, de leurs situations conjugales et familiales et de leurs ressources, permet d'identifier les obstacles rencontrés pour mettre en œuvre une contraception efficace ou accéder à l'IVG. En appréhendant le néonaticide comme l'ultime moyen d'éviter une naissance jugée catastrophique, cette étude s'éloigne de la lecture individualisante imposée par le traitement judiciaire et documente l'agentivité reproductive des femmes.

Laure Béréni

Entre contestation et ordre social. Sociologie des appropriations institutionnelles de l'égalité

HDR de sociologie soutenue le 30 novembre 2018 à Paris (Jourdan, 14^e).

Jury

Valérie Boussard, professeure, Université Paris Nanterre, IDHES (garante)

Frédérique Matonti, professeure, Université Paris 1, CESSP

Daniel Sabbagh, directeur de recherche, Sciences Po, CERI (rapporteur)

Maud Simonet, directrice de recherche, CNRS, IDHES (rapporteuse)

Robin Stryker, professor, University of Arizona/Purdue University

Laurent Willemez, professeur, Université Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, PRINTEMPS (rapporteur)

Le dossier comprend trois volumes :

- un manuscrit de synthèse du parcours intitulé : *Entre contestation et ordre social. Sociologie des appropriations institutionnelles de l'égalité* (volume 1, 69 pages)
- un manuscrit original intitulé : *Aux frontières de la raison des affaires. Le management de la diversité à New York et à Paris* (volume 2, 381 pages)
- un recueil de travaux comportant une sélection d'articles et de chapitres d'ouvrage (volume 3, 313 pages).

Résumé

« La diversité est bonne pour les affaires ». Cette formule inlassablement répétée par les hauts dirigeants et les experts en management apparaît comme une évidence gestionnaire, partout déclinée de la même manière. Fondé sur une enquête qualitative approfondie auprès de cadres qui animent ces programmes dans les sièges sociaux de grandes entreprises, dans les régions de New York et de Paris au cours des années 2010, cet ouvrage explore les tensions inhérentes à l'équation entre différence, vertu et profit. À New York comme à Paris, l'inscription du management de la diversité dans la raison des affaires ne va pas de soi. Parce qu'il s'alimente de normes juridiques, morales et politiques, le management de la diversité est sans cesse suspecté d'introduire dans le monde des affaires des rationalités qui lui sont étrangères et hostiles. L'ouvrage met au jour le travail nécessaire pour faire face aux tensions entre les différents ordres normatifs qui façonnent la catégorie de diversité, la fragilité et les paradoxes de cet agencement, et les multiples formes que celui-ci peut prendre – notamment entre les deux contextes étudiés. Il montre également comment les rapports sociaux, en premier lieu de genre et de race, travaillent cette performance de l'équation entre différence, vertu et profit. Au-delà, cette recherche offre un regard sociologique nouveau sur la raison des affaires, à partir de ses frontières, dans les grandes organisations du capitalisme globalisé.

Sophie Duteil-Deyries

Le mécanisme de la transgression genrée dans un réseau d'éducation à Montpellier : la formation de deux univers scolaires

Thèse soutenue le 13 octobre 2018 à Montpellier.

Jury

Isabelle Collet (rapporteure)

Jacques Gleyse (directeur)

Nicole Mosconi

Séverine Depoilly

Eric Dugas

Geneviève Zoïa

Bruno Robbes (rapporteur)

Résumé

La transgression se conjugue au masculin. Que ce soit dans la sphère sociétale puisque 96 % de la population pénitentiaire est masculine (ministère de la Justice, 2018), 75 % des morts sur la route sont des hommes, et en deux-roues motorisés, cela augmente à 92 % (Sécurité routière, 2012). Dans la sphère scolaire, les élèves garçons représentent plus de 70 % des élèves punis et sanctionnés, et sont à plus de 60 % auteurs de transgressions ayant un impact sur leur environnement. Ils sont, de plus, les principales victimes des transgressions mais également les principaux agresseurs. Les élèves garçons sont étiquetés comme potentiels perturbateurs de l'ordre scolaire, alors que les représentations sociales associent les élèves filles à des individus disciplinés, respectueux des règles et ayant acquis le « métier d'élève ». Qu'en est-il vraiment ? Comment sont justifiées ces visions étriquées, empreintes de stéréotypes et de préjugés, de la part des élèves et des enseignant.e.s ? De quelles façons ces manières de penser discriminent-elles les élèves des deux sexes ? Les représentations sociales de la transgression sont constantes de la maternelle au lycée. Elles sont également communes aux élèves filles et aux élèves garçons et le plus souvent homogènes entre les élèves et les professeurs. Difficile de faire évoluer les représentations des élèves lorsque les adultes renvoient (certes, le plus souvent de manière inconsciente mais tout de même quotidiennement et par de nombreux vecteurs) l'idée que les filles sont des élèves scolaires, disciplinées, dociles, respectueuses des règles, qui lorsqu'elles transgressent le font de manière invisible, confidentielle et dont l'acte de transgresser n'est pas un marqueur social positif. Et, aux antipodes, que les garçons sont des élèves a-scolaires, indisciplinés, contestataires, souples avec les limites, qui transgressent de façon visible et ostentatoire et dont l'acte de transgresser est valorisant auprès des pairs et majoré dans notre société de manière insidieuse.

Dans un espace où les élèves ne sont pas censés être soumis à leur genre, les représentations sociales dans la sphère scolaire, très souvent, stabilisent et entretiennent la vision de la différence entre fille et garçon au prisme de la transgression scolaire, alors que ces représentations sociales pourraient être attendues comme mobiles, fluides, pour faire un pied de nez à la sphère sociétale (qui nous renvoie sans cesse, même s'il faut admettre que cela évolue, à une sorte de lien naturalisé entre les sexes et les genres) !

L'originalité de cette recherche réside dans la mise en évidence du mécanisme genré de la transgression scolaire. Ce modèle permet de considérer, à partir de l'échantillon (un réseau d'établissements scolaires de la maternelle au lycée avec un total de 500 élèves, 29 enseignant.e.s, des carnets de liaison et des annotations du logiciel Pronote) ainsi que des données recueillies (approche qualitative : entretiens, « dessin-langage », observations ; approche quantitative : recueil d'informations à partir des supports tels que le logiciel Pronote et les carnets de liaison), une perspective nouvelle. C'est-à-dire de penser la transgression scolaire dans un mécanisme qui s'entretient continuellement et de démontrer comment la transgression est un analyseur discriminant du genre scolaire. Les quatre facteurs genrés récurrents de la transgression, dans les résultats sont l'identité construite, la manifestation, la justification et la répercussion. Les représentations sociales de la transgression nourrissent et perpétuent ce mécanisme qui, comme les résultats en attestent, est discriminant puisqu'il met en lumière la formation de deux univers scolaires : l'un féminin et l'autre masculin.

Reguina Hatzipetrou-Andronikou

Joueuses d'instruments traditionnels. Apprentissage, socialisation professionnelle et genre dans les musiques traditionnelles en Grèce

Thèse en sociologie, préparée à l'EHESS (Paris), soutenue le 5 décembre 2018.

Jury

Stéphane Bonnéry, professeur des universités, Université Paris 8 (rapporteur)

Michel Lallement, professeur des universités, CNAM (examineur)

Mary Leontsini, professeure associée, Université nationale et capodistrienne d'Athènes (examinatrice)

Catherine Marry, directrice de recherche émérite, CNRS (directrice)

Hyacinthe Ravet, professeure des universités, Sorbonne Université (rapporteure)

Juliette Rennes, maîtresse de conférences, EHESS (examinatrice)

Résumé

Cette thèse interroge les processus sociaux d'accès des femmes aux positions historiquement réservées aux hommes. En mobilisant la sociologie du genre, de la musique, de l'éducation et du travail, elle analyse l'entrée des femmes dans le

monde des instrumentistes de musique traditionnelle en Grèce. À partir d'entretiens biographiques, d'archives, de sources institutionnelles et de données quantitatives, la thèse montre que la féminisation ces trente dernières années s'est appuyée sur deux processus : la formalisation de l'apprentissage instrumental, en particulier dans un cadre scolaire, et l'essor des opportunités d'emploi dans le milieu du renouveau de la musique traditionnelle. Ces transformations ont produit des reconfigurations des pratiques et représentations sexuées et une banalisation des trajectoires de femmes instrumentistes. Mais minoritaires dans un monde artistique dominé par les hommes, les femmes ne peuvent se maintenir dans la pratique musicale que sous conditions. Elles doivent cumuler des ressources et négocier les contraintes de genre pour parvenir à s'imposer. Analysant les évolutions des formes d'apprentissage et des mondes musicaux, cette thèse contribue ainsi à saisir les mécanismes de production des rapports de genre dans le marché du travail artistique.

Fatma Cingi Kocadost

Ethnographie d'un réseau amical de femmes maghrébines des classes populaires en France

Thèse de sociologie soutenue le 7 décembre 2018 à l'EHESS, Paris.

Jury

Christelle Avril, maîtresse de Conférence, IRIS, EHESS

Stéphane Beaud, professeure des Universités, Université de Poitiers (co-directeur)

Marc Bessin, directeur de recherche IRIS, EHESS

Marie Cartier, professeure des Universités, CENS, Université de Nantes (rapporteure)

Sébastien Chauvin, professeur, ISS, Université de Lausanne

Nicky Le Feuvre, professeure, ISS, Université de Lausanne (co-directrice)

Francesca Poglià Miletì, professeure, Université de Fribourg (rapporteure)

Résumé

Au croisement d'une sociologie du travail subalterne et d'une ethnographie du monde privé des ménages populaires, cette thèse se consacre à l'étude des conditions d'articulation entre les sphères professionnelle et domestique. Elle interroge les enjeux de reproduction et d'émancipation sociales qu'impliquent ces orientations professionnelle et familiale en les rapportant aux structures et aux relations de domination, ainsi qu'aux subjectivités des personnes enquêtées. L'enquête s'appuie sur le suivi longitudinal (entre 4 et 6 ans) d'une vingtaine de femmes maghrébines des classes populaires, résidant en Île de France. Cinq réseaux amicaux composés de femmes se trouvent au cœur de l'investigation, qui repose sur des observations des scènes de la vie privée et publique, des entretiens enregistrés et une série de photos. Les parcours scolaires désorientés, les conditions de travail

pénibles, la précarité d'emploi, la subordination dans l'exercice de l'activité, la très faible probabilité d'avancement professionnel informent l'investissement (réel et symbolique) des femmes dans la sphère domestique. En effet, étudiant les comportements et les réflexions des femmes au moment de leur maternité, la thèse indique que la priorité donnée au rôle de mère sur l'emploi renvoie à un rapport négatif au monde du travail. Néanmoins, l'enquête montre que les motivations matrimoniales et parentales sont également révélatrices d'un désir de transmission familiale dont la religion constitue l'élément essentiel. Il apparaît alors que la famille revêt une importance particulière, non seulement parce qu'elle constitue un refuge au regard de la sphère professionnelle, mais aussi parce qu'elle permet la réalisation d'un projet culturel et moral.

Frédérique Krupa

Jeux vidéos pour filles : le genre, la technologie et le design au service du recrutement des femmes dans les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ?

Thèse en Arts et Sciences de l'Art, option Design, présentée et soutenue publiquement en Sorbonne le 30 novembre 2018.

Jury

Marie Buscatto, professeure des Universités, Université Paris 1

Isabelle Collet, maître d'Enseignement et de Recherche, Université de Genève (rapporteuse)

Bernard Darras, professeur des Universités, Université Paris 1 (directeur)

Alison Harvey, lecturer et directrice adjointe de Recherche, Université de Leicester

Sylvie Leleu-Merviel, professeure des Universités, Université de Valenciennes (rapporteuse)

Résumé

Cette thèse se concentre sur le genre, le design et la technologie à travers l'artefact des jeux vidéo – des produits technologiques de la culture d'ingénierie masculine, et le lien genré entre ceux qui font les jeux vidéo (en production) et ceux qui les jouent (en réception). Cette recherche porte sur un secteur de l'industrie du jeu vidéo consacré aux pré-adolescentes qui, il y a vingt ans, était la mission de l'entrepreneuriat féministe espérant remédier au déséquilibre entre les sexes dans les TIC (technologies de l'information et de la communication). Si la parité a été atteinte dans la consommation de médias numériques, la production technologique reste délibérément une quête masculine. Cette étude constructiviste en trois phases commence par les préférences personnelles et l'orientation de rôles sexués des femmes dans le développement des jeux, en soulignant leur

résistance exceptionnelle aux règles, normes et stéréotypes de genre, et se termine par une étude ethnographique des enfants jouant à des jeux vidéo indépendants et non sexistes dans le cadre d'un programme extrascolaire à Paris. Utilisant une épistémologie sémiotique pragmatique, cette thèse soutient que les croyances et habitudes concernant les stéréotypes de genre et de technologie – l'incompétence féminine pour les mathématiques et les sciences et l'hyper-compétence masculine pour la technologie – sont les principaux obstacles à la diversité des genres dans les TIC – limitant le nombre de femmes désirant transgresser les normes de genre dans les professions masculines – et créant une prophétie auto-réalisatrice à travers la socialisation du genre par les parents qui réifient une croyance dans la passion et les compétences technologiques de leurs fils tout en développant un accès et un encouragement technologique inégal pour leurs filles. La thèse se termine par des stratégies de neutralisation de la technologie, y compris des heuristiques de conception pour la neutralité de genre dans les expériences numériques des enfants.

Mots-clés : jeux vidéo, genre, design, technologie, les femmes dans les TIC, jeux de filles, sémiotique pragmatique, MBTI, BSRI, technologie féministe, les femmes dans le développement de jeux vidéo, heuristiques du design.

Catherine Le Magueresse

Les femmes victimes de violences sexuelles masculines confrontées au droit pénal de fond

Thèse soutenue le 17 décembre 2018 à l'Université de Paris 1 - Panthéon Sorbonne.

Jury

Olivier Cahn, professeur à l'Université de Tours (président)

Diane Roman, professeure à l'Université de Tours (rapporteuse)

Audrey Darsonville, professeure à l'Université de Lille (rapporteuse)

Mathieu Jacquelin, maître de Conférences à l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne

Christine Lazerges, professeure émérite de l'Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne (directrice)

Résumé

En résonance avec l'actualité – je fais ici référence au mouvement social et politique, par lequel depuis plus d'un an, des femmes de tous pays dénoncent, notamment via les mots dièses *metoo* ou *balance ton porc*, les diverses formes de violences qui leur sont imposées par des hommes et portent une critique du droit et des institutions judiciaires – cette thèse est née de mes expériences professionnelles en tant que juriste, notamment au sein de l'AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail) où j'ai travaillé pendant quinze années dont dix comme responsable de l'association.



© ND – Washington, D.C.
« King & Queen » de Henry Moore

Mes connaissances universitaires classiques se sont alors trouvées mises à l'épreuve par l'expérimentation du droit aux côtés de personnes – très majoritairement des femmes – victimes de violences sexuelles. Procédures après procédures, j'ai constaté que rares étaient celles qui aboutissaient à la reconnaissance de la responsabilité pénale du mis en cause, non pas, comme on l'entend très souvent, par défaut de preuve (le fameux et erroné « parole contre parole »), mais bien plutôt en raison de la rédaction des textes d'incrimination et des représentations stéréotypées véhiculées par les acteurs et actrices du procès pénal.

Cette analyse s'étendant à d'autres dispositions pénales que les violences sexuelles, je pense ici par exemple au délit de dénonciation calomnieuse ou à la conceptualisation de

la légitime défense, cette thèse est née de ces constats.

En dévoilant les violences sexuelles qu'elles subissent, les femmes exposent les droits que les hommes auteurs de ces violences s'arrogent sur leur personne et les pouvoirs dont ils disposent. L'intervention du droit pénal dans ce domaine implique donc un positionnement du législateur puis des magistrat.e.s quant à ces droits et pouvoirs.

L'objet de cette recherche est, d'une part, d'analyser, dans une perspective critique féministe, comment le droit pénal et les institutions judiciaires appréhendent des violences sexuelles masculines telles que le viol, l'agression sexuelle et le harcèlement sexuel. Il m'a paru nécessaire de revenir aux fondements de ces dispositions pénales pour pouvoir analyser efficacement le droit positif et identifier les origines des obstacles rencontrés par les femmes victimes de violences sexuelles s'engageant dans un parcours judiciaire ; puis, d'autre part, en m'appuyant sur le droit international et sur une approche comparatiste, de réfléchir aux changements légaux et de politique pénale nécessaires afin que les femmes victimes de violences sexuelles masculines puissent compter sur un droit pénal plus juste.

Mots-clés : Violence sexuelle, viol, agression sexuelle, harcèlement sexuel, droit pénal, droit comparé, traitement juridique des violences sexuelles, critique féministe du droit.

Isabelle Matamoros

« *Mais surtout, lisez !* » *Les pratiques de lecture des femmes dans la France du premier XIX^e siècle*

Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lyon 2 le 30 novembre 2017.

Jury

Philippe Boutry (rapporteur et président)

Anne-Marie Chartier

Judith Lyon-Caen

Bénédicte Monica

Christine Planté (directrice)

Rebecca Rogers (directrice)

Damien Zanone (rapporteur)

Résumé

Ce travail interroge, du point de vue du genre, les pratiques de lecture des femmes en France dans la première moitié du XIX^e siècle. La manière dont les femmes lisaient et l'usage qu'elles pouvaient faire de leurs lectures demeurent très mal connus, au-delà des discours et des représentations entourant à l'époque la lecture féminine. De ceux-ci se dégage l'idée durable que les femmes, pour l'essentiel lectrices de romans, lisent mal. Cette étude propose de renverser le prisme d'analyse pour interroger le point de vue des lectrices sur leurs propres pratiques. Pour cela, les écrits personnels – journaux, autobiographies, correspondances – de soixante-six femmes nées entre 1789 et 1832 ont été rassemblés et permettent de suivre leurs trajectoires de lectrices. Appréhender une expérience – la lecture – qui



© ND – New York, 2018

par définition laisse peu de traces, à partir d'écrits à la première personne, rendait nécessaire la pratique de l'interdisciplinarité, faisant dialoguer histoire, littérature et sciences de l'éducation. À la croisée d'une histoire culturelle du genre, d'une histoire du fait littéraire et d'une histoire de l'éducation dans le cadre familial, cette thèse révèle l'importance de la lecture dans la fabrique des identités sexuées mais aussi les possibles déplacements que celles-ci pouvaient connaître.

Les questionnements méthodologiques, dans la lignée d'une historiographie de la lecture soucieuse de restituer les pratiques et les usages du livre dans toute leur historicité, ont conduit à procéder en trois temps. Tout d'abord, l'analyse des discours médicaux, pédagogiques et religieux, dans la première partie, a pour objectif de comprendre quel était le périmètre autorisé de la lecture des femmes dans la première moitié du siècle, entre la nécessité sociale de les instruire et le bornage des savoirs accessibles par la lecture. Ensuite, l'analyse collective des écrits personnels, à travers ce qui est apparu comme une « biographie chorale » (parties 2 et 3), restitue les caractères généraux de l'apprentissage de la lecture chez les filles, puis de leurs pratiques quotidiennes, de leurs accès au livre et de leurs usages de l'imprimé, tout en ayant soin de mettre en lumière la pluralité des situations et des expériences de la lecture. La deuxième partie de cette thèse s'attache à interroger les possibilités concrètes d'apprentissage de la lecture, essentiellement dans le cadre familial, l'expérience des enfants face au livre et les phénomènes progressifs de sexuation de cet apprentissage. Si on n'apprenait pas alors à lire « comme une fille », au fur et à mesure des différentes étapes de l'apprentissage de la lecture, du déchiffrement à la lecture courante, les contenus s'adressaient plus spécifiquement aux enfants en fonction de leur sexe, les livres autorisés étaient répartis inégalement à l'intérieur des fratries mixtes, et les trajectoires scolaires forcément disparates des unes et des autres impliquaient des usages différenciés du livre.

Dans la troisième partie, l'analyse de la « bibliothèque virtuelle » des lectrices, recomposée à partir des mentions de lecture dans les écrits personnels, a pourtant mis en lumière le poids non négligeable de la lecture de l'histoire, de la presse, de la philosophie, de la poésie, aux côtés des deux grandes catégories attendues concernant la lecture des femmes au XIX^e siècle, les romans et les livres de piété. Cette diversité des lectures a montré que, loin de se cantonner aux prescriptions des parents ou des directeurs de conscience, les lectrices participaient pleinement à l'actualité littéraire de l'époque et s'inscrivaient dans une « génération romantique » fascinée par la littérature sous toutes ses formes. Par ailleurs, il s'agissait, dans cette partie, d'approcher les pratiques de lecture dans leur quotidienneté, en adoptant une perspective anthropologique. Ceci a conduit à interroger les non-dits, les implicites, les tabous des écritures à la première personne. Enfin, à partir d'une échelle plus fine, des études de cas ont permis l'analyse de phénomènes singuliers

d'appropriations de la lecture (partie 4). En suivant les trajectoires de Sophie Ulliac-Trémadeure (1794-1862) et de Justine Guillery (1789-1867), des femmes issues de la bourgeoisie mais ayant subi un déclassement, on voit comment la lecture pouvait devenir une ressource, presque un travail pour ces femmes célibataires, mais qu'elle ne cessait de questionner les lectrices sur leur identité sociale. La dernière étude de cas, à partir des textes des saint-simoniennes et des écrits de Flora Tristan, a souligné l'importance de la lecture dans l'élaboration d'une pensée sur l'émancipation des femmes durant la monarchie de Juillet.

Les sources mobilisées dans cette thèse mettent donc au jour une pluralité des pratiques et des usages de la lecture au quotidien, mais surtout permettent d'interroger deux phénomènes majeurs de la France du premier XIX^e siècle : les logiques de sexuation à l'œuvre dans l'éducation, et la construction des identités sexuées. De fait, l'accès aux savoirs par le livre reposait alors sur une inégalité fondamentale entre femmes et hommes, et l'apprentissage des manières de lire, ainsi que la liste des livres autorisés, devaient renvoyer l'image d'une féminité acceptable, suffisamment instruite mais non savante, pieuse et vertueuse. Les écritures personnelles constituent alors un matériau propice pour repérer les processus de diffusion des normes de la lecture puis d'incorporation de ces normes. Pourtant, ces sources soulignent à quel point, dans le quotidien, d'autres manières de faire pouvaient s'élaborer et de nombreuses résistances pouvaient voir le jour. Car l'expérience individuelle de la lecture, en ouvrant la porte vers des territoires intellectuels jugés illégitimes, permettait aussi de transgresser les attentes concernant l'éducation des filles. Au-delà, elle engageait la lectrice dans un travail réflexif sur elle-même qui a pu la conduire à sonder voire à reformuler son identité sociale. Par ce biais, l'autonomie intellectuelle des femmes et leur possible émancipation s'en trouvaient directement questionnées.

Valérie Opériol

La perspective de genre dans l'enseignement de l'histoire

Thèse de didactique de l'histoire soutenue le 12 septembre 2018 à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation /Section des sciences de l'éducation de Genève.

Jury

Charles Heimberg, Université de Genève (directeur de thèse)

Isabelle Collet, Université de Genève

Valérie Lussi Borer, Université de Genève

Alexandra Oeser, Université Paris Nanterre

Maria Repoussi, Université Aristote de Thessalonique

Françoise Thébaud, Université d'Avignon

Résumé

Cette thèse analyse l'introduction de la perspective de genre dans l'enseignement de l'histoire au secondaire à Genève. Son cadre théorique articule quatre domaines : la didactique de l'histoire, les études sur le genre, l'historiographie des femmes et du genre et les travaux sur le genre dans les sciences de l'éducation. Elle examine comment on peut sensibiliser les élèves aux inégalités entre les sexes et les sexualités. Ses enjeux didactiques et sociaux sont liés à la dénaturalisation des différences, à la remise en cause des catégories de genre. Ils s'inscrivent dans les finalités de l'histoire scolaire : le développement de l'esprit critique, la formation du jugement, la préparation à la citoyenneté et à la participation démocratique.

Le processus de déconstruction de la domination et de mise à distance de la doxa de genre peut être réalisé par les opérations d'historicisation propres à la discipline. En effet, en montrant que le genre varie dans le temps, en contextualisant les inégalités, en mettant au jour leur caractère construit, l'histoire les rend ainsi plus relatives, plus arbitraires. Plus précisément, cette recherche s'intéresse à la manière dont la classe d'histoire peut exercer les modes de pensée historiens que sont, par exemple, la comparaison entre le passé et le présent, la confrontation des changements et des continuités, ou la circulation entre les différents points de vue des acteurs et actrices historiques.

Par le biais d'entretiens, la thèse explore, tout d'abord, les intentions et les questionnements des enseignant.e.s qui choisissent des thèmes d'histoire du genre. Elle analyse ensuite des interactions recueillies dans diverses classes, autour de cinq thèmes d'histoire du genre : l'expérience des hommes et des femmes durant la première guerre mondiale, les tontes de la Libération, la virilité sous le nazisme, la lutte pour le droit à l'interruption volontaire de grossesse et la socialisation différenciée dans la société d'aujourd'hui. Elle donne à voir des échanges où s'affrontent stéréotypes de sexe et processus de déconstruction critique. Enfin, l'apprentissage de ces savoirs est également appréhendé par des entretiens avec certain.e.s élèves.

Les résultats montrent en quoi le caractère sensible des questions de genre déclenche des réactions polémiques, des résistances vives, et comment il place les enseignant.e.s dans des dilemmes, où il s'agit d'éviter les dérives normative et relativiste qui guettent les échanges. Ils révèlent des appropriations distinctes entre filles et garçons, une mobilisation différenciée de la pensée historienne, ainsi qu'un usage genré de l'humour : les garçons, souvent sur la défensive, émettent des plaisanteries sexistes, alors que les filles résistent à leurs propos par l'ironie.

Mots-clés : didactique de l'histoire, enseignement et apprentissage de l'histoire du genre, interactions en classe, pensée historienne, dénaturalisation de la différence des sexes.

Clémence Perronnet

La culture scientifique des enfants en milieux populaires : étude de cas sur la construction sociale du goût, des pratiques et des représentations des sciences

Thèse de sociologie soutenue le 11 décembre 2018 à Lyon.

Jury

Stéphane Beaud

Isabelle Collet

Christine Detrez (directrice)

Bernard Lahire

Mathias Millet (rapporteur)

Stéphanie Rubi (rapporteuse)

Résumé

Ce travail de thèse étudie la façon dont se construisent les pratiques et les représentations des sciences des enfants en milieux populaires. L'enjeu est de renouveler l'approche des inégalités persistantes dans l'accès aux filières et carrières scientifiques, dans lesquelles les femmes, les classes populaires et les minorités sont largement sous-représentées. Pour interroger à nouveaux frais les rapports de pouvoir qui sous-tendent l'accès aux sciences, cette recherche les considère non seulement comme un ensemble de connaissances et comme un champ professionnel, mais aussi en tant que culture.

L'analyse repose sur une enquête empirique longitudinale par entretiens avec une cinquantaine d'enfants suivis du CM1 à la 5^e ainsi qu'avec des parents, enseignant.e.s et médiateurs/rices scientifiques. Elle s'appuie aussi sur l'étude détaillée d'un projet éducatif visant à favoriser l'égalité en sciences (quatre années d'observation en classe) qui a impliqué une partie de notre échantillon, et interroge les effets de ce type de dispositif.

La thèse établit que la construction de rapports différenciés aux sciences selon le sexe et l'origine sociale procède des pratiques culturelles scientifiques enfantines. D'une part, plusieurs instances de socialisation culturelle (famille, germains, pairs, école) se combinent pour favoriser ou entraver le développement des loisirs scientifiques des enfants. D'autre part, la culture scientifique que consomment et pratiquent les enfants des classes populaires les amène à construire des représentations des sciences comme étrangères et dénuées de possibilités identificatoires, ce qui décourage filles comme garçons de formuler des aspirations scientifiques.

Mots-clés : sociologie, enfance, culture, sciences, genre, école, éducation, inégalités sociales, socialisation, dispositions, classes populaires.

Geneviève Pezeu

Coéducation, coenseignement, mixité.

Filles et garçons dans l'enseignement secondaire en France (1916-1976)

Thèse de doctorat d'histoire en sciences de l'éducation soutenue le 12 juin 2018 à l'Université Paris-Descartes.



© ND – Paris, 2015

Jury

Christine Bard, professeure des Universités, Université d'Angers (présidente)

Renaud d'Enfert, professeur des Universités, Université de Picardie Jules Verne (rapporteur)

Nicole Mosconi, professeure émérite des Universités, Université Paris-Ouest-Nanterre

Yves Verneuil, professeur des Universités, Université Lyon 2 (rapporteur)

Rebecca Rogers, professeur des Universités, Université Paris-Descartes (directrice)

Michelle Zancarini-Fournel, professeure émérite des Universités, Université Lyon 1

Comment, dans l'enseignement secondaire français est-on passé de l'idée de coéducation à la pratique de la mixité ?

De fait, pour évoquer la présence de filles dans les établissements de garçons, il est plus judicieux de parler de « coenseignement » en ce qui concerne la période de l'entre-deux-guerres. En effet, le mélange des sexes pour « apprendre ensemble » s'est appliqué lentement au cours du XX^e siècle et s'est imposé tardivement avec les décrets d'application de la réforme Haby, en 1976. Cette « révolution pédagogique » s'accomplit silencieusement par le biais de circulaires et d'autorisations ministérielles qui accompagnent l'application d'aménagements scolaires afin d'offrir plus de chance aux filles cherchant à poursuivre leurs études dans le secondaire.

Le regard historique sur l'évolution de la « coéducation » croise les discours et les pratiques pour mieux comprendre les enjeux de la mixité de sexe et l'évolution des représentations qui lui sont liées. S'appuyant sur les méthodes de l'histoire sociale et celles de l'histoire du genre, cette thèse donne un éclairage nouveau à propos de la démocratisation de l'enseignement secondaire au XX^e siècle.

En variant les échelles d'analyse, la recherche s'attache à montrer comment les élèves et les familles, les professionnel.le.s de l'éducation et les cadres de l'administration publique perçoivent et vivent la mise en œuvre de cette organisation scolaire nouvelle. Le travail cartographique permet de situer l'ensemble des

établissements masculins coéducatifs depuis les années trente et jusqu'au milieu des années cinquante, alors que la norme de la séparation des sexes est encore de mise. Il apparaît que le territoire national est largement occupé d'établissements masculins ayant ouvert leurs portes aux filles adolescentes.

La démarche chronologique est privilégiée. Une première étape s'intéresse aux prémices des expériences de coenseignement dans l'entre-deux-guerres. Pour la même période, dans un second temps, l'analyse du discours permet de croiser les regards portés sur le mélange des sexes et les résistances qui s'expriment dans les différentes sphères de la société. Enfin, le troisième volet présente l'évolution de l'organisation de la mixité depuis la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'au milieu des années soixante-dix. La mixité devient un modèle utile pour assumer la croissance démographique jusqu'à sa légalisation par la loi. À l'image de sa réalisation concrète, la mixité donne de la place aux filles à côté des garçons dans l'indifférenciation générale, dont celle de l'État. Le mouvement est à sens unique : ce sont les élèves filles qui sont assimilées au corps de l'enseignement masculin.

En effet, dans le monde éducatif en construction depuis le XIX^e siècle, la question de la coéducation puis de la mixité est restée à la périphérie des réflexions, même si l'idée est débattue bien avant la première guerre mondiale, à la lecture du modèle américain notamment. Ce n'est que dans la seconde moitié du XX^e siècle que s'impose peu à peu le terme « mixité » proprement français et sa mise en pratique. La jeunesse de plus en plus nombreuse prend sa place dans la société qui, dans le cadre de la forte croissance économique en phase avec les mutations culturelles, se libère de carcans moraux. La libération sexuelle entre autres, bouleverse et transforme les relations sociales. À l'école, la séparation des filles et des garçons devient désuète, d'autant que le système du mélange des sexes arrange tout le monde, tant sur le plan économique que pratique. Finalement, le système de la mixité, après s'être installé silencieusement dans l'enseignement secondaire dans un consensus implicite, apparaît irréversible aux yeux des contemporains.e.s. L'évidence de la mixité scolaire a fait loi alors que la norme de la séparation des sexes est devenue caduque. L'État, à la faveur de la profonde réforme de l'éducation nationale de la loi Haby (1975), légalise et rend obligatoire le dispositif de l'enseignement mixte. La règle s'applique pour tous les établissements publics (sauf celui de la Légion d'Honneur), sur le principe fondamental et universel de l'égalité, dans le cadre de la démocratie laïque.

Faire une histoire de la mixité en tant que modalité de sociabilité, à savoir celle du mélange pacifique des sexes, conduit à considérer les deux facettes de la mixité avec ses ambiguïtés. La première est de voir la mixité comme la solution commode et pragmatique pour gérer la pénurie de locaux et d'enseignant.e.s, pour laquelle la

réflexion pédagogique et philosophique est restée limitée. La seconde face repère comment le processus de mixité dans l'organisation scolaire est perçu par la société et en quoi cette force de changement s'est imposée au politique. Les enjeux de la mixité reviennent à en faire un projet de société pour l'égalité des sexes.

La thèse de plus de 600 pages est accompagnée d'un livret d'annexes de 80 pages. Ce dernier est composé, entre autres, de deux bibliothèques des sources écrites sur la coéducation et/ou la mixité et du listing des textes réglementaires depuis 1915. Il est envisagé une publication pour la collection « Genre » dirigée par Régis Revenin aux Éditions François Bourin en 2019. Un article est à paraître dans la revue *Histoire et Éducation*.

Mots-clés : collège, lycée, éducation, coéducation, coenseignement, coinstruction, mixité, élèves, secondaire, filles, garçons, XX^e siècle.

SOMMAIRE

Introduction générale

PARTIE I. - DES FILLES DANS DES CLASSES DE GARÇONS DEPUIS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE JUSQU'À LA FIN DE LA SECONDE (1916-1945)

Chapitre 1. La « coéducation » dans les circulaires ministérielles. Annonce du coenseignement dans le secondaire

- Depuis la Grande Guerre des textes réglementent la cohabitation scolaire des filles et des garçons dans l'enseignement secondaire
- Le coenseignement, une exception qui se généralise pour préparer le baccalauréat et des concours

Chapitre 2. Une géographie du coenseignement dans l'entre-deux-guerres

- La répartition homogène du coenseignement sur le territoire. Une offre institutionnelle adaptée aux dynamiques urbaines
- Les filles rentrent par le haut (grandes classes du second degré) dans les lycées
- Les filles rentrent par le bas (classes du premier degré) à partir de 1926 dans les collèges municipaux

Chapitre 3. Le coenseignement expérimenté dans l'entre-deux-guerres

- Le regard des chefs d'établissements à partir des rapports académiques
- Les familles à l'épreuve du coenseignement : les parents et leurs filles au collège ou au lycée de garçons
- Adapter les locaux et la discipline pour mieux contrôler les relations juvéniles

PARTIE II. - LA COÉDUCATION DES SEXES, EXPÉRIENCES ET RÉFLEXIONS

Chapitre 4. La coéducation au prisme des modèles étrangers, les incertitudes françaises

- L'exemple américain théorisé
- Les revendications féministes sur la coéducation

Chapitre 5. Les fondements d'une « bonne » éducation

- L'intérêt de la co-instruction sur le plan intellectuel
- La morale : nœud gordien de l'argumentation sur la coéducation
- Gérer les relations entre les jeunes adolescent.e.s

Chapitre 6. La coéducation dans tous ses états : résistances et accommodements

- Les forces conservatrices au fondement des objections
- Des catholiques s'opposent à l'idée de « coéducation »
- En situation de crise de la seconde guerre mondiale. Quel sort pour le mélange des jeunes des deux sexes ?

PARTIE III. - « APPRENDRE ENSEMBLE » APRÈS LA GUERRE

Chapitre 7. Les filles et les garçons dans les établissements mixtes de la seconde moitié du XX^e siècle

- L'administration centrale face à la mixité de 1945 à 1963
- Les premiers établissements mixtes : des cas particuliers de modernité
- Comment intégrer les jeunes du baby-boom à la fin des années 1950 ?
- Extension numérique et géographique du mélange des sexes

Chapitre 8. La mixité, un modèle commode pour des normes déstabilisées

- La mixité n'est pas un sujet
- Dans le second vingtième siècle « Il n'est plus question d'être « pour » ou « contre »
- Regards sur les résistances qui persistent dans certains milieux
- Vivre la mixité au collège et au lycée dans les années cinquante et soixante

Épilogue : La mixité dans les années 1970 : un impensé du collège unique ?

Conclusion générale

Sources et bibliographie

Table des figures et des cartes

Table des annexes

Table des matières

Elena Renée Pont

La reconstruction du parcours éducatif et professionnel des personnes paraplégiques à l'aune du handicap et du genre : des modèles de biographisation comme moyens d'empowerment

Thèse soutenue le 7 février 2018 à l'université de Genève.

Jury

Isabelle Collet (directrice)

Frédéric Yvon

Isabelle Ville (directrice)

Jean Pierre Tabin

Jean-Michel Beaudoin

Résumé

Ancré dans les champs du handicap, du genre et de l'éducation des adultes, l'objet de cette recherche est la reconstruction du parcours professionnel, ou de formation, de personnes devenues paraplégiques. L'objectif poursuivi est de montrer quelles stratégies d'*empowerment* ces sujets mettent en œuvre alors que des représentations et des pratiques matérielles à l'intersection du handicap et du genre, viennent limiter leur pouvoir d'agir. Afin de repérer ces stratégies, les récits de vie de onze informatrices et informateurs paraplégiques sont analysés au prisme, principalement, des modèles et des épreuves biographiques, ainsi que des identifications sexuées. Sur la base des portraits éducatifs et professionnels de chacun.e des agents, les traits communs de leur expérience individuelle sont dégagés, puis élaborés en une typologie de modèles d'expérience professionnelle (et/ou de formation) émancipateurs de représentations et pratiques handicapistes et genrées, voire classistes. Ces modèles d'*empowerment* s'avèrent socio-sexués : si les informateurs peuvent bénéficier aussi bien de socialisations que de figures vicariantes masculines dans la reconstruction de leur trajectoires professionnelles (ou de formation), les parcours d'informatrices révèlent la forte empreinte des socio-structures, ainsi que des limitations biographiques comme le manque de valorisation de leur parcours professionnel, ou de formation, par leur entourage proche. La reconstruction du parcours de ces femmes relève, prioritairement, d'une virilisation émancipatrice qui confère une prise d'autonomie dans la conduite du parcours et dans l'exercice du métier. En conclusion, deux modèles d'expérience sont lus à l'aune de praxis de la pédagogie féministe. Les modèles de la compétence différentielle, et du double avantage épistémique, sont rendus potentiellement opératoires grâce aux principes, respectivement, des pédagogies féministes structuraliste et post-structuraliste. Ces modèles sont ainsi transformés en projets de formation à destination des actrices et acteurs de la réhabilitation professionnelle des personnes paraplégiques.

LIVRES

Livre paru



© ND, Paris, 1994

Françoise Duroux

1942-2015. *Une trajectoire féministe. Textes et positions. 2 volumes. Le Fil d'Ariane*, 2018. Textes rassemblés par Mireille Azzoug et Yves Duroux, en collaboration avec Christiane Veauvy et Michèle Guérin Sinapi. Réalisation éditoriale et appareil critique Mireille Azzoug.

Françoise Duroux, professeure émérite à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Philosophe et sociologue, Département de sociologie et d'anthropologie, Centre d'études féminines et d'études de genre, Institut d'études européennes, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis.

SOMMAIRE

Volume I

Préambule

I. Repères biographiques. Témoignages

II. Publications et direction de recherches

III. Introduction

IV. Textes, articles et interventions de Françoise Duroux

Volume II

V. Textes, articles et interventions de Françoise Duroux (suite)

VI. Annexes

Comptes rendus de lecture

Femmes, sexe et genre dans l'aire anglophone. Invisibilisation, stigmatisation et combats

Florence Binard, Marc Calvini-Lefebvre & Guyonne Leduc (dir.). L'Harmattan, collection Des idées et des femmes, 2017, 226 pages.

Cet ouvrage rassemble dix chapitres organisés autour de trois thématiques : genre et mode vestimentaire, sexualités, combats de femmes. Les textes proposés sont écrits en français ou en anglais.

Il est toujours fructueux de porter son regard au-delà de son univers habituel. Cela permet d'y revenir en procédant avec un pas de côté et de mieux reprendre dès lors le fil de découvertes qui ne nous apparaissaient plus, rendues invisibles par leur semblant d'immuabilité. C'est la force de *Femmes, sexe et genre dans l'aire anglophone. Invisibilisation, stigmatisation et combats* qui apporte non seulement une ouverture scientifique géographique mais aussi une perspective historique, les chapitres proposant des analyses s'échelonnant d'un peu avant le milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Cette perspective permet, entre autres, de mettre en évidence le point de vue situé, contextualisé au regard de l'actualité politique, sociale, culturelle de l'objet étudié. Elle met aussi en évidence les nombreuses tractations, mises en scène, prises de position et revendications individuelles et collectives témoignant des entreprises volontaires ou subies de l'insertion sociale des femmes dans l'espace public qui peuvent revêtir des formes allant de la provocation, de la subversion des codes sociaux, à l'exercice d'une diplomatie individuelle ou collective. Divers médias servent de support à l'étude de ces rapports sociaux : le costume, les accessoires liés à l'apparence de soi ou à sa médiatisation, les actualités journalistiques relatant des faits divers, les écrits de littérature, enfin des données concernant l'état des rapports paritaires dans la représentation des partis politiques. C'est donc un large spectre de traces qui est utilisé, ici, pour rendre compte des objets d'étude dont la distribution géographique s'étend de l'Amérique du Nord au Royaume-Uni, dans l'aire anglophone.

L'ouvrage débute par une préface de Michel Prum qui aborde la tension active/passive du procédé d'invisibilisation dont peuvent s'emparer les individus de manière diverse au fil du temps et sert une mise en bouche détaillée concernant chaque chapitre.

La première partie rassemble trois textes sur le thème « Genre et mode vestimentaire ». Il s'établit que même dans les stratégies d'affirmation de soi les plus hardies, comme celle performée par Mary E. Walker, médecin militaire de son état, ici exposée par Claire Sorlin, ce sont toujours les hommes qui « font »



© ND – Hastings, GB, 2015

les règles, y compris lorsqu'elles concernent la bienséance vestimentaire, qu'elle soit professionnelle ou publique. « The devil is in the details », écrit Alexandrine Guyard-Nedelec. Cette phrase prend une résonance toute particulière avec les dernières actualités du tennis féminin par lesquelles je me permets un détour. Elles confirment que les femmes se trouvent aux prises avec un ensemble d'injonctions genrées non exemptes de paradoxes dès lors que certains hommes, du haut de leur position dominante, leur dictent ce qu'il convient de vêtir dans le cadre professionnel ou public. Trop masculin, le tailleur-pantalon ou la combinaison intégrale de tennis, donc potentiellement dangereuse lors de la comparaison de la performance professionnelle avec celles des hommes. La norme sociale assigne de vêtir la jupe (ou le tutu qui en serait une forme caricaturale) afin de préserver les représentations sociales de la féminité et de manière sous-jacente de signifier l'acceptation symbolique de la position féminine (seconde, soumise, sexualisée) dans le système de genre et le régime patriarcal. Comment ne pas s'interroger sur « la persistance des logiques binaires » (Sorlin, 37) actuelles dont maints exemples pourraient être saisis montrant comment la focalisation sur le costume peut être utilisée dans le but inavouable d'affaiblir l'engagement symbolique des femmes et détourner les esprits des véritables enjeux : politiques ? Même lorsqu'ils prétendent contribuer à la « libération » de la femme, les journaux de modes *Vogue* (US) et *Harper's Bazaar* (US), les photographies des femmes les présentent dans une esthétique aux valeurs bourgeoises dont elles sont la vitrine, contrôlées par l'image de la vertu qu'elles se doivent d'incarner. Alice Morin rend compte de

la structuration hiérarchique et genrée sans faille qui a court dans ces journaux de mode vestimentaire (1964-1987) sous couvert de discours engagés. Toutefois, certains moments font rupture et promeuvent une esthétique féminine artistique subversive au détour des années 1980 : les stars qui posent les seins nus incarnent la vérité des corps transcendée par un contrôle de soi imperceptible mais permanent sous couvert de naturel et de liberté. Exposé, le corps est hors d'atteinte et son image est dépositaire d'un décalage entre sphère publique et sphère privée dans laquelle les lectrices se retrouvent prises qui les renvoient à l'exercice des rôles de mère ou d'épouse.

La seconde partie rassemble trois chapitres sous le thème des « Sexualités ». Le premier texte par Margaret Gillespie, une exploration littéraire du début du XX^e siècle, donne à comprendre un combat d'auteure pour parler des femmes sans les enfermer dans les rôles sociaux traditionnels dans lesquels les tiennent les écrivains de l'époque victorienne. Quand les femmes pourront-elles faire valoir leur liberté sexuelle sans honte revendique Mina Loy ? « There is nothing impure in sex » (Gillespie, 89) anticipant les combats de la seconde vague de féminisme et de la liberté sexuelle de l'autre moitié du même siècle. Les femmes sont des êtres vivants, de chair, d'os et de sexe et ne peuvent se réduire à un idéal type éthéré vibrant de sentiment(alisme). Jean-Christophe Murat campe la vie et l'œuvre d'Angus Wilson dans une Grande-Bretagne des années 1950 dans laquelle une certaine complexité des relations sociales survient, faite des tensions raciales, sexuelles et politiques. Si les personnages centraux des œuvres d'Angus Wilson sont gay, c'est surtout l'habileté de l'auteur à adapter le point de vue des hommes comme le point de vue des femmes qui fait le propos du chapitre questionnant les troubles dans le genre en référence à Judith Butler et au mouvement *queer*. Le dernier texte par Christen Bryson rapporte un fait divers concernant la mise au jour d'une communauté gay dans une ville de l'Idaho, fait qui a pris une ampleur nationale aux États-Unis durant une décennie (1952-1962). Dès lors on est amené à se faire une idée plus précise des enjeux premiers et seconds de la chasse aux sorcières contre la communauté gay qui, prenant prétexte à lutter contre « ce fléau », réaffirme par contrecoup les bienfaits de la famille traditionnelle, gage de stabilité sociale et politique.

La troisième partie, consacrée aux « Combats de femmes », rassemble quatre textes aux supports variés ayant en commun la réitération des mécanismes du régime patriarcal. Les hommes n'hésitent pas à instrumentaliser les femmes pour gagner des causes politiques à fort enjeu, ce qui révèle des conséquences immédiates et, à moyen terme, s'avérant servir diversement les questions d'égalité lorsque les femmes souhaitent s'en saisir. Les femmes combattent : tantôt alliées ponctuelles ou à plus long terme, tantôt instruments à double tranchant de l'émancipation, tantôt reléguées aux secondes places et seconds rôles malgré un affichage et des

déclarations flatteuses lors de la lutte contre les Corn Laws en Grande-Bretagne dont rend compte Emmanuelle Morne ; tantôt pionnières de causes perçues comme secondaires par les hommes comme c'est le cas avec la défense de l'environnement qu'ont donné à lire nombre d'auteures américaines de la moitié du XIX^e aux années 1930 selon des positions rapportées par Gelareh Djahansouz-Yvard. Cette partie met en évidence que la place des femmes dans l'espace de la cité est aussi une affaire de circonstances, de situations, d'époques où l'on perd parfois les acquis antérieurs – ici ceux du pouvoir des femmes des tribus autochtones d'Amérique du nord qu'aborde Elisabeth Bouzonviller. Les chiffres brandis par Elisabeth Mège-Revil témoignent des succès variés des différentes stratégies à l'œuvre dans les partis politiques actuels dans leur course à la conquête des sièges au parlement écossais. En bref, ces textes brossent les portraits et les situations d'un théâtre interactif dont les maîtres d'œuvre et les principaux bénéficiaires restent les hommes occupant des positions dominantes et, faut-il le préciser, supportant le système hétérosexuel.

Dans son ensemble, l'ouvrage donne à voir les avancées, les limites, voire les reculs, dans l'espace social et politique des questions d'égalité des sexes et des sexualités. À l'issue de cette lecture, on peut conclure, soit de manière optimiste que les avancées notoires ont permis aux femmes (et aux minorités sexuelles) d'entrer pleinement dans le XIX^e siècle en tant qu'actrices de la vie sociale et politique en conservant l'espoir d'une future égalité dans les faits restant à venir et à définir, soit de manière pessimiste que ces avancées se mènent à un pas de sénateur/trice, qu'il reste tant à faire et dans toutes les directions alors que les privilégié.e.s opposent souvent que tout est déjà acquis.

L'égalité des sexes et des sexualités dans la sphère publique reste un combat à mener, un combat quotidien, un combat des choses relevant de l'ordinaire autant que du spécifique, un combat d'autant plus délicat que ses objets sont aujourd'hui recouverts du vernis de l'égalité bien-pensante et des déclarations sonnantes mais souvent faux au regard de la réalité des expériences des personnes concernées.

L'épaisseur et la complexité des rapports sociaux de sexe et de sexualité dans l'écheveau de la vie sociale des individus et des groupes sociaux, la densité des rapports de pouvoir établis sur la force des représentations sociales collectivement construites et nourries par les traits essentialisés attribués aux deux sexes sont perceptibles et s'incarnent avec précision grâce aux traces exhumées qui supportent l'analyse. Si certaines figures ou certains événements viennent bousculer, transgresser les principes du régime patriarcal, celui-ci profite de ces incursions pour se réaffirmer, notamment par la place centrale qu'y occupe l'institution de la famille hétérosexuelle et pas seulement au XIX^e siècle, mais aussi bien plus près de notre actualité.

Sigolène Couchot-Schiex

CHAPITRES

- "I am a fe-male !"* : Corps, costume et militance chez Mary E. Walker, Claire Sorlin
- De la perruque au tailleur-jupe, quand le vêtement fait genre*, Alexandrine Guyard-Nedelec
- Photographies de mode américaines entre libération et récupération (1964-1987) : Discours de mode engagés ?*, Alice Morin
- Opus for the vindication of feminine psychology : Mina Loy's engagement with modernity*, Margaret Gillespie
- Coming out, going across... gone. Adventures of the sexual, social and political self in Angus Wilson's life and work*, Jean-Christophe Murat
- The sex crime panic hits Boise, Idaho : mid-century masculinity threatened by "perverts" and "sexual psychopaths"*, Christen Bryson
- L'engagement des femmes dans la campagne contre les Corn Laws en Grande-Bretagne (1839-1846). Entre intégration et rapports de domination*, Emmanuelle Morne
- Trailblazing women and their commitment to the American environmental movement (mid-19th century to the New Deal)*, Gelarch Djahansouz-Yvard
- La Vierge et la matriarche indienne : hybridité des pouvoirs et hybridité narrative dans Sacred Wilderness de Susan Power*, Elizabeth Bouzonviller
- L'égalité femmes/hommes au parlement écossais : à la confluence entre idéaux et moyens de les atteindre*, Elizabeth Mège-Revil

La croisade anti-genre, du Vatican aux manifs pour tous

Sara Garbagnoli & Massimo Prearo. Textuel, 2017, 127 pages.

Octobre 2017, Paris et sa banlieue : un bus orange (le *Free speech bus*) sillonne les rues franciliennes pour alerter les parents des dangers que ferait courir aux enfants la diffusion au sein des écoles d'une soit disant « théorie du genre »¹. Si l'on peut se rassurer en se disant que ces activistes sont finalement peu nombreux, on ne peut nier qu'ils et elles ont réussi en très peu de temps à imposer dans le débat public l'expression « théorie du genre », autour de laquelle femmes et hommes politiques, journalistes voire universitaires sont sommé.e.s de se positionner.

C'est de cette victoire que traite l'ouvrage de Sara Garbagnoli et Massimo Prearo (*La croisade anti-genre, du Vatican aux manifs pour tous*, 2017, textuel). Les

1 - « Mensonge et complot LGBT : ce qui se dit dans le bus qui veut lutter contre la théorie du genre », Erwan Duchâteau, *les Inrockuptibles*, 06/10/2017, en ligne (consulté le 13 octobre 2017).



© ND – Rome, 2016

auteur.e.s décryptent les stratégies discursives et militantes de l'église catholique dans la bataille « anti genre », en France et en Italie. En effet ces deux pays ont connu récemment des vagues de protestations contre « le genre », dans le sillage des mobilisations contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et l'introduction de séances de sensibilisation à l'égalité dans les écoles.

Sur le plan rhétorique, les deux tactiques principales sont finalement assez classiques des discours antiféministes : il s'agit tout à la fois de lisser son propos pour pouvoir se présenter comme les porteurs d'un « bon féminisme », et parallèlement de diaboliser le camp adverse, en homogénéisant, caricaturant et simplifiant le discours². Ainsi le pontificat de Pie XII (1939-1958) marque un tournant dans le discours sur les rapports entre hommes et femmes : alors que l'affirmation d'une infériorité des femmes devient moins dicible, on préfère parler de complémentarité et de collaboration entre les sexes. Jean Paul II (1978-2005) poursuit cette rénovation du discours, louant les vertus féminines et le « génie féminin »³. La naturalisation des rôles et fonctions des femmes et des hommes est, sans surprise, sous-jacente à l'argumentation.

Le véritable tour de force des militants et militantes catholiques est d'avoir réussi à faire en sorte que, « lorsqu'on parle du genre, qu'on le veuille ou non, on

2 - Dans son article « L'antiféminisme ordinaire », Francine Descarries mentionne la distorsion et la simplification dans l'arsenal discursif des propos antiféministes (« L'antiféminisme ordinaire », *Recherches féministes*, 2005).

3 - Là encore, la sur-valorisation de qualités féminines naturelles et d'une moralité féminine qui serait supérieure à celle des hommes s'inscrit dans une rhétorique antiféministe qui renforce l'assignation des femmes à certaines fonctions (voir à ce sujet *Les femmes de droite* (2012), de Andrea Dworkin).

active désormais aussi les cadres d'énonciation que le Vatican a élaboré et mis en circulation » (63). Comment expliquer un tel succès ? Outre le fait que ce discours s'inscrit malgré tout dans une forme de sens commun (l'existence d'une « nature » féminine et d'une « nature » masculine), l'Église a consacré des ressources matérielles considérables pour sa diffusion et sa propagation, en France comme en Italie.

Dès les années 1990 et notamment à la suite de la Conférence de Pékin (1995) qui tente de faire reconnaître les droits sexuels et reproductifs des femmes, de multiples instituts et académies sont en effet créés pour tenter d'institutionnaliser une conception normative de la bioéthique qui s'oppose, entre autres, au droit à l'avortement. Parmi ces instituts, les auteur.e.s évoquent le *Libero istituto universitario campo bio-medico* de Rome ou l'institut de bioéthique de l'Université de Navarre. Le discours anti-genre est également propagé et légitimé par la parole « d'experts » qui tentent de réécrire « la matrice de la pensée catholique en contexte sécularisé » (71), en empruntant à la philosophie, la psychanalyse voire la sociologie et l'anthropologie. Ces « experts » et « expertes » sont notamment mobilisé.e.s pour l'écriture du *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, publié en italien en 2003 puis en français en 2005, avant d'être traduit en neuf langues. Cet ouvrage constitue pour le Vatican un véritable outil de « mobilisation du savoir » (79) sur laquelle va venir se greffer la protestation dans les rues. Ainsi, tout au long des années 2010, les conférences sur « le genre » se multiplient dans les deux pays ; l'auditoire est incité à se mobiliser contre la « théorie du genre », à ne plus être une « majorité silencieuse ». On se doit ici de souligner l'importance des ressources matérielles dont dispose cette catégorie de militantes et militants, ce qui leur permet de construire des mobilisations visibles et médiatiques plus facilement que d'autres groupes sociaux originaires de classes sociales nettement moins favorisées⁴.

Outre informer, ces conférences ainsi que des événements comme le *Family Day* ou les manifestations massives, participent à politiser l'identité catholique et à faire (re)naître un sentiment de fierté et d'appartenance collective chez les catholiques. La conclusion de l'ouvrage nous amène à réfléchir sur cette dimension identitaire des mobilisations « anti-genre » : celles-ci pourraient alors être perçues comme « une occasion d'affirmation d'une identité catholique revancharde » (105). Cette affirmation identitaire est également rendue possible par l'organisation de manifestations catholiques, festives, musicales et massives qui se distancient de la figure stigmatisante des grenouilles de bénitiers en jupes plissées et mocassins.

4 - On pense ici notamment au groupe anti-avortement « les survivants », dont la visibilité médiatique doit beaucoup à l'apport financier de son fondateur Émile Duport.

« *Tout le monde revendique son identité aujourd'hui, pourquoi pas nous ?* », disent en effet de jeunes militantes et militants à peine majeurs au cours d'une manifestation contre le mariage pour tous en 2013, cités dans l'ouvrage. Cela ne manque pas d'interroger : comment l'opposition à l'extension des droits sociaux à toute une catégorie de population peut-elle être réduite à la revendication de « son identité » ? Il semble qu'il y ait là matière à penser, pour les actrices et acteurs des mouvements sociaux progressistes contemporains (mouvements féministes, anti racistes, LGBTQI...) sur la nécessaire articulation d'une politique anti-essentialiste culturelle de la reconnaissance à une politique sociale égalitaire de redistribution⁵. Cela permettrait en effet de politiser des revendications dont on ne perçoit parfois que la dimension identitaire au détriment des aspects socio-économiques et d'accès à une citoyenneté pleine et entière. De cette manière, l'opposition à ces revendications apparaîtrait plus facilement pour ce qu'elle est réellement, à savoir une mobilisation réactionnaire d'un groupe social dominant, qui voit son pouvoir décliner à mesure que les groupes sociaux subordonnés revendiquent une redistribution des ressources économiques, politiques et symboliques.

Dans *La croisade anti-genre*, Sara Garbagnoli et Massimo Prearo nous proposent donc une pertinente réflexion sur la construction sociale du problème public de la « théorie du genre », ainsi que sur le renouvellement des discours anti-féministes, qui se font toujours plus subtils et lisses. Si la forme est moderne, les idées restent toujours aussi rétrogrades ; déconstruire la rhétorique du Vatican comme les autres rhétoriques s'opposant aux revendications féministes est donc un exercice nécessaire, pour lequel ce livre fournit de précieux outils.

Auréline Cardoso

Doctorante en sociologie - Certop-Sagesse

À armes égales. Les femmes armées dans les romans policiers contemporains

Caroline Granier, Ressouvenances, 2018, 258 pages.

Les femmes lisent beaucoup de polars mais sont souvent étonnées d'apprendre qu'il existe maintenant un grand nombre d'auteures autres qu'Agatha Christie et Mary Higgins Clark. Immanquablement, on me demande une liste quand j'aborde le sujet. Dorénavant, je n'ai plus besoin de le faire. Caroline Granier a fait ce travail.

5 - Voir Nancy FRASER « Multiculturalisme, anti-essentialisme et démocratie radicale » (2005), *Les Cahiers du Genre*.



© ND – Washington DC, 2018

Elle aborde le polar féminin/féministe, et aussi masculin, à travers le prisme du rapport des femmes à la violence, un tabou s'il en est, et, plus largement, leur rapport à la domination masculine et la façon dont elles y échappent ou au moins la combattent.

Ses questions de départ sont simples (p. 13): « Pourquoi, dans les fictions, voit-on si peu de femmes utiliser la violence, alors même qu'elles sont les cibles privilégiées de la violence exercée par les hommes ? Modifier le scénario classique de l'homme violent et de la femme victime, qu'est-ce que ça change ? Faut-il se réjouir de voir, dans la fiction, de plus en plus de femmes violentes ? ».

Tout au long du livre, elle s'efforce d'explorer toutes les facettes de ces questions. Les titres de chapitres parlent d'eux-mêmes : « Le polar, chasse gardée » ; « La femme victime : une fatalité ? » ; « Une enquêtrice à la place de l'enquêteur : qu'est-ce que ça change ? » ; « Quand les femmes tuent » ; « Tout comme les hommes : les enquêtrices dures à cuire » ; « Le privé est politique : les enquêtrices et la vie de famille » ; « Anti-héroïnes et super-héroïnes ». Les 223 pages de texte sont suivies d'un répertoire des enquêtrices citées et d'une bibliographie thématique. Les notes de bas de pages sont nombreuses et rajoutent des références. C'est un livre indispensable pour tout.e chercheur.e travaillant sur ce sujet, ou tout simplement toute personne aimant le polar.

Le livre est agréable à lire non seulement par son contenu (à la portée de toutes les intelligences et de tous les vocabulaires) mais aussi par son graphisme avec des parties claires, des encarts sur certains thèmes plus larges que le polar (« Hommes héroïques et femmes passives dans la littérature » ; « ‘Universel’ masculin et femmes hermaphrodites ; etc.), un très beau dessin de couverture et des citations abondantes d’auteurs, de critiques, de chercheuses qui témoignent de la richesse des lectures de l’auteure.

Caroline Granier se situe résolument comme féministe. Elle aborde le polar comme « un miroir grossissant des enjeux idéologiques actuels, comme un terrain privilégié pour l’étude des rapports sociaux entre les sexes » (p. 20).

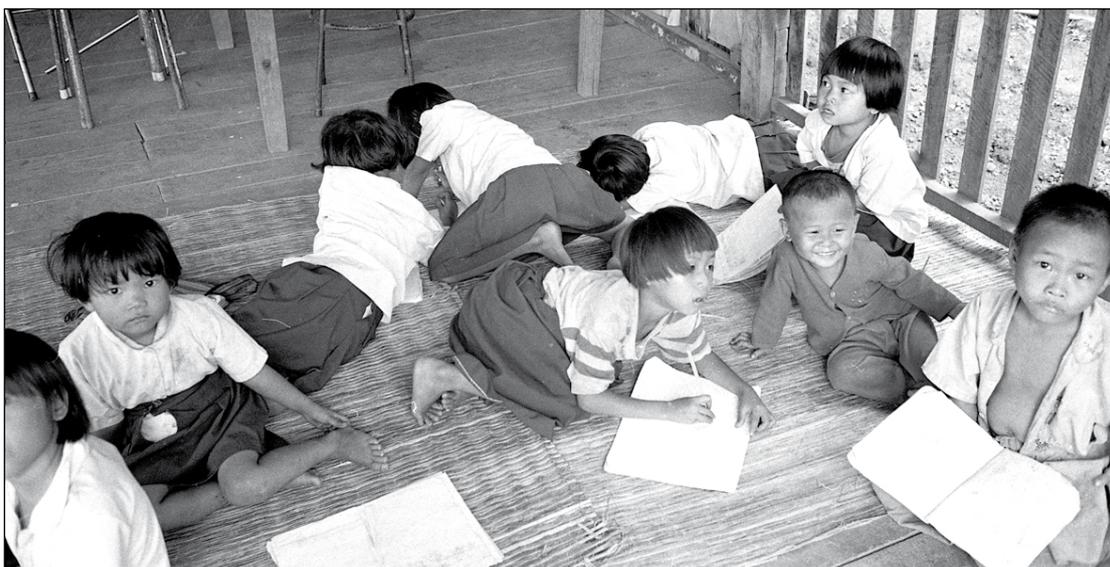
À ne rater sous aucun prétexte.

Nicole Décuré

Enseigner l’égalité filles-garçons

Naïma Anka Idrissi, Fanny Gallot et Gaël Pasquier, Paris, Dunod, 2018, 192 pages.

Cet ouvrage marque très clairement une étape dans la reconnaissance de l’importance de la question du genre dans l’éducation. Au sein de la collection « La boîte à outils du professeur », qui comporte des titres tels que *Enseigner autrement avec Montessori à l’école primaire* figure maintenant *Enseigner l’égalité filles-garçons*. Presque vingt ans après le B.O. de 2000 et sa Convention interministérielle qui prenait enfin de manière globale la mesure des enjeux sur les questions d’égalité, quatre ans après le séisme des ABCD de l’égalité qui ont banni le mot « genre » du monde de l’Éducation nationale, une maison d’édition aussi réputée que Dunod publie un manuel avec un ensemble d’outils pour l’égalité des sexes.



© ND – Thaïlande, 1992

C'est véritablement le premier ouvrage de ce type. Il existait déjà des activités pour l'égalité à l'école primaire (les deux tomes : *50 activités pour l'égalité filles/garçons à l'école*, édités par Canopé et coordonnés par Virginie Houadec), il existait aussi des retours d'expérience de formations auprès d'enseignant.e.s (*Former à l'égalité : défi pour une mixité véritable*, dirigé par Annie Léchenet, Mireille Baurens et Isabelle Collet aux Éditions L'Harmattan). Mais pour la première fois, voici un manuel qui balaye l'ensemble des problématiques autour de l'égalité filles-garçons et propose à chaque fois une activité à mettre en œuvre dans la classe.

Les outils sont classés par dossiers tels que : Le genre, un concept pour (re) penser l'école ; L'orientation ; La langue : un outil pour l'égalité ; Construire une leçon, etc. Le dossier commence par une brève mise au point théorique puis liste les outils qui vont être décrits dans le dossier. Ensuite en deux pages, il propose une mise en œuvre d'un outil tel que « gérer les interactions en classe » ou « construire une séance en histoire des arts » ou encore « réaliser une revue de presse le 8 mars ».

C'est un ouvrage avant tout pratique, clair, attractif, que les enseignant.e.s peuvent avoir en permanence avec eux ou elles pour préparer des leçons. Cet ouvrage n'évite pas les questions plus épineuses, comme l'éducation à la sexualité (y compris l'égalité des sexualités) mais aussi la question, encore plus polémique, de la laïcité, qui est traitée de manière posée et factuelle, en invitant avant tout les élèves (et leurs enseignant.e.s) à réfléchir.

Le point fort de cet ouvrage est d'abord sa facilité d'accès et d'emploi pour les enseignant.e.s. Il réussit le tour de force de proposer des activités clés en main, procédé toujours très prisé par les enseignant.e.s, sans être prescriptif ou moralisateur, sans faire l'économie d'une réflexion issue des études de genre, et dans laquelle les enseignant.e.s sont accompagné.e.s avec une introduction théorique. Toute personne voulant enseigner de manière égalitaire (et non faire de l'éducation à... dans des moments à part du programme) pourra tirer profit de cet ouvrage.

Je n'ai que deux regrets, finalement assez petits, au vu du pari réussi de ce travail. Le premier, c'est qu'à l'exception d'un chapitre dédié au handicap, la question du validisme est très peu évoquée, même lorsque le texte insiste sur l'intersectionnalité des rapports sociaux.

Mon deuxième regret, et c'est le plus important, est l'absence d'outils traitant de maths, de sciences physiques ou de technologie. Même quand la question de la division sociosexuée des savoirs est abordée, on parle alors de français (la féminisation des noms de métiers), de tâches ménagères ou d'inégalité de salaire. Si les disciplines telles que l'histoire, la biologie, le français, l'EPS, ou l'éducation morale et civique sont mobilisées, ainsi que toutes sortes de questions transversales, les enseignant.e.s peuvent sortir de cette lecture en ayant le sentiment que les

sciences physiques, les mathématiques et la techno n'ont pas de problème d'égalité entre les sexes.

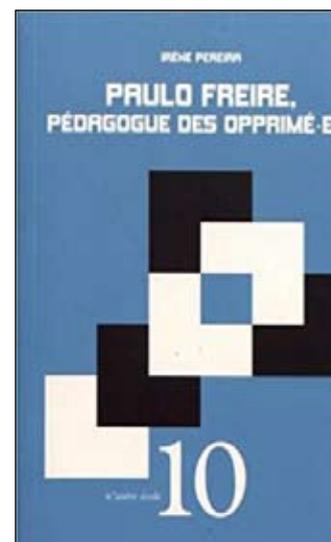
Il nous reste donc à espérer une deuxième édition, déjà parce que cela prouvera que la première s'est bien vendue, et ensuite parce qu'un manuel de ce type gagne grandement à recueillir des retours de ses utilisateurs et utilisatrices pour être encore plus complet sur la mise en œuvre d'une pédagogie de l'égalité.

Isabelle Collet

Paulo Freire. Pédagogie des opprimé.e.s

Irène Pereira, Paris, Éditions Libertalia, 2017, 170 pages.

La pédagogie critique développée depuis les années 1980 a été inspirée par la philosophie et les travaux de Paulo Freire⁶. Focalisant son attention principalement sur les problématiques autour des enjeux décoloniaux, de l'écologie, des inégalités sociales, ainsi que des discriminations, cette pédagogie libératrice est reconnue, de nos jours, par l'Unesco comme un pilier de l'éducation à la citoyenneté mondiale en matière d'enseignement et de droits humains. De courant ni unifié ni figé⁷, cette pédagogie radicale analyse globalement les différentes oppressions, souvent issues de mécanismes sociaux cachés, sans les hiérarchiser ni les opposer. Certaines oppressions ont mis plus de temps à émerger que d'autres. C'est notamment le cas des discriminations genrées et raciales. En effet, ce n'est que depuis les années 1990 que les pédagogues critiques étendent leurs champs d'action et de réflexion aux problématiques féministes et anti-racistes absentes des centres d'intérêt majeurs du marxisme (94). Elles ont donné naissance, notamment, à deux sous-courants en Amérique du Nord anglophone



6 - Paulo Freire (1921-1997) est le pédagogue universitaire brésilien le plus connu à l'étranger. Anticonformiste, il est surtout connu pour sa volonté d'éduquer le peuple et plus particulièrement lutter contre l'analphabétisme dans les milieux socio-économiques défavorisés. En raison de la dialectique qu'il pense entre éducation et émancipation, il centre son enseignement en partant de problématiques politiques pour lutter contre les rapports sociaux de domination. Sa pédagogie révolutionnaire pour mais aussi par les dominé.e.s vont lui valoir l'exil pendant vingt-cinq ans de son pays d'origine. Son ouvrage, *La pédagogie des opprimés* (1982), est sans conteste son œuvre la plus connue.

7 - La pédagogie critique provient de différents courants : la pédagogie critique aux États-Unis (90), la pédagogie critique féministe (94), la pédagogie *queer* (96), la théorie critique de la race (98), l'éco-pédagogie (101), la pédagogie interculturelle (ou décoloniale) (101) ou encore la pédagogie critique de la norme (103).

permettant d'inclure le genre dans les préoccupations sous-jacentes des pédagogies critiques : la pédagogie féministe et la pédagogie queer. Les féministes se sont notamment rassemblées pour réaliser à quel point leur situation d'oppression dans la société patriarcale était forte et ancrée dans cette société. Elles ont vu en cette pédagogie critique un espoir de renouveau en vue de rééquilibrer les privilèges entre les hommes et les femmes, le féminin et le masculin. Quant à la pédagogie *queer*, sous l'influence de Judith Butler, elle remet en question la (re)production de la norme hétérosexuelle qui crée beaucoup de déviant.e.s et d'a-normales/aux. Là encore, l'école représente un lieu opportun pour transformer la société aux normes du système de genre (97).

Visant des idéaux de justice et d'égalité ainsi qu'une émancipation de chaque individu, la pédagogie critique se donne pour tâche première la conscientisation à la fois des opprimé.e.s, mais aussi des individus bénéficiant de privilèges sociaux (*empowerment*). Seulement, il ne suffit pas d'interpréter le monde, de le conscientiser et de le critiquer pour changer ses structures sociales. C'est en transformant les postures rebelles en postures révolutionnaires par l'éducation que nous pouvons nous engager dans un processus radical de transformation du monde, une véritable « praxis⁸ », une émancipation. En outre, cette transformation implique la dialectisation entre dénoncer la situation déshumanisante et annoncer son dépassement. Cette pédagogie révolutionnaire propose des réponses théoriques et pratiques pour lutter contre la naturalisation de systèmes de domination, le néo-conservatisme et le néo-libéralisme en privilégiant une gestion et une participation démocratique de la classe. Enfin, elle peut être considérée comme une réponse possible à la dépolitisation de l'instruction publique, ainsi qu'à la déconstruction de l'influence des médias et de la publicité (72).

Bien que l'institution scolaire soit perçue comme un espace de (re)production sociale, elle peut aussi représenter un espace de résistance. La pédagogie critique défend l'idée selon laquelle l'éducation est sans cesse en (r)évolution. Constituée autour du processus réflexif et circulaire de planification-action-réflexion-action, elle donne des outils tant recherchés par les professionnel.le.s sur le terrain pour lutter contre les discriminations, les inégalités sociales et les oppressions. Elle cherche à trouver un bon équilibre entre donner à la science le rôle de guide et donner de l'importance à l'opinion de chacun.e. Elle défend l'idée que pour développer un regard critique et un enseignement égalitaire, il est important de prendre en compte le regard naïf de l'apprenant.e, développé au travers des expériences personnelles, tout en leur enseignant des contenus nécessaires à l'émancipation dans une dynamique

8 - Concept marxiste signifiant une activité visant à la transformation des conditions socio-économiques.

de transformation sociale. Au-delà des propositions « clés en main »⁹, il s'agit d'une pédagogie incitant à repenser en continu sa pratique de formateur/trice et ses modes de vie pour éviter de (re)produire ou de renforcer des inégalités sociales, des formes inconscientes de mécanismes discriminatoires et/ou des privilèges sociaux. Par conséquent, dans cette perspective, tout.e enseignant.e démocratique se doit de jouer un rôle actif dans la lutte culturelle contre-hégémonique (92) et éveiller ainsi chez les apprenant.e.s une conscience révolutionnaire, d'autant plus que, selon Freire, la centralité des questions politiques est déclencheuse d'une source de motivation pour les apprenant.e.s (23). Certes, Freire affirmait que jamais l'éducation ne fut ou ne peut être neutre idéologiquement. L'enseignant.e ne doit pas chercher à l'être (34). Au contraire, l'institution scolaire représente un espace politique et un champ de luttes idéologiques. Dès lors, l'enseignant.e, animé.e d'une juste colère contre les inégalités sociales (35), se doit d'être engagé.e au regard d'une dimension politique dans la lutte contre tous les rapports de domination et les structures sociales inégalitaires de façon assumée et consciente. C'est seulement en défendant cette pratique politico-pédagogique que l'éducation peut viser à des finalités émancipatrices en nous donnant le droit de nous décentrer, de (re)penser le monde pour le changer.

Ainsi, pour viser à l'égalité, chaque enseignant.e a tout intérêt à privilégier une posture d'intellectuel.le transformateur/trice afin de former des esprits critiques aux savoirs disciplinaires et sociaux, ainsi que de stimuler la curiosité sans quoi l'enseignement se réduirait à un simple dressage, un endoctrinement. Considérée comme un véritable processus qui ne va pas de soi¹⁰, cette pédagogie se réalise par l'ouverture au dialogue, les interactions et la capacité de remise en question incessante. En définitive, cette pratique dialogique critique et créatrice vise plusieurs buts.

- Sortir de la culture du silence. Oser prendre la parole dans un groupe. Éviter de continuer à faire perdurer des sujets tabous, car c'est précisément la méconnaissance de certains faits, les non-dits, qui peuvent amener des dangers.
- Ne plus appréhender aucun discours de façon dogmatique. Oser remettre en question et formuler des objections. Cette pédagogie vise à développer une sensibilisation à toute forme de manipulation en mettant notamment à nu les

9 - Parmi plusieurs exemples mentionnés dans l'ouvrage, nous trouvons notamment la pédagogie dialogique (73), le groupe de conscientisation (75), le recours à l'expérience subjective (75), la problématisation (78), la lecture critique (81), les mathématiques radicales (83), l'enquête de conscientisation et la recherche-action critique (85), le théâtre forum (87).

10 - Selon Freire, un.e professeur.e est difficilement critique s'il/elle a été habitué.e mécaniquement à l'apprentissage par cœur (46).

mécanismes d'endoctrinement provenant de la publicité et des médias (valeurs capitalistes, vision sexiste du monde, etc.)

- Ne plus envisager l'enseignement comme une transmission verticale, mais une éducation mutuelle (en opposition à un modèle uniquement transmissif ou une politique organisée selon la logique top-down, dans lesquels seule une élite est avantagée). La mission première c'est de travailler avec et d'apprendre des apprenant.e.s, de créer une culture collective et partagée. Les élèves ne sont pas considéré.e.s comme de simples consommateurs/trices, mais de véritables acteurs/actrices dans les apprentissages, des sujets pensants, des producteurs/trices de savoirs.
- Former à la citoyenneté en développant l'engagement dans l'action collective et mettre en œuvre la démocratie en la pratiquant. Ainsi, la pédagogie critique souhaite réinventer le pouvoir et l'autorité, qui promulguent des attitudes de soumission ou d'impuissance des élèves et/ou des parents face à l'école, en favorisant davantage la confiance, la responsabilisation et l'autonomie qui permettent de prendre conscience de la capacité de chacun.e d'agir sur le monde.

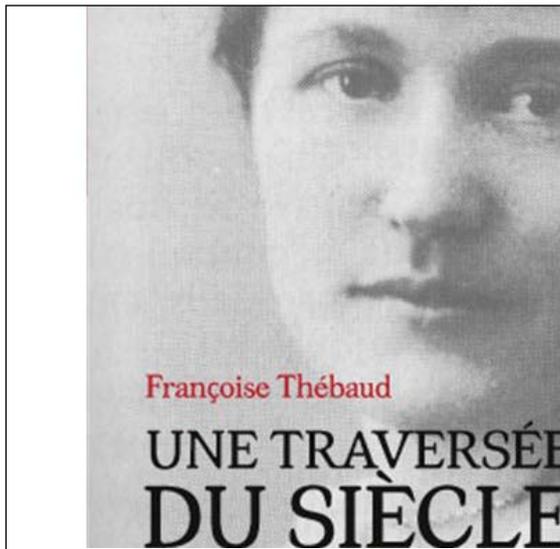
De la pédagogie des opprimés à la pédagogie féministe, cette jeune pédagogie radicale et critique continue sans cesse d'évoluer et se construire au fur et à mesure qu'elle se pense et se pratique. *Paulo Freire, Pédagogie des opprimé.e.s* par Irène Pereira est un ouvrage susceptible d'intéresser tout.e enseignant.e et formateur/trice souhaitant réinventer sa manière d'enseigner afin de favoriser une éducation toujours plus égalitaire et émancipatrice.

Anthony Coppola

Une traversée du siècle. Marguerite Thibert, femme engagée et fonctionnaire internationale

Françoise Thébaud, Paris, Belin, 2017, 685 pages.

L'ouvrage qui offre en première de couverture une photographie de Marguerite Thibert datant de 1914 a été publié avec le soutien du Lab-Ex EHNE (*Écrire une histoire nouvelle de l'Europe*) et du Bureau de l'OIT (Organisation internationale du travail) pour la France. Françoise Thébaud le présente elle-même comme une « biographie collective » qui met en scène un grand nombre de personnes, femmes et hommes, d'où son invitation au lecteur à être attentif, dans cette « traversée du siècle », aux aspects générationnels, en sus de l'exemplarité du parcours de cette femme fonctionnaire internationale. Marguerite Javouhey est née le 31 janvier 1886 à Chalon-sur-Saône (ville prospère de 30 000 ha) en Bourgogne, seconde dans une fratrie de quatre enfants, au sein de la moyenne bourgeoisie car sa famille se partage entre un immeuble du cœur de ville et la proche « maison d'été » de



Fontaines : elle sera « l'intellectuelle » de la famille mais sa sœur Marie deviendra médecin, ce qui est aussi honorable et rare pour l'époque (2 % de « femmes médecins » en 1924).

L'ouvrage s'ordonne, à partir d'une introduction générale, en trois parties chrono-thématiques, à cadrages variables, dont les titres ciblent la vie de Marguerite Thibert : « Une intellectuelle » (Partie I, 3 chapitres, de sa naissance à Chalon-sur-Saône en 1886 à sa nomination comme fonctionnaire internationale en 1931) ; « Une grande dame du BIT » (Partie II, chapitres 4 à 6 comme directrice à Genève du Service du

travail des femmes et des enfants et experte missionnée dans les pays émergents ou de la décolonisation) et « Une citoyenne du monde et militante française » (Partie III, chapitres 7 à 8 traitant de sa vie, depuis Paris, de 1956 à 1982). La brève conclusion (555-564) vise à éclairer la « postérité paradoxale » de Marguerite Thibert, son apport à notre Histoire mixte et dégage des *lignes de force* traversant l'ensemble de l'ouvrage, et promises à un devenir heuristique.

L'appareil scientifique est enrichi par 90 pages de notes de fin (565-655), organisées au fil des huit chapitres et contenant la totalité des références des ouvrages consultés et des sources utilisées : archives, sources imprimées ou numérisées, sources orales. Un cahier central sur papier glacé, inséré entre les pages 448 et 449, illustre la vie de Marguerite Thibert dans le siècle, à partir de photographies en quadrichromie organisées en 16 planches. Les crédits iconographiques, répertoriés après l'index (681) font apparaître qu'elles proviennent majoritairement du BIT et de la collection particulière Marguerite Thibert, à l'exception d'un exemplaire dédié de sa thèse *Le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850*, consultable à Castres, au musée Jean-Jaurès. Les annexes (657-670), chiffrées ou non, permettent au lecteur de recontextualiser l'éducation, la formation supérieure et le parcours scientifique et professionnel exemplaire de Marguerite Javouhey-Thibert : bachelière dès 1916 avec mention bien à l'âge de trente ans (Annexe 1) ; docteure ès lettres en 1926, l'une des six Femmes sur 29 doctorants ès lettres de la Faculté des lettres de Paris, avec mention très honorable (Annexe 3 : ses articles d'histoire publiés avant la soutenance de thèse) ; titularisée et dotée d'un poste de chef de service malgré la division sexuée du travail au BIT (Annexe 4) ; missionnée après-guerre sur tous les continents (Annexe 5). L'on trouve en Annexe 6 une *Liste de tous les sigles et acronymes* cités par l'auteure. L'index (671-680) des personnes convoquées dans cette biographie collective indique les années de naissance et

de décès, ce qui permet de repérer et de penser en termes générationnels : apport précieux, entre autres, sur l'histoire des féministes.

Cet agencement de l'ouvrage facilite ainsi plusieurs niveaux de lecture, invitant le lecteur à une traversée du XX^e siècle et ouvre à des apports historiques multiples, Marguerite Thibert étant féministe, socialiste et pacifiste, un temps membre de la LIFPL (Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté) : l'histoire des communautés scientifiques de l'après-14-18 et de la première génération de femmes diplômées, l'histoire des organisations internationales (leurs politiques de genre et leurs programmes d'assistance technique après 1945), celle des féminismes (aspects nationaux et internationaux), des configurations successives des socialismes et des pacifismes, celle des mutations socio-politiques de la France d'après 1945 et du monde global.

L'introduction générale s'ouvre sur l'exposition parisienne du 8 mars 1982 à la gare Saint-Lazare de soixante portraits géants de « femmes qui ont marqué l'histoire du féminisme », Yvette Roudy initiant en France la première commémoration officielle de la « Journée internationale des femmes ». Marie-Jo Bonnet, historienne et militante féministe a contribué au choix symbolique de quelques femmes à faire connaître, à même de défier le déni historique séculaire : parmi elles, à côté d'Olympe de Gouges, Louise Michel, Hubertine Auclert, Colette ou Simone de Beauvoir... le visage âgé de Marguerite Thibert.

Françoise Thébaud explique (7-19), dans la logique de son itinéraire de recherche, ses motivations pour avoir mené l'écriture de cette biographie, sa méthode, ses sources. Il ressort que parallèlement à l'ouvrage *Écrire l'histoire des femmes et du genre* (2007) sa réflexion s'est fixée sur la portée des biographies, qu'elle en lit beaucoup à titre comparatif et questionne les méthodologies de recherche et d'écriture, se nourrissant des ouvrages réflexifs de François Gosse (2000), Jo Burr Margadant (2000) puis Barbara Caine (2010). Elle se détermine pour faire de la biographie une histoire collective, une biographie « impersonnelle », au sens où Annie Ernaux a pu parler « d'autobiographie impersonnelle » (15) : ce qui l'intéresse est de saisir des facettes psychologiques et moments de vie de la personne, façon cubiste, comme individu social replacé dans les générations de son temps (Marguerite Thibert a vécu 96 ans), « de tisser l'individuel et le collectif pour faire sens et produire de la connaissance ». Toute biographie étant en partie « un récit interprétatif », Françoise Thébaud avoue avoir sciemment privilégié deux axes : le genre entendu comme la construction sociale de la différence des sexes et le « transnational » (Pierre-Yves Saunier, 2013) soit l'approche, au-delà des frontières, des formes d'hybridation de cultures et de politiques.

Le choix par Françoise Thébaud de Marguerite Thibert fait donc sens à plus d'un titre. La première indication lui vient du récit de vie qu'en donne Janine Tillard

dans un numéro spécial de la revue *Citoyennes à part entière* qui est consacré à Marguerite Thibert (1984). Françoise Thébaud décline dans la sous-partie qu'elle intitule « L'atelier du biographe » les principaux lieux et fonds des sources qu'elle collecte et confronte, publiques comme privées (Archives du BIT dont les Séries « Women », Personnel, et « Missions », ONU à Genève, bibliothèque. Marguerite Durand à Paris, Archives du féminisme d'Angers, BDIC de Nanterre, Archives de l'OURS, etc., 16) ; elle a accès aux archives familiales en cours de classement (rapports et articles rédigés par Marguerite Thibert, cartes d'adhésion, tracts, brochures, courriers reçus, environ un millier de lettres plurilingues du monde entier et courriers envoyés). L'auteure met l'accent sur les archives privées reliant Marguerite Thibert à la députée tchèque juive Fanny Blatny (à qui elle apporte son aide en 1938 ; cf. Planche XI), à Palma Guillén, Mexicaine, première femme à siéger au C.A. du BIT, à Marie-Louise Puech, son amie de l'Union féminine pour la SDN et de l'AFDU entre 1922 et 1960.

Pour une vue plus détaillée de l'itinéraire de recherche de Françoise Thébaud, le lecteur pourra prolonger la lecture de cette biographie par l'article où elle l'analyse elle-même dans la revue *Modern and Contemporary France*, vol. 20, n° 4, 2012, note 21).

Dans ce format réduit qu'impose une « recension », il ne m'est pas possible de résumer ici les faits évoqués dans l'ensemble de l'ouvrage qui traverse des contextes, des lieux, des organisations, des thématiques multiples. Je renvoie donc le lecteur à d'autres publications scientifiques, revues ou blogs (ex. *feministesentousgenres*) offrant un format plus ample pour « compte rendu » détaillé complémentaire, du type de celui que j'y propose moi-même (15 pages). À titre d'illustration, voici deux extraits de ce compte rendu, relatifs au chapitre 3 puis 6 :

« Juste avant la « grande crise », MT publie trois articles militants dans *La Française* : sur la non-prise en compte des femmes dans « le projet de convention relatif aux salaires minima » (n° 21 juill. 1928) ; sur le vote des femmes non indigènes aux Nelles-Hébrides / Océanie depuis 1906 (n° 27 avr. 1929) ; et sur l'exemplarité de sa parente défunte, la missionnaire Anne-Marie Javouhey, MT n'étant elle-même croyante que dans sa jeunesse (en réf. au chap. 3).

L'article élogieux qu'adresse Emilienne Brunfaut au *Peuple* en juin 1956 évoque, sur un quasi « quart de siècle », les passages de MT dans « une cinquantaine de pays ». Après 1947, elle continue en effet à partir en missions comme coopératrice technique ; l'Annexe 5 (665-666) répertorie 11 missions dans plus d'une trentaine de pays, cela sur tous les continents : Europe dont Grèce ; Asie dont Indochine, Chine et Inde ; Mexique, Amérique latine dont Brésil, Chili, Argentine ; USA ; Liban et Israël ; Egypte ; Moyen-Orient dont

Irak, Syrie, Iran ; et ses dernières missions la mènent en Tunisie (1965) et en Algérie (1966). En Tunisie, son expertise porte sur la formation professionnelle des femmes et des jeunes-filles : elle tente de diversifier leurs préapprentissage (en réf. au chap. 6) ».

Les hommages/femmes à Marguerite Thibert sont posthumes (555-556 : Évelyne Sullerot (1924-2017), Marcelle Devaud (1908-2008), présidente du CTF de 1964 à 1984, Antoinette Béguin). Il apparaît que cette biographie met en lumière le rôle de Marguerite Thibert, qualifiée par l'auteure « d'illustre inconnue » de son vivant : la militante pour le travail des femmes et l'égalité professionnelle bénéficie d'une « postérité paradoxale » parce que son œuvre de fond a posé des jalons pour les conquêtes juridiques qui la suivront (ainsi de la loi de juillet 1983 dite « Roudy » pour l'égalité professionnelle H-F) et parce qu'elle « a marqué de son empreinte plusieurs générations de femmes plus jeunes rencontrées [...] en tant que fonctionnaire, experte ou militante ». Deux rues portent son nom, l'une à Dijon (2003), l'autre à Nantes (1990) et un Prix Marguerite Thibert a été décerné par le Centre Simone de Beauvoir de 1996 à 2014, récompensant « une femme engagée dans un projet professionnel connoté masculin », favorisant donc la mixité des métiers. Françoise Thébaud, sous l'angle de la recherche historique, conclut que le parcours de Marguerite Thibert relève de l'histoire mondiale de la France (P. Boucheron, 2017), de l'histoire globale des femmes et des féminismes (Bonnie G. Smith, 2000-2008 ; Karen Offen, 2010) voire qu'il ouvre sur une histoire du genre transnationale connectée modifiant les perspectives (Françoise Thébaud *in* Oliver Janz and Daniel Schönplflug [Dir], 2014).

L'auteure, dégageant des lignes de force, nous offre une conclusion ouverte qui invite à questionner les normes : les limites de « l'expertise », prétention technocratique à un universalisme dans les institutions internationales, voire les limites de la démarche féministe réformiste que Marguerite Thibert sert avec « intransigeance ». Françoise Thébaud engage le lecteur et le chercheur vers une pensée plurielle, complexe, sur les féminismes, les socialismes et les pacifismes, et ceci pas seulement sur le long terme mais « dans une conjoncture donnée ». À titre comparatif, elle fait ressortir que Marguerite Thibert s'avère aussi socialiste que féministe, « à la différence de Cécile Brunschvicg (1877-1946) qui se disait féministe d'abord » et « à la fois une intellectuelle et une femme d'action, par la parole et par l'écrit », comme Colette Audry (1906-1990).

Françoise Thébaud termine sur les normes sociales de genre et nous ramène, in fine, à la femme Marguerite, mariée à Georges Thibert et veuve très jeune dès 1915, dont le parcours et la carrière exceptionnels s'expliquent, peut-être, parce qu'elle a éduqué leur fille seule et ne s'est jamais remariée ; l'auteure nous laisse entendre que Marguerite Javouhey-Thibert aurait pu stopper ses études au niveau

du baccalauréat, militer certes ensuite, mais surtout seconder son mari comme son amie Marie-Louise Puech qui cesse d'enseigner à l'université McGill de Montréal dès qu'elle convole ou à l'instar de Suzanne Colette qui présentera en 1938 sa démission au Comité central de la Ligue des droits de l'homme, lorsqu'elle deviendra S. Colette-Kahn. Occasion de rappeler les résistances des années 1950-1960 (Marguerite Thibert est âgée de 82 ans en mai 68) face au « problème social du travail des mères » et combien le tournant des années 1970 a été préparé en amont par des pionnières militantes de la trempe de Marguerite.

Dominique Gauthiez-Rieucou

